



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 20 octobre 2021 — Vol. 46 N° 2

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 20 octobre 2021 — Vol. 46 N° 2

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	11
Saluer l'initiative Le Net me branche du Carrefour jeunesse-emploi Chauveau	
M. Sylvain Lévesque	11
Déplorer l'absence de stratégie en matière de foresterie	
Mme Francine Charbonneau	11
Féliciter les lauréats du Gala des Perséides	
M. Luc Provençal	11
Déplorer l'absence de stratégie en matière de mobilité et de transport collectif	
M. André Fortin	12
Souligner le 20e anniversaire de l'organisme Répit Une heure pour moi inc.	
Mme Chantal Rouleau	12
Souligner l'engagement de MM. Noah Ducharme et Antonin Girard dans la lutte contre les changements climatiques et pour la protection de l'environnement	
M. Sol Zanetti	12
Souligner le travail des organismes communautaires de la circonscription de Masson	
M. Mathieu Lemay	13
Rendre hommage à M. Sébastien Pilote, réalisateur du film <i>Maria Chapdelaine</i>	
M. Sylvain Gaudreault	13
Rendre hommage à Mme Catherine Plamondon, pharmacienne	
Mme Claire IsaBelle	13
Souligner le 50e anniversaire du Grand Théâtre de Québec	
Mme Nathalie Roy	14
Rendre hommage à des élus sortants des MRC d'Arthabaska et de L'Érable	
M. Eric Lefebvre	14
Présentation de projets de loi	14
Projet de loi n° 3 — Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier	14
M. Eric Girard	15
Mise aux voix	15
Dépôt de documents	16
Rapports annuels du Comité de déontologie policière, du Commissaire à la lutte contre la corruption et de la Régie des alcools, des courses et des jeux, rapport annuel et plan stratégique 2020-2023 du Bureau des enquêtes indépendantes, plan stratégique 2021-2026 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles et Entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et la ministre de la Sécurité publique	16
Rapport annuel de l'Institut de la statistique, et plan triennal des sondages 2021-2024 de Revenu Québec et avis de la CAI	16
Rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CUSM et du CIUSSS— Nord-de-l'Île-de-Montréal et rapports annuels de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et de la Commission sur les soins de fin de vie	16
Plan stratégique 2021-2025 de la Société de l'assurance automobile	17
Rapport annuel du Centre d'acquisitions gouvernementales	17
Rapports annuels de la Société du Palais des congrès de Montréal, du Parc olympique et de la Société du Centre des congrès de Québec	17
Réponses à des pétitions	17
Liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée	17
Rapport de la Table citoyenne	17

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales	17
Priorités du gouvernement	
Mme Dominique Anglade	17
M. François Legault	18
Mme Dominique Anglade	18
M. François Legault	18
Mme Dominique Anglade	18
M. François Legault	18
Mme Dominique Anglade	19
M. François Legault	19
Engagements électoraux de la Coalition avenir Québec	
Mme Dominique Anglade	19
M. François Legault	19
Mme Dominique Anglade	19
M. François Legault	20
Mme Dominique Anglade	20
M. François Legault	20
Mesures pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre	
Mme Dominique Anglade	20
M. François Legault	20
Mme Dominique Anglade	21
M. François Legault	21
Mme Dominique Anglade	21
M. François Legault	21
Accès au logement	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	21
M. François Legault	22
M. Gabriel Nadeau-Dubois	22
M. François Legault	22
M. Gabriel Nadeau-Dubois	22
M. François Legault	23
Demandes du Québec au gouvernement fédéral	
M. Joël Arseneau	23
M. François Legault	23
M. Joël Arseneau	23
M. François Legault	24
M. Joël Arseneau	24
M. François Legault	24
Stratégie du gouvernement en matière de réduction de gaz à effet de serre	
Mme Isabelle Melançon	24
M. Benoit Charette	24
Mme Isabelle Melançon	25
M. Benoit Charette	25
Mme Isabelle Melançon	25
M. Benoit Charette	25
Troisième lien entre Québec et Lévis	
Mme Catherine Dorion	25
M. François Bonnardel	26
Mme Catherine Dorion	26
M. François Bonnardel	26
Mme Catherine Dorion	26
M. François Bonnardel	27
Vente de la maison Jean-Baptiste-Chevalier à des intérêts privés	
Mme Christine St-Pierre	27
Mme Nathalie Roy	27
Mme Christine St-Pierre	27
Mme Nathalie Roy	28
Mme Christine St-Pierre	28
Mme Nathalie Roy	28

Table des matières (suite)

Hausse des tarifs d'électricité	
M. Pierre Arcand	28
M. Jonatan Julien	28
Indexation annuelle des tarifs d'électricité	
M. Pierre Arcand	29
M. Jonatan Julien	29
Motions sans préavis	29
Souligner la Semaine nationale de l'action communautaire autonome	29
Mise aux voix	30
Demander au gouvernement de respecter ses engagements électoraux	30
Mise aux voix	30
Continuer l'étude de projets de loi présentés avant la clôture de la dernière session	31
Mise aux voix	33
Poursuivre les travaux de la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie	34
Mise aux voix	34
Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 92 — Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières	34
Mise aux voix	35
Avis touchant les travaux des commissions	36
Affaires du jour	36
Affaires prioritaires	
Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	36
Mme Dominique Anglade	36
Motion formulant un grief	44
M. Gabriel Nadeau-Dubois	44
M. Joël Arseneau	50
M. Sylvain Lévesque	54
Mme Marie Montpetit	56
Mme Marilynne Picard	59
M. Sol Zanetti	60
Mme Sylvie D'Amours	62
Mme Marwah Rizqy	64
Mme Suzanne Dansereau	68
Mme Monique Sauvé	69
Mme Émilie Foster	71
Mme Hélène David	73
Motion formulant un grief	75
Ajournement	76

Le mercredi 20 octobre 2021 — Vol. 46 N° 2

(Neuf heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon mercredi. Vous pouvez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Donc, nous allons débiter avec la déclaration de députés. Et je cède la parole à M. le député de Chauveau.

Saluer l'initiative Le Net me branche du Carrefour jeunesse-emploi Chauveau

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je profite de ma déclaration de député pour saluer une nouvelle initiative intergénérationnelle mise sur pied par le Carrefour jeunesse-emploi Chauveau. Il s'agit du projet Le Net me branche.

Jumelant un jeune et un aîné, ce projet a pour objectif de briser l'isolement des aînés et de favoriser leur maintien à domicile tout en leur permettant d'avoir accès à une panoplie d'informations sur Internet.

On le sait, au cours des derniers mois nos aînés ont dû faire face à plusieurs défis, dont celui de s'adapter aux nouvelles technologies. Grâce aux jeunes bénévoles impliqués dans le projet Le Net me branche, les personnes aînées pourront apprendre comment se servir d'une tablette, effectuer certains paiements en ligne, assister à des webinaires, mais aussi être vigilants lorsqu'ils sont sur Internet.

Je suis très fier d'avoir contribué à ce projet novateur. Bravo au CJE Chauveau pour cette initiative, qui permettra aux jeunes de nouer de belles relations avec les aînés de notre communauté et aux personnes aînées de développer des compétences informatiques! Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député.

J'en profite pour vous rappeler que nous avons une minute pour faire notre déclaration de député. J'ai oublié de vous le mentionner au début, mais c'est important d'être disciplinés, aujourd'hui, parce que nous en avons une de plus. Alors, Mme la députée des Mille-Îles, je vous cède la parole.

Déplorer l'absence de stratégie en matière de foresterie

Mme Francine Charbonneau

Mme Charbonneau : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, par cette déclaration, je souhaite souligner les 60 000 familles du milieu forestier québécois oubliées dans le discours inaugural du premier ministre, ce milieu qui est présent et qui génère des retombées économiques dans au moins 902 municipalités.

Hier, ces familles ont été témoins d'une absence de vision, d'écoute, mais surtout de prévisibilité pour le milieu forestier. Parler d'avenir, c'est parler de notre forêt. Parler de notre forêt, c'est parler d'un vecteur important de développement de nos régions. Parler de notre forêt, c'est veiller à ce qu'elle ait un plan afin d'assurer sa prospérité et sa pérennité.

Le premier ministre a utilisé une citation d'un ancien président américain pour poser une question aux Québécois. Aujourd'hui, je réponds au premier ministre ceci : Et lui, que compte-t-il faire pour le milieu forestier?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. M. le député de Beauce-Nord, la parole est à vous.

Féliciter les lauréats du Gala des Perséides

M. Luc Provençal

M. Provençal : Merci, Mme la Présidente. Vendredi dernier, à Sainte-Marie, j'ai assisté à la 11e édition du Gala des Perséides de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Beauce. L'événement fut l'occasion de récompenser des entreprises, organisations et personnalités qui ont su se démarquer.

Je prends un instant pour féliciter les lauréats de la cuvée 2021 : Mario Cantin, de Cantin Cabinet conseils, Club voyages Fascination, Vachon École de conduite supérieure, Lori-Anne Berthiaume, de Porc S.B., Bleuetière Marland, Gym Élite Coach, Les Jardins de la passion, A.D. Plus, armoires et décoration, Structures R.B.R., Riopel, Christian Marcoux Cuisine et mobilier design, Groupe Ferti, Woodooliparc, Aura Architecture & design et Breton Revêtements métalliques. Sans oublier le prix Coup de coeur 2021, décerné à Luce Lacroix, de la Maison de la famille Nouvelle-Beauce.

Mes hommages aux organisateurs. Et félicitations à tous et à toutes! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Pontiac.

**Déplorer l'absence de stratégie en matière
de mobilité et de transport collectif**

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Année après année, sondage après sondage, les enjeux de mobilité sont au cœur des préoccupations des Québécois. À Montréal, à Québec, à Gatineau et à Sherbrooke, les citoyens veulent réduire leurs temps de déplacement, veulent des meilleurs services de transport en commun, veulent une mobilité plus adaptée à leurs besoins.

Et pourtant, hier, dans un discours axé sur ses priorités, le premier ministre a complètement évité de mentionner un seul projet de mobilité. Aucune nouvelle initiative. Aucun nouveau projet. Aucune nouvelle idée. Il n'a rien dit pour les gens qui, en ce moment, Mme la Présidente, sont pris dans le trafic, qui attendent entre deux correspondances d'autobus. Rien pour rassurer les sociétés de transport, qui considèrent aujourd'hui devoir éliminer des trajets, couper des services aux usagers par manque de financement. Même pour ses projets bien à lui, même dans un discours à saveur électorale, rien pour son tunnel électoraliste à 10 milliards.

Tout ça en dit long sur les priorités du gouvernement. Ça en dit long sur la déconnexion du premier ministre avec le quotidien des Québécois. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Pointe-aux-Trembles.

**Souligner le 20e anniversaire de l'organisme
Répit Une heure pour moi inc.**

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Mme la Présidente, j'aimerais aujourd'hui rendre hommage à un organisme de ma circonscription qui célèbre déjà ses 20 ans de service auprès des familles dont un enfant a une problématique liée à la santé mentale. Cet organisme, c'est Répit Une heure pour moi.

Par du répit à domicile ou en accompagnement, des éducateurs spécialisés et passionnés soutiennent, réconfortent et outillent parents et enfants. Par leur présence, c'est bien plus que du répit qu'ils offrent, c'est une qualité de vie améliorée pour les familles.

Vu le contexte actuel, ils célèbrent cette semaine en combinant le présentiel et le virtuel, en offrant à leurs membres formations, animations pour les enfants et rencontres entre les parents, en plus de souligner l'immense contribution des personnes qui ont bâti l'organisme.

Longue vie, Mme la Présidente, à Répit Une heure pour moi, et, j'en suis certaine, qui était essentiel, demeure essentiel et le sera encore dans les années futures! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jean-Lesage.

**Souligner l'engagement de MM. Noah Ducharme et Antonin Girard
dans la lutte contre les changements climatiques
et pour la protection de l'environnement**

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, il y a quelque chose qui cloche. L'avenir de notre environnement est tellement inquiétant et les mesures en place tellement insuffisantes que ce sont les élèves du secondaire qui doivent manifester pour attirer l'attention du gouvernement.

Ce n'est pas normal, mais, en même temps, ça donne espoir. J'ai une admiration infinie pour cette jeunesse impliquée et conscientisée qui donne foi en l'avenir. Je pense à deux jeunes de Québec, Noah Ducharme et Antonin Girard. Depuis février, on peut les voir manifester, les jeudis, devant l'hôtel du Parlement. Au départ, ils étaient deux. Maintenant, le mouvement grandit. Et, en ce moment, leur pétition sur le seuil maximal de nickel dans l'air est en voie d'être déposée et a amassé plus d'un millier de signatures.

Il y a beaucoup de choses qui me préoccupent, mais je suis rassuré de savoir que les leaders de demain prennent déjà les devants. Maintenant, c'est à nous d'être à la hauteur de leurs espoirs. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Masson.

**Souligner le travail des organismes communautaires
de la circonscription de Masson****M. Mathieu Lemay**

M. Lemay : Mme la Présidente, j'aimerais profiter de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome pour souligner le travail extraordinaire des 4 000 organismes, 60 000 travailleurs et 425 000 bénévoles qui composent le réseau québécois des communautaires.

Donc, je peux vous assurer, Mme la Présidente, que les citoyens de ma circonscription sont privilégiés de pouvoir compter sur des organismes communautaires en or.

Alors, d'ailleurs, je pourrais vous en énumérer plusieurs, mais je vais vous parler particulièrement du Relais de Mascouche, qui fournit un soutien alimentaire aux personnes les plus vulnérables, d'Uniatox, un organisme de prévention de toxicomanie et de réinsertion sociale, ainsi que de Parenfants de Mascouche, qui offre un service incroyable à toutes nos familles.

Alors, grâce à leur créativité et à leur dévouement, ils ont joué un rôle fondamental dans le combat contre la COVID-19, tout en continuant d'offrir des services essentiels à nos concitoyens en difficulté.

Alors, Mme la Présidente, je tiens à féliciter tous nos organismes communautaires pour le travail accompli. Ils font une réelle différence dans le quotidien des nombreux Québécoises et Québécois. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jonquière.

**Rendre hommage à M. Sébastien Pilote,
réalisateur du film *Maria Chapdelaine*****M. Sylvain Gaudreault**

M. Gaudreault : Oui, Mme la Présidente, je tiens à souligner la réalisation remarquable du film *Maria Chapdelaine* par un scénariste et réalisateur du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Sébastien Pilote.

Sébastien a relevé le défi de créer une quatrième adaptation du célèbre roman de Louis Hémon. Son film a occupé le sommet du box-office québécois.

J'ai eu la chance de voir le film. Sébastien fait une relecture brillante de ce roman du terroir, dont l'analyse classique se résume trop à un peuple né pour un petit pain. Tout en étant très conforme au roman, il nous fait plutôt découvrir une Maria qui assume pleinement son choix de faire de la terre pour occuper le territoire et repousser les frontières de la colonisation de plus en plus vers le nord.

Tout est magnifique dans ce film, les images, les couleurs, les références historiques, conformes à ce peuple qui a bûché — c'est le cas de le dire — pour développer nos régions.

Je tiens à féliciter Sébastien Pilote, toute l'équipe de production, les acteurs, convaincants, dont Sara Montpetit dans le rôle-titre, une véritable révélation, Sébastien Ricard, Hélène Florent et tous les autres. J'invite tous les députés à aller voir le film. Bravo, Sébastien!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Mme la députée de Huntingdon, la parole est à vous.

**Rendre hommage à Mme Catherine Plamondon,
pharmacienne****Mme Claire Isabelle**

Mme Isabelle : Merci, Mme la Présidente. Pharmacienne propriétaire de pharmacies dans la circonscription de Huntingdon, Catherine Plamondon est très active.

En 2018, elle participe à l'émission radiophonique *Véronique et les fantastiques* comme la Fantastique Pharmacienne. Cette expérience inspirante la motive à rédiger un guide pour démystifier le rôle de la pharmacienne et du pharmacien, tel qu'expliquer comment prévenir ou soigner nos petits bobos.

D'ailleurs, saviez-vous que 38 % de la population considère qu'un échange professionnel auprès d'une ou d'un pharmacien leur a évité de consulter un médecin en clinique ou à l'urgence?

Comme nous le savons, la loi n° 31 présentée en 2020 par la ministre de Sanguinet leur confère maintenant de nouvelles responsabilités, telles que la vaccination, ce qui a permis aux cliniques de Mme Plamondon d'offrir tout près de 1 800 doses.

Mme Plamondon, merci pour votre dévouement. Et achetez son guide.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Montarville.

Souligner le 50e anniversaire du Grand Théâtre de Québec**Mme Nathalie Roy**

Mme Roy : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je veux souligner le 50e anniversaire du Grand Théâtre de Québec.

C'est en 1971 qu'a été inauguré ce haut lieu de la culture de la capitale nationale. Pour l'occasion, le grand chef d'orchestre Wilfrid Pelletier venait diriger l'Orchestre symphonique de Québec dans ses nouveaux quartiers, le dramaturge Jean Barbeau lançait la programmation du Théâtre du Trident, et Les Grands Ballets canadiens mettaient à l'affiche l'opéra rock *Tommy*, tiré de l'oeuvre du légendaire groupe The Who. Ce dernier projet avait semé l'émoi, tout comme la grande murale de Jordi Bonet, jugée vulgaire, à l'époque, imaginez.

Lieu de grandes rencontres artistiques, le Grand Théâtre a fait sa marque en tant que leader en création et en diffusion des arts de la scène. Animé par le désir d'atteindre un vaste public sans faire de compromis sur la qualité des oeuvres, il a fait place à l'audace des créateurs.

Du haut de ses 50 ans, notre Grand Théâtre de Québec est devenu une véritable institution, plus pertinente que jamais. Souhaitons-lui un excellent 50e. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Est-ce que j'ai votre consentement pour permettre au député d'Arthabaska de faire une 11e déclaration de députés?

Des voix : Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le député d'Arthabaska, la parole est à vous.

**Rendre hommage à des élus sortants des
MRC d'Arthabaska et de L'Érable****M. Eric Lefebvre**

M. Lefebvre : Merci, Mme la Présidente. Je désire rendre hommage à des gens avec qui j'ai collaboré et qui ont fait preuve de courage, d'audace, d'écoute et de créativité en s'impliquant activement au sein de leur communauté en tant que mairesse et maires, au sein de ma circonscription.

Une mairesse, sept maires ainsi que les préfets de la MRC d'Arthabaska et de L'Érable ont déjà annoncé qu'ils ne solliciteraient pas un nouveau mandat. Être à la tête d'une municipalité demande énormément de temps et de sacrifices. Je salue leur implication. Ils ont participé activement à améliorer leur milieu de vie tout en contribuant à faire rayonner le territoire d'Arthabaska-L'Érable.

Je désire ainsi, Mme la Présidente, saluer tout le travail effectué par Mme Marie-Claude Chouinard ainsi que MM. Alain St-Pierre, Lionel Fréchette, Mario Fortin, André Bellavance, Alain Dubois, Yves Boissonneault et Sylvain Labrecque. Merci pour tout. Et bon succès dans vos défis futurs.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Cela met fin à la rubrique de déclarations de députés.

Je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 53)

(Reprise à 10 h 6)

Le Président : Mmes et MM. les députés, bon mercredi. Bonne journée à toutes et à tous. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Oui, M. le Président, pourriez-vous appeler l'article a du feuilleton, s'il vous plaît?

Projet de loi n° 3

Le Président : Et, à l'article a du feuilleton, M. le ministre des Finances présente le projet de loi n° 3, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier. M. le ministre, à vous la parole.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, M. le Président. Ce projet de loi modifie diverses mesures législatives concernant principalement le secteur financier.

Le projet de loi modifie la Loi sur l'assurance automobile afin de prévoir les règles en matière d'assurance responsabilité applicables aux entreprises lorsqu'une personne, dont les services ont été retenus par cette entreprise, utilise son véhicule automobile aux fins de son travail. Il permet également la communication des renseignements concernant l'expérience en assurance automobile des assureurs ainsi que l'expérience en conduite automobile des personnes que ces derniers assurent aux cabinets inscrits en assurance de dommages.

Le projet de loi modifie ensuite la Loi sur les assureurs afin principalement :

1° de permettre qu'une union réciproque puisse être formée de parties qui ne sont pas dotées de la personnalité juridique;

2° de prévoir qu'un preneur ne puisse résoudre un contrat d'assurance voyage lorsque le voyage visé par la garantie a débuté;

3° de permettre à un assureur d'acquérir et de détenir des titres de capital d'apport dans un cabinet inscrit en assurance de dommages au-delà des limites prévues par la Loi sur les assureurs si cet assureur, son groupe financier ou les personnes morales qui leur sont liées respectent les limites prévues par la Loi sur la distribution des produits et services financiers.

Le projet de loi modifie aussi la Loi sur les coopératives de services financiers afin de revoir les règles relatives à l'audit des états financiers d'une coopérative de services financiers ou d'un fonds de sécurité. Il prévoit que les limites aux placements d'une fédération ne s'appliquent pas lorsqu'elle acquiert ou détient des titres de capital d'apport de ses membres auxiliaires participants.

Le projet de loi modifie également la Loi sur le courtage immobilier pour prévoir qu'une personne autorisée en vertu de la loi d'une autre autorité législative que le Québec à se livrer à une opération de courtage visant la vente, l'achat ou la location d'un immeuble doit maintenant être titulaire d'un permis de courtier ou d'agence délivré au Québec ou d'une autorisation spéciale de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec pour se livrer à une opération de courtage immobilier visant la localisation d'un immeuble au Québec.

Le projet de loi modifie la Loi sur la distribution de produits et services financiers afin, notamment :

1° de prévoir les obligations propres au courtier hypothécaire;

2° d'ajuster les obligations de divulgation des liens d'affaires des cabinets de courtage en assurance de dommages et des agences en assurance de dommages ainsi que la forme de ces divulgations;

3° de prévoir les critères d'indépendance des administrateurs de la Chambre de la sécurité financière et de la Chambre de l'assurance de dommages.

• (10 h 10) •

Le projet de loi modifie la Loi sur l'encadrement du secteur financier afin notamment de créer un conseil d'administration au sein de l'Autorité des marchés financiers et d'abolir le Conseil consultatif de régie administrative. Il assujettit l'autorité à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Le projet de loi modifie également la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts afin de retirer la possibilité pour l'Autorité des marchés financiers d'annuler des parts émises par une institution de dépôts faisant partie du groupe coopératif ou de radier toute partie des créances non garanties négociables et transférables.

Le projet de loi prévoit qu'un avis concernant une opération qui nécessite un réexamen d'une autorisation par l'Autorité des marchés financiers, en vertu de la Loi sur les assureurs, de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection de dépôts et de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, est publié à son bulletin au plus tard 30 jours avant la date fixée pour cette opération.

Le projet de loi prévoit aussi que certaines obligations d'une institution financière ou certaines interdictions applicables à une telle institution peuvent viser quiconque est contrôlé par cette institution ou quiconque agit pour son compte.

Finalement, le projet de loi propose diverses mesures d'assouplissement applicables pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 aux personnes ayant des dettes d'études en vertu du Programme de prêts et bourses. Il apporte des corrections de nature technique et contient des dispositions de concordance et des dispositions transitoires. Merci, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Et, en application de l'ordre spécial, j'invite les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes sur la présentation de ce projet de loi, suivi des députés indépendants. M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le député de Jonquière?

M. Gaudreault : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Mme la députée d'Iberville?

Mme Samson : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, merci, M. le Président. Vous savez à quel point on apprécie le temps en commission parlementaire avec le ministre des Finances, je sais à quel point il l'apprécie également, donc nous demandons, si c'est possible, la tenue de consultations particulières avec le ministre et les intervenants concernés.

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Oui, M. le Président. Le ministre des Finances trépigne d'impatience, M. le Président. Ceci étant dit, il nous fera plaisir d'entendre les suggestions des groupes d'opposition pour les consultations particulières.

Le Président : Merci.

Dépôt de documents

Nous passons à la rubrique Dépôt de documents. La parole à Mme la ministre de la Sécurité publique.

Rapports annuels du Comité de déontologie policière, du Commissaire à la lutte contre la corruption et de la Régie des alcools, des courses et des jeux, rapport annuel et plan stratégique 2020-2023 du Bureau des enquêtes indépendantes, plan stratégique 2021-2026 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles et Entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et la ministre de la Sécurité publique

Mme Guilbault : Oui, M. le Président. Permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2020-2021 du Comité de déontologie policière, du Bureau des enquêtes indépendantes, du Commissaire à la lutte contre la corruption et de la Régie des alcools, des courses et des jeux, le plan stratégique 2020-2023 du Bureau des enquêtes indépendantes, la planification stratégique 2021-2026 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles ainsi qu'une entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et la ministre de la Sécurité publique.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés. M. le ministre des Finances.

Rapport annuel de l'Institut de la statistique, et plan triennal des sondages 2021-2024 de Revenu Québec et avis de la CAI

M. Girard (Groulx) : Je dépose le rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Institut de la statistique du Québec ainsi que le plan triennal des sondages 2021-2024 de Revenu Québec. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CUSM et du CIUSSS—Nord-de-l'Île-de-Montréal et rapports annuels de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et de la Commission sur les soins de fin de vie

M. Dubé : Oui, M. le Président. Merci. Je dépose les rapports annuels 2020-2021 du bureau de la commissaire aux plaintes du CUSM, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le rapport annuel d'activité 2020-2021 de la Commission sur les soins de fin de vie ainsi que le rapport 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal. Merci, M. le Président.

Le Président : Et ces documents sont également déposés. M. le ministre des Transports.

Plan stratégique 2021-2025 de la Société de l'assurance automobile

M. Bonnardel : M. le Président, je dépose le plan stratégique 2021-2025 de la Société de l'assurance automobile du Québec. Merci.

Le Président : Merci. Ce document est déposé. Mme la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

Rapport annuel du Centre d'acquisitions gouvernementales

Mme LeBel : Merci, M. le Président. Je dépose le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Centre d'acquisitions gouvernementales. Merci, M. le Président.

Le Président : Ce document est déposé. Mme la ministre du Tourisme.

Rapports annuels de la Société du Palais des congrès de Montréal, du Parc olympique et de la Société du Centre des congrès de Québec

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le Président. Je dépose les rapports annuels 2020-2021 du Palais des congrès de Montréal, du Parc olympique, ainsi que le rapport annuel d'activité 2020-2021 de la Société du Centre des congrès de Québec.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés. M. le leader adjoint du gouvernement.

Réponses à des pétitions

M. Caire : M. le Président, je dépose les réponses du gouvernement aux pétitions présentées en Chambre le 14 septembre par les députées de Vaudreuil, de Maurice-Richard, de Laviolette—Saint-Maurice et de Mercier, le 15 septembre par le député de Laurier-Dorion et le 23 septembre par la députée d'Iberville.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés.

Liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée

Pour ma part, je dépose la liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée.

Rapport de la Table citoyenne

Je dépose également le rapport de la Table citoyenne, qui s'est réunie en juin dernier. Ce rapport présente les pistes d'action suggérées par les citoyennes et citoyens pour améliorer les mécanismes de participation publique de l'Assemblée. Il s'agit d'une première pour l'Assemblée nationale, et je le souligne, et un des moyens mis en place pour se rapprocher des préoccupations de la population, d'améliorer, évidemment, les échanges avec elle, de bonifier la diffusion de l'information parlementaire. Et je tiens, à ce moment-ci, à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et organisé cet important exercice, qui permettra également d'alimenter nos discussions sur la réforme parlementaire.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Priorités du gouvernement

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Hier, le premier ministre nous a fait son discours inaugural. Mais, dans son discours inaugural, il y avait des absents, plusieurs absents. Je n'ai pas entendu le premier ministre nous parler des patients qui attendaient depuis des années, deux ans, trois ans, pour avoir accès à un médecin de famille. Je n'ai pas entendu le premier ministre nous parler des personnes qui sont en attente de chirurgie et dont la chirurgie a été reportée trois, quatre, parfois cinq fois. Je n'ai pas non plus entendu le premier ministre nous parler de ce que vivent les éducatrices dans les services de garde puis leurs conditions de travail, pas plus que j'ai entendu le premier ministre nous parler de la réalité des entrepreneurs qui essaient de trouver des gens pour combler les postes qu'ils ont à occuper.

Et deux absents importants aussi. Je ne l'ai pas entendu dire qu'il y avait une pénurie de main-d'oeuvre qui était grave et à laquelle il fallait s'attarder tout particulièrement. Quant aux changements climatiques, il en a parlé seulement à la 53e minute de son discours. C'est dire l'importance qu'il y accorde.

M. le Président, pourquoi il y a eu tous ces absents dans le discours du premier ministre hier?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le premier ministre... M. le premier ministre! M. le Président, la cheffe de l'opposition officielle n'a pas entendu le même discours que moi.

J'ai parlé des médecins de famille. J'ai même dit que ma patience commençait à avoir des limites. J'ai dit qu'on avait des négociations avec la FMOQ.

J'ai parlé des éducatrices, on va d'ailleurs en parler dans les prochaines heures encore plus, mais pour dire qu'on augmente... on a augmenté de 12 % à 17 % leur salaire puis on est en négociation avec les éducatrices.

J'ai parlé des changements climatiques. Elle dit que j'ai commencé à en parler à la 53e minute, M. le Président. Il y avait des sujets importants. Des fois, on garde ça pour la fin. Il y avait aussi la cohésion nationale, c'était même après l'environnement. Ce n'est pas parce que c'est à la 53e minute que c'est moins important.

Puis, pour ce qui est de la rareté ou la pénurie de main-d'oeuvre, on peut s'acheter un dictionnaire des synonymes pour s'amuser ensemble, mais je me rappelle bien d'avoir dit qu'il manque de main-d'oeuvre.

Donc, je ne sais pas où était la cheffe de l'opposition officielle, ce qu'elle lisait ou ce qu'elle faisait, mais je pense que, les sujets qu'elle a mentionnés, je les ai mentionnés.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, on va les prendre un par un, à ce moment-là. Quand quelque chose est important et fondamental, puis qu'on parle des changements climatiques, puis qu'on parle de jeunes, si le premier ministre s'était assis avec des jeunes de 12, de 14, de 16 ans, ce n'est pas à la 53e minute qu'il aurait abordé ce sujet-là, parce que ça aurait pris 53 secondes pour que les jeunes nous en parlent.

Pourquoi a-t-il attendu tellement? Est-ce que c'est parce que ce n'est pas une priorité pour le gouvernement?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, ça fait quelques fois que j'entends la cheffe de l'opposition officielle dire qu'elle, elle est sur le terrain. M. le Président, j'ai passé une bonne partie de l'été sur le terrain. J'ai arrêté à cause de la quatrième vague puis je vais recommencer bientôt. J'ai rencontré beaucoup de jeunes, cet été, qui m'ont parlé d'éducation, d'économie mais qui m'ont parlé aussi des changements climatiques. Puis, M. le Président, je pense qu'on n'a pas à être gênés des résultats. D'abord, on a déposé, pour la première fois, un plan chiffré. On a des projets de 61 milliards de dollars dans le transport collectif. On a signé une entente avec New York. M. le Président, je vais continuer...

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle. Vous êtes la seule à avoir la parole.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Puisque le premier ministre nous dit qu'il a parlé à des jeunes sur le terrain, en matière d'éducation, est-ce qu'il peut nous parler du décrochage scolaire, dont il ne nous a pas parlé, et qui a doublé dans plusieurs régions du Québec, décrochage scolaire qui touche, évidemment, les jeunes mais qui touche aussi des parents, qui sont particulièrement inquiets? Les jeunes, ils ont sûrement parlé de changements climatiques, mais ils ont aussi parlé de la difficulté de revenir sur les bancs de l'école. Est-ce que ça, c'est quelque chose qu'il va également discuter avec les parents et les jeunes?

• (10 h 20) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je suis fier de dire que le Québec, c'est un des endroits au monde où on a gardé les élèves le plus de jours à l'école. Ça a été non négociable pour moi depuis les 20 derniers mois. Donc, nos enfants ont été beaucoup plus à l'école que dans les autres provinces, que dans les États américains.

Mais évidemment, au début de la pandémie, comme partout dans le monde, il y a eu des jours qui ont été perdus. On a eu du rattrapage pendant tout l'été, on a sauvé l'année scolaire.

Donc, je ne sais pas à quoi fait référence la cheffe de l'opposition officielle.

Le Président : Troisième complémentaire, la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, je fais référence à Anaïs. Je fais référence à Anaïs, qui, elle, a été dans des maternelles quatre ans, et, quand il a fallu avoir accès à des services parce qu'elle avait une difficulté d'apprentissage, elle n'a pas trouvé de services. En fait, ce qui s'est produit, c'est que ses parents ont dû aller dans le privé pour pouvoir trouver des services. Ça, c'est le résultat de ce qui se passe aujourd'hui dans notre service... dans notre système d'éducation. Alors, quand le premier ministre me demande de qui je parle, bien, je parle d'Anaïs.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, c'est assez spécial d'entendre la cheffe de l'opposition officielle parler des maternelles quatre ans alors que le Parti libéral est contre l'accélération du développement des maternelles quatre ans.

La cheffe de l'opposition officielle oublie de dire aussi que les libéraux, pendant 15 ans, n'ont à peu près pas ajouté d'orthophonistes, alors que nous, on l'a fait de façon importante, depuis trois ans.

Est-ce qu'il y en a assez? Non, M. le Président, puis je vais continuer d'ajouter des orthophonistes, parce qu'il n'y a rien de plus important que de s'occuper des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage.

Le Président : Question principale, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Engagements électoraux de la Coalition avenir Québec

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, parlons des engagements du premier ministre. Il parle beaucoup des années passées, mais parlons de ses propres engagements.

Lorsqu'il s'est présenté en campagne électorale, en 2018, il a fait beaucoup d'engagements en matière de santé. Il nous a dit notamment deux choses importantes : qu'il allait faire en sorte que tous les Québécois aient accès à un médecin de famille, alors qu'on voit qu'aujourd'hui la liste ne fait que s'allonger, depuis qu'il est au gouvernement, et il nous a dit également que, pour les urgences, ça allait prendre 90 minutes pour que quelqu'un puisse voir un médecin.

Ces deux engagements-là, est-ce qu'il peut nous dire quand est-ce qu'il va les rencontrer?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, on se souvient tous de l'ancien ministre de la Santé, député de Laporte, si je me souviens bien, qui a déposé le projet de loi n° 20 et...

Des voix : ...

M. Legault : ...La Pinière, pardon, député de La Pinière, député de La Pinière, qui avait, lui aussi, dit qu'il donnerait un médecin de famille à tout le monde. Qu'est-ce qu'il a fait? Il a déposé le projet de loi n° 20 puis il a donné deux ans au syndicat des médecins de famille pour livrer la marchandise. Puis, après deux ans, bien, il s'est rendu compte que la FMOQ n'a pas livré.

M. le Président, on est en discussion avec la FMOQ. Évidemment, on ne peut pas oublier qu'il y a eu 20 mois de pandémie, où on a eu une situation vraiment exceptionnelle. Et, M. le Président, on est discussion, actuellement, puis je n'ai toujours pas oublié qu'on a assez de médecins de famille, au Québec, si tous les médecins de famille prennent en charge un nombre raisonnable de patients, pour que tous les Québécois aient un médecin de famille.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Un médecin de famille, c'était son engagement. Et, pendant qu'il est en discussion, voici ce qui est en train de se produire : on était à 430 000 personnes qui avaient besoin d'un médecin de famille en 2017, aujourd'hui on est rendus à 800 000 personnes, plus de 800 000 personnes qui attendent un médecin de famille. Ça, c'est le résultat du travail du gouvernement actuel.

M. le Président, quand le premier ministre dit qu'il va rencontrer tous ses engagements, est-ce que ça veut dire que les 800 000 personnes, l'année prochaine, auront un médecin de famille?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, quand le Parti libéral a quitté le pouvoir, il y avait 6 425 000 Québécois qui avaient un médecin de famille. Aujourd'hui, il y a 6 570 000 Québécois qui ont un médecin de famille. Ce n'est pas assez, M. le Président, il faut accélérer la prise en charge. Malheureusement, il y a des médecins de famille qui refusent, actuellement, de prendre en charge un nombre de patients. Malheureusement, il y a une convention collective qui a été signée par le Parti libéral avec la FMOQ, donc il faut travailler avec ça. Mais j'ai confiance que le ministre de la Santé va réussir à y arriver.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : La réalité, M. le Président, c'est que, sous le gouvernement caquiste, 400 000 personnes de plus attendent pour avoir un médecin de famille. C'est ça, la réalité. C'est ça, le chiffre.

Parlons des urgences, M. le Président, 90 minutes d'attente dans les urgences. Aujourd'hui, les urgences, on en ferme, on en ferme, M. le Président. Puis combien de temps les gens attendent à l'urgence? Ce n'est pas trois heures, ce n'est pas six heures, c'est rendu 15 heures, M. le Président.

Est-ce que le premier ministre s'engage à respecter son engagement de 2018 également avec 90 minutes d'attente à l'urgence?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, tout le monde le sait, au Québec, sauf peut-être la cheffe de l'opposition officielle, actuellement il y a une pandémie, qui a duré pendant 20 mois. En plus de soigner les patients réguliers, on a dû soigner les patients COVID. Il y a des infirmières qui se sont découragées, qui ont quitté. Il nous manque 4 000 infirmières. On en a trouvé à peu près 2 000 déjà, M. le Président, grâce aux mesures qui ont été annoncées par le ministre de la Santé. M. le Président, on chemine dans la bonne direction, compte tenu du contexte qu'on a vécu, au Québec, comme dans toutes les autres provinces puis les autres États dans le monde.

Le Président : Question principale, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mesures pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Parlons d'un contexte qui est spécifique au Québec, celui de la pénurie de main-d'oeuvre, celui de la pénurie de main-d'oeuvre. Le premier ministre dit qu'il peut utiliser le mot «manque», mais il ne veut pas reconnaître la gravité de la situation. Il n'a jamais reconnu à quel point c'était important quand il y avait 120 000 postes vacants. Aujourd'hui, on est rendus à 200 000 postes vacants, au Québec. Et cette pénurie-là engendre des conséquences graves pour les gens dans leur quotidien, pour les entrepreneurs, bien sûr, mais dans notre service public. Il manque de monde partout.

La question que j'ai pour le premier ministre : Quand est-ce qu'il va regarder, et reconnaître la gravité de la situation, et agir sur tous les fronts pour régler cette situation?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, j'écoutais, hier, la cheffe de l'opposition officielle, comme les journalistes, d'ailleurs, et la cheffe de l'opposition officielle disait : Le premier ministre n'a pas prononcé le mot «pénurie». Et là il y a des journalistes qui ont dit : Oui, mais il a prononcé le mot «manque», il a prononcé le mot «rareté». Je ne sais pas c'est quoi, la différence, M. le Président, entre ces différents mots là.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

M. Legault : Ce qu'on sait, c'est qu'il nous manque d'employés, au Québec. Maintenant, on doit distinguer entre les emplois essentiels, qu'on est en train de régler, puis le marché du secteur privé, où on voit les salaires augmenter, les travailleurs ont le gros bout du bâton.

Donc, je le sais, que le Parti libéral veut plus d'immigrants. Ça, là-dessus, on a un différend.

Le Président : Première complémentaire. La parole n'appartient qu'à la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, le premier ministre, il aime souvent dire que, nous, ce que l'on veut, c'est plus d'immigrants. Les immigrants, ça représente une partie de la solution, ça représente 20 % de la solution, et on devrait pouvoir en parler, mais je rappelle au premier ministre qu'on a fait des propositions, au nombre de huit, et qu'il devrait toutes les considérer.

Mais, quand on parle de manque de main-d'oeuvre, oui, un manque de main-d'oeuvre, ça arrive, mais, M. le Président, dans le système d'éducation, aujourd'hui, là, voici ce que l'on retrouve en termes de pénurie, voici le nombre d'orthophonistes qu'il manque. C'est ça, une pénurie de main-d'oeuvre. Et ça, ça veut dire qu'on doit regarder toutes les options, incluant l'immigration.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, on est en train de travailler très fort à combler les postes d'infirmière, d'enseignant, d'éducatrice. On augmente les salaires. Jamais ça n'a été fait, dans le passé, d'augmenter de 15 %, 20 % les salaires de seulement certains groupes d'employés.

Maintenant, dans le secteur privé, bien, il y a une bonne nouvelle pour les 4,5 millions de travailleurs, il y a des augmentations de salaire importantes. L'important, c'est la richesse par habitant, pas la richesse totale.

Donc, je comprends que le Parti libéral veut toujours, toujours plus d'immigrants, mais il faut respecter la capacité d'intégration du Québec en français.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : La capacité d'intégration en français, M. le Président, c'est la responsabilité d'abord du premier ministre dans ce qu'il déploie. Ce qu'il est en train de dire, c'est qu'il a baissé les bras pour cette capacité d'intégration. C'est ça qu'il est en train de nous dire. Ce qu'il est en train de dire aux employeurs, ce qu'il est en train de dire à tout le monde, c'est que, finalement, on n'a pas besoin de vraiment se préoccuper de cet enjeu-là, parce que, cet enjeu-là, on va régler à la pièce à droite et à gauche. Mais, pendant qu'il nie le problème, on est passés de 120 000 postes vacants à 200 000 postes vacants, et ça, ça a un impact sur tout le monde, sur tout le Québec. A quand une véritable politique?

• (10 h 30) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, quand le Parti libéral était au pouvoir, il y avait 50 % des nouveaux arrivants qui ne parlaient pas français, 50 %. C'est ça, l'héritage qu'on a pris puis sur lequel on travaille actuellement pour augmenter de façon importante les cours de français, augmenter les conditions. On a demandé au gouvernement fédéral de rapatrier le choix des immigrants, concernant la réunification familiale.

Bon, le Parti libéral préfère augmenter toujours plus le nombre d'immigrants. Nous, on préfère mieux qualifier, investir en éducation auprès des Québécois. C'est un choix fondamental qui est différent.

Le Président : ...question. Je demande à tous d'être attentifs aux questions et réponses sur la période de questions, elle est importante. M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Accès au logement

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Beaucoup de choses vont être dites ou écrites sur le contenu du discours prononcé hier par le premier ministre. Bien, ce matin, moi, j'ai plutôt envie de parler de ce qui n'a pas été dit.

Sur 1 h 30 min de discours, le premier ministre a eu le temps de nous exposer sa plateforme électorale pour son deuxième et aussi le troisième mandat, auquel il rêve déjà, mais il a seulement consacré 10 secondes au logement. 10 secondes, aucune proposition, aucun plan, alors que toutes les régions du Québec traversent une crise historique du logement. Les

loyers explosent, c'est 12 % d'augmentation en un an à Sherbrooke. Le prix des maisons aussi : 35 % d'augmentation, 35 % en un an à la grandeur du Québec. Le marché immobilier est devenu fou, au Québec.

Ce qui se passe, là, c'est une fracture générationnelle qui est en train de s'ouvrir sous nos yeux. Pour les jeunes familles, avoir un toit sur la tête, c'est en train de devenir synonyme d'endettement pour la vie ou d'appauvrissement à chaque mois.

Je vais commencer par le début, je vais commencer par une question simple, et je mets sincèrement le premier ministre au défi de me répondre clairement par un oui ou par un non.

Il dit que le Québec doit changer, que les choses doivent changer. Moi, je veux savoir si lui, il a changé, depuis sa déclaration sur les appartements à 500 \$ par mois. Je veux savoir si aujourd'hui le premier ministre est prêt à reconnaître l'existence d'une crise du logement au Québec. C'est facile. Oui ou non?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, pendant 20 mois, beaucoup de citoyens n'ont pas dépensé, n'ont pas voyagé, et, résultat des courses, il y a une forte demande sur le logement, qui fait que le prix des logements a augmenté de façon très importante. Il n'y a pas seulement du côté du logement abordable, il y a la classe moyenne aussi qui a de la difficulté, dans certains cas, à acheter un logement ou à louer un logement à un prix qui est raisonnable. Donc, là-dessus, on s'entend.

Donc, il faut aider à mettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, ce qu'on a fait. On a donné 2,3 milliards de baisses de taxes, tarifs et autres, depuis le début. Je sais que Québec solidaire était contre ça, Québec solidaire nous a dit : Nous, on veut augmenter les impôts de 10 milliards. M. le Président, je pense que la meilleure façon d'aider les Québécois à faire face au coût du logement, au coût de l'épicerie, au coût d'à peu près tout ce qui augmente, c'est de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Je sais que Québec solidaire n'est pas d'accord avec ça, mais je sais que le ministre des Finances est d'accord avec ça. Il y a encore un minibudget puis un budget qui s'en viennent. Donc, on va continuer à travailler à mettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, entre autres pour les aider à payer le coût du logement, qui est plus élevé.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Si le premier ministre tenait tant que ça à remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, il gèlerait les tarifs d'Hydro-Québec pour la prochaine année, parce qu'à cause de son projet de loi il va y avoir un choc tarifaire, et c'est encore les familles à faibles revenus qui vont manger la claque, M. le Président, alors qu'il avait promis de mettre fin aux augmentations abusives chez Hydro-Québec. Ça, ce serait une manière de venir en aide aux familles. Il nous a annoncé qu'il ne le ferait pas.

Il y a 1,2 million de personnes, au Québec, qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Ça va en prendre combien pour que le premier ministre se mette à parler de logement dans ses discours?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, M. le Président, concernant les tarifs d'Hydro-Québec, on a eu deux partis qui ont joué au yoyo. Il y a des années qu'il y avait des grosses augmentations, des années qu'il y avait des petites augmentations. Je vous donne un exemple. Parti québécois, 2014 : inflation, 1,4 %; ils ont augmenté les tarifs d'électricité de 4,3 %. 2015, Parti libéral : inflation, 1,1 %; augmentation des tarifs d'électricité, 2,9 %.

Nous, ce qu'on a promis aux Québécois, c'est que les tarifs d'électricité n'augmenteront pas plus que l'inflation pour qu'il y ait de la prévisibilité, pour ne pas qu'il y ait de choc tarifaire.

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...je pense, c'est ce qu'il y avait à faire.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Résultat des courses : les familles du Québec, cette année, vont payer leur électricité beaucoup, beaucoup, beaucoup plus cher. Il va contribuer à l'augmentation du coût de la vie qu'il prétend combattre.

Mais on va mettre ça de côté, je vais faire une proposition constructive au premier ministre, il nous demande souvent de le faire. La spéculation immobilière est en train de ravager le Québec. J'ai une proposition pour le premier ministre. Elle est à la fois nationaliste et constructive et elle est pragmatique.

Est-ce qu'il est prêt à envisager la mise en place, comme en Ontario, d'une taxe sur les acheteurs étrangers pour calmer la spéculation immobilière?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bon, d'abord, M. le Président, ce n'est, selon tous les spécialistes, pas la meilleure façon de régler le problème.

Deuxièmement, pensons à tous les propriétaires, au Québec, de maisons, on sait qu'au Québec, là, le prix des maisons est beaucoup, beaucoup moins élevé qu'en Ontario, qu'en Colombie-Britannique, qu'à peu près n'importe où dans le monde.

Ce que Québec solidaire propose encore, c'est de mettre des nouvelles taxes, veut régler tous les problèmes avec des nouvelles taxes. Nous, ce qu'on va faire, c'est de mettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. On a déjà mis 2,3 milliards dans le portefeuille des Québécois. C'est ça, l'approche de notre gouvernement. Je sais que c'est le contraire de l'approche de QS.

Le Président : Question principale, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

Demandes du Québec au gouvernement fédéral

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : M. le Président, hier, le premier ministre a confirmé dans son discours qu'il avait abdiqué face au régime canadien. Le premier ministre a donc confirmé qu'il allait, tout comme, avant lui, Philippe Couillard, s'employer à se défendre contre les empiètements du gouvernement fédéral dans les champs de compétence du Québec, poursuivre les éternels combats pour tenter d'obtenir des hausses de transferts en santé notamment, des combats, bien sûr, essentiels mais sans issue à court, moyen ou long terme, à renouveler toujours. Que voulez-vous? C'est ce qu'il offre au Québec, de recommencer encore et encore les mêmes combats, sans s'attaquer aux vrais problèmes structurels au sein de cette fédération dysfonctionnelle.

Alors même qu'il demande aux Québécoises et aux Québécois de faire preuve de cohésion nationale, il abdique lui-même à rapatrier les budgets et les pouvoirs en matière de culture. Pendant qu'il se plaint à répétition des empiètements du gouvernement fédéral, il ne fait rien pour initier des transferts de points d'impôt en faveur du Québec. Pendant que le premier ministre annonce la fin des hydrocarbures au Québec, bien, il laisse le fédéral continuer d'empiéter dans les lois environnementales, notamment en continuant d'étudier le projet de gazoduc GNL, alors qu'on veut y mettre fin.

Le premier ministre admet-il qu'il a non seulement abandonné l'ambitieux projet de faire du Québec un pays indépendant, mais qu'il n'a entrepris aucune action sérieuse pour réformer le fédéralisme comme il s'y était engagé en 2018?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je rappelle au chef du troisième groupe d'opposition qu'on a négocié plusieurs ententes sans condition avec le gouvernement fédéral. Je prends l'exemple des garderies. On a reçu de l'argent sans aucune condition, on pourrait prendre tout cet argent-là puis l'investir dans un autre secteur. Donc, c'est sans condition. C'est ce qu'on demande aussi pour la santé.

Maintenant, M. le Président, je le sais, le Parti québécois propose un référendum sur la souveraineté dans un premier mandat. Il sait très bien qu'il n'y a pas de majorité des Québécois qui sont d'accord avec ça. Mais moi, je sais qu'il y a une majorité de Québécois qui sont d'accord pour que le Québec ait plus d'autonomie.

Donc, M. le Président, on a l'appui de la majorité des Québécois. On va réussir, comme on l'a fait dans le passé, à faire des gains à Ottawa. Je pense, c'est une meilleure approche que de promettre un référendum sur la souveraineté dans un premier mandat.

• (10 h 40) •

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : M. le Président, on le voit encore : Jean Charest, Philippe Couillard, M. Legault, mêmes réponses... M. le premier ministre, pardon, mêmes réponses.

Dans son discours d'hier, pas un mot sur le plan, les revendications de la CAQ pour réformer le fédéralisme. Qu'en est-il des 22 revendications qu'il prétendait vouloir porter et obtenir, des actions vigoureuses, disait-il, pour obtenir des changements? Pourquoi ce silence, hier? Pourquoi avoir abdiqué?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le chef du troisième groupe d'opposition a peut-être manqué quelque chose pendant la campagne fédérale. Quand M. Trudeau, M. Singh ont dit, entre autres, qu'ils ne voulaient pas nous céder la sélection des immigrants dans la portion réunification familiale, j'ai dit haut et fort que, si on tenait à défendre notre nation, il ne fallait pas voter pour ces deux partis-là. Il y a des gens qui ont interprété ça de toutes sortes de façons, entre autres le Parti québécois, mais, M. le Président...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...je vais toujours, en premier, défendre l'autonomie du Québec.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : M. le Président, malgré les lignes de communication du premier ministre, qui se drape dans la fierté de la cohésion nationale, il vient d'admettre, en faisant référence à la dernière campagne électorale fédérale, qu'il avait perdu tout rapport de force avec Justin Trudeau, avec le gouvernement fédéral.

Comment le premier ministre peut-il espérer faire des gains pour le Québec après avoir perdu ses élections?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, si le passé est garant de l'avenir, on est allés chercher 1,8 milliard pour le logement social, on est allés chercher 6 milliards sans condition pour les services de garde, on est allés signer quatre ententes sur la formation de la main-d'oeuvre, 1,2 milliard sur les infrastructures, 700 millions en aéronautique, 460 millions, Internet haute vitesse, avec nos contrats, 374 millions pour les demandeurs d'asile.

M. le Président, on a eu des succès, depuis trois ans. On va continuer d'avoir des succès dans les prochaines années.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Verdun.

Stratégie du gouvernement en matière de réduction de gaz à effet de serre**Mme Isabelle Melançon**

Mme Melançon : M. le Président, hier, le premier ministre a longuement parlé de ses priorités pour la dernière année de son mandat. On a dû attendre près d'une heure pour entendre parler d'environnement, alors que c'est l'enjeu crucial pour l'avenir de la planète. Le premier ministre a perdu le contact avec la population, perdu le contact avec la réalité, puis on voit à quel point l'enjeu de l'environnement, bien, c'est encombrant pour ce gouvernement.

Une heure avant de parler d'environnement, alors que le GIEC et les scientifiques confirment qu'on est dans une situation d'urgence climatique. Pas le temps pour les demi-mesures, il faut des actions concrètes. On ne trouve rien dans le discours d'ouverture du premier ministre pour répondre à l'urgence climatique.

Ma question est très simple : Comment le gouvernement va-t-il atteindre les cibles de réduction d'émissions de GES et de carboneutralité en 2050 ici, au Québec?

Le Président : M. le ministre de l'Environnement.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, M. le Président. Je remercie la collègue pour la question. Les cibles et les trajectoires sont très clairement établies. D'ailleurs, il y a quelques jours à peine, on a publié une étude tout à fait crédible sur la trajectoire 2050. Elle provient d'experts indépendants qui nous confirment que la trajectoire retenue par le gouvernement du Québec est crédible, que c'est ambitieux mais crédible, qu'on est sur la bonne voie. Et on a surtout mis en place des paravents qui vont nous permettre, pour une fois, d'atteindre nos objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre, ce que les gouvernements précédents n'ont jamais fait.

Je rappelle à la collègue que le Plan pour une économie verte, qui est accompagné d'un plan de mise en oeuvre, prévoit une mise à jour annuelle de notre démarche. Donc, à partir du moment où des indicateurs nous laisseront entendre que les mesures mises de l'avant ne sont pas suffisamment efficaces ou performantes, on aura la possibilité de le mettre à jour pour s'adapter et s'assurer qu'en 2030 on atteigne cette cible très ambitieuse qui est de 37,5 % de réduction par rapport à l'année de référence de 1990. Et, pour la première fois, le premier ministre l'a répété, on a une démarche qui est chiffrée, qui est très bien établie pour y parvenir.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Bien, vous avez entendu comme moi, le ministre vient de dire : Ce qu'il faut faire, il faut attendre. On va attendre. Mais pourtant, en septembre 2019, ici, on a voté à l'unanimité une motion pour l'urgence climatique. Il n'y a pas, du côté du gouvernement, de volonté réelle d'atteindre l'objectif de réduire de 37,5 % les émissions de GES pour 2030 et la carboneutralité pour 2050 au Québec.

Alors, ça prend des mesures concrètes. Je répète la question : Comment compte-t-il atteindre les cibles québécoises?

Le Président : M. le ministre de l'Environnement.

M. Benoit Charette

M. Charette : C'est sûr, le discours d'ouverture d'hier laissait entrevoir des démarches concrètes à ce niveau-là. Je ne sais pas si elle l'a écouté. Je ne sais pas si elle a entendu les réactions de plusieurs groupes. Moi, je peux vous en citer quelques-unes, des groupes qui, par moments, ont des attentes très, très précises et très ambitieuses à l'égard du Québec. Moi, je peux vous parler de Nature Québec, de Greenpeace Canada, de la Fondation David-Suzuki, le Front commun pour la transition énergétique et Équiterre, qui ont tous salué le discours d'ouverture qui a été prononcé hier avec un engagement majeur, c'est-à-dire la fin de l'exploration et de l'exploitation des ressources fossiles au Québec. On devient le premier État en Amérique du Nord à prendre un tel engagement et dans les premiers au monde à le faire.

Le Président : Deuxième complémentaire. La parole n'appartient qu'à la députée de Verdun. Votre attention, questions et réponses, bien sûr.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : La CAQ n'a rien à dire sur la protection de la biodiversité, les milieux humides, nos cours d'eau, rien. Les Québécois espéraient plus du discours inaugural du premier ministre, qui devait nous projeter vers l'avenir. On est tellement loin de là! Un gouvernement qui n'écoute pas le comité scientifique, un premier ministre qui pense qu'une autoroute, ça veut dire moins de GES, moins d'étalement urbain, c'est là où on en est.

M. le Président, comprenez que, comme les Québécois, je suis très inquiète pour la suite des choses.

Le Président : M. le ministre de l'Environnement.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Je vais vous demander votre attention. M. le ministre. Vous êtes le seul à avoir la parole. S'il vous plaît!

M. Benoit Charette

M. Charette : Quelques citations dignes de mention suite au discours d'ouverture d'hier, la collègue parlait du GIEC notamment : «À quelques jours de la COP26, le gouvernement du Québec envoie un message clair aux autres provinces, au Canada et au reste du monde : la gestion du déclin de la production des énergies fossiles est une étape essentielle [à] l'action climatique...» Ça, c'est le Réseau action climat Canada.

«Le Canada et les autres pays présents à la COP26 devraient s'inspirer de l'audace du Québec et annoncer des mesures aussi ambitieuses que celle-ci.» Ça, c'est la Fondation David-Suzuki.

«[L'énergie] n'est pas [au] fossile! Avec cette décision, le gouvernement s'engage donc [dans] la bonne voie.» Ça, c'est Équiterre. Et la liste...

Le Président : Question principale, Mme la députée de Taschereau.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! J'entends encore trop de sons. Mme la députée de Taschereau, vous avez la parole, vous êtes la seule. Et je vais demander votre attention à toutes et à tous.

Troisième lien entre Québec et Lévis**Mme Catherine Dorion**

Mme Dorion : Dans ma carte de bingo du discours du premier ministre, j'ai coché bien des affaires. Il a sorti tous ses mots préférés : la fierté, les pôles, l'Ontario. Je n'ai pas eu le statut de l'artiste ou les GAFAM, mais, bon, qu'est-ce que tu veux? Ça a l'air que la fierté, ce n'est plus une question de culture, c'est une question de productivité.

Cependant, j'ai attendu 1 h 30 min qu'il parle du troisième lien, et ce n'est jamais arrivé. Qu'est-ce qui se passe avec le plus meilleur projet, avec le tunnelier le plus «big» de tous les temps, qui, grâce à la Coalition avenir Québec, va sortir le monde entier du trafic pour des siècles et des siècles tout en sauvant la planète de la crise climatique? Rien sur une promesse...

Des voix : ...

Le Président : Je m'excuse, deux secondes! Non, je vais vous demander, là, d'un côté comme de l'autre, là, d'éviter les commentaires, d'être attentifs aux questions, puis ensuite il y aura la réponse. Mme la députée.

Mme Dorion : Rien sur une promesse-phare des dernières élections. Coudon, peut-être qu'ils ont compris. Peut-être qu'ils se sont mis à lire des études.

Est-ce que le ministre des Transports a des bonnes nouvelles à annoncer aux contribuables québécois ce matin?

Le Président : M. le ministre des Transports. Attention à la réponse, on est attentifs.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Bien, M. le Président, j'ai de très bonnes nouvelles, M. le Président, pour les gens de Québec, pour les gens de Lévis, pour les gens de Chaudière-Appalaches. Le processus suit son cours. Donc, le projet qui a été annoncé, voilà quelques mois déjà, par le premier ministre, par la vice-première ministre, par moi-même, qui est le Réseau express de la Capitale, va voir le jour.

Puis ce réseau, c'est un réseau important, qui a été travaillé, qui a été étudié pendant des mois. Vous vous souvenez initialement que nous avions en tête un tracé A qui passait à la pointe de l'île d'Orléans. On avait demandé, j'avais demandé qu'on étudie un tracé B qui pouvait relier centre-ville et centre-ville, la ville de Lévis et la ville de Québec, et ce tracé a fait l'unanimité autant de la part du maire Labeaume que du maire Lehouillier et de tous les élus ou presque, qui ont salué le fait qu'on puisse connecter les deux rives.

Et, dans ce contexte, vous comprendrez, quand on a travaillé le REC, bien, il était important d'être capable de rabattre le plus de monde possible sur une des colonnes vertébrales qui est le tramway, d'une longueur de près de 30 kilomètres, qui va partir, donc, de la portion à l'est et à l'ouest, vers D'Estimauville. Et, dans ces circonstances, on a un projet qui répond à l'ensemble de la population, pour être capable de donner à Québec un cocktail de transport qui va être plus qu'intéressant pour les 50 prochaines années.

• (10 h 50) •

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Taschereau.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : Ah! je suis déçue. Mais pourquoi, d'abord, le premier ministre a choisi de ne pas en parler? Tu sais, je veux dire, ce n'est pas un petit projet, c'est 10 milliards. Puis ça va sûrement être plus. Avec la CAQ, ce n'est pas toujours, toujours clair. Moi, je me souviens qu'en période de précampagne le député de La Peltrie disait que 2 milliards, c'était réaliste, et que 4 milliards, c'était le scénario catastrophe.

Si le premier ministre oublie de parler d'un projet aussi gargantuesque que le troisième lien, de quoi d'autre il oublie de nous parler? Du quatrième lien de Jean-François Gosselin?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Bien, M. le Président, je pense que la députée de Taschereau oublie de parler aux gens, les gens qui perdent une heure, 1 h 15 min, 1 h 30 min matin et soir, qui partent de Lévis et qui veulent se rendre sur la colline, qui veulent se rendre à l'Université Laval, qui, eux, veulent une offre de transport collectif plus qu'intéressante pour faire le choix puis peut-être de changer un jour... je parle de comportements plus souvent qu'autrement, pour mettre de côté peut-être le deuxième véhicule et de sauver du temps.

Je réponds souvent que le succès du transport collectif, c'est la durée, le coût et le confort. Quand on répond de ces trois points, bien, on a quelqu'un de Lévis, on a quelqu'un de Québec qui va tester le transport collectif pour se dire : Oui, on répond à mes besoins, je peux possiblement laisser un deuxième véhicule à la maison et d'être capable d'avoir un transport qui va répondre à mes besoins.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Taschereau.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : Je pense, M. le Président, que le ministre des Transports oublie d'écouter les gens. Il a peut-être oublié que, quand il disait que le troisième lien allait faire diminuer les GES puis le trafic à Québec, tout le monde s'étouffait dans son café, de rire.

Moi, je pense que le ministre pourrait me le dire juste à moi, qu'ils sont en train d'abandonner le troisième lien. Je le jure, je ne le dirais pas à personne. À partir d'aujourd'hui, j'arrêtera de lui en parler pour toujours, il serait probablement plus confortable. Je promets que, s'il me le dit aujourd'hui, je ne lui en parle plus jamais.

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : M. le Président, la députée de Taschereau n'a pas beaucoup d'ambition, pas beaucoup d'ambition pour Québec et pour la Rive-Sud. On a beaucoup d'ambition, et c'est une promesse électorale que nous avons annoncée pendant la campagne, d'être capable de répondre à ces besoins de circulation, à ces besoins de sécurité. Dans les circonstances, le projet que nous avons travaillé pendant des mois répond aux ambitions des gens de Québec.

Est-ce qu'il y a des gens un peu inquiets, qui ont des inquiétudes? Oui. C'est normal. Est-ce qu'on doit y répondre, les rassurer? Absolument. C'est le travail qu'on fait présentement, autant avec la ville de Québec, la ville de Lévis que tous nos partenaires, pour être capable de livrer ce projet, qui est extrêmement important, qui est ambitieux et que la population attend.

Le Président : Question principale, Mme la députée de l'Acadie.

Vente de la maison Jean-Baptiste-Chevalier à des intérêts privés

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. La maison Jean-Baptiste-Chevalier est l'un des édifices-phares de la place Royale. Construite dans les années 1700, elle a été acquise il y a 65 ans par l'État québécois, un bien patrimonial classé, rénové à grands frais avec l'argent des contribuables et situé dans un site classé patrimoine mondial de l'UNESCO. Et voilà que la ministre de la Culture, dont la fonction principale est de protéger le patrimoine québécois, a décidé sans crier gare de vendre à des intérêts privés ce joyau du berceau de l'Amérique française. On parle d'un lieu unique, on parle de notre histoire.

Aucun appel de projets n'a été lancé par la ministre, aucune consultation du milieu culturel. La Société historique de Québec et 200 signataires parmi les plus grands experts du patrimoine québécois ont dénoncé haut et fort ce geste de la ministre. C'est inconcevable, c'est inacceptable.

Est-ce là le visage nationaliste de la CAQ? Comment la ministre peut-elle justifier cette vente à des intérêts privés?

Le Président : Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, j'aimerais, d'entrée de jeu, si vous me permettez, d'abord rassurer la population. Ce bâtiment, cet immeuble, cette maison, c'est un bâtiment classé, c'est-à-dire c'est la plus haute mesure de protection que le gouvernement du Québec accorde à un édifice. Ce bâtiment, il était protégé, il est protégé et il sera protégé.

D'ailleurs, M. le Président, l'acquéreur de l'immeuble a des obligations extrêmement importantes que lui oblige... des obligations que lui oblige la Loi sur le patrimoine culturel. L'acquéreur d'un bien, d'une maison classée doit l'entretenir, la restaurer, la rénover, en prendre soin. Ici, c'est ce qu'il s'engage à faire. Il n'a pas le choix. Il n'a pas le choix parce que, de toute façon, il y a toujours un lien avec le gouvernement et le propriétaire d'un immeuble classé.

Et je trouve qu'il faut être culotté pour nous dire que nous abandonnons du patrimoine, alors que ce sont les libéraux qui, en 2016-2017, ont négligé, négligé, M. le Président, l'entretien de ce bâtiment, ont coupé les subventions. 2,3 millions de dollars n'ont pas été investis dans cette maison. Ils en ont fait un bâtiment excédentaire.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de de l'Acadie.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! La réponse... La question n'appartient qu'à Mme la députée.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : La CAQ est arrivée avec 7 milliards de surplus. Ce que l'histoire va retenir de cette ministre, c'est sa signature au bas d'un acte de vente cédant à des intérêts privés un joyau de notre patrimoine. Même Maurice Duplessis, à l'époque de la «grande noirceur», avait vu la lumière. Le problème, c'est qu'un bâtiment propriété de l'État depuis 65 ans passe dans les mains du privé sans consultation, aucune. Le problème, c'est que nous ne savons rien des conditions de cette vente, même pas le prix, M. le Président.

Hier, dans son discours inaugural, le premier ministre a dit qu'il fallait mieux protéger notre...

Le Président : Mme la ministre de la Culture et des Communications, s'il vous plaît, à vous la parole pour la réponse.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Oui. Alors, j'aimerais encore une fois ici rassurer les gens qui nous écoutent, les gens de Québec. C'est très, très important. C'est ici même, dans le Vieux-Québec, que se trouve cet édifice.

La Loi sur le patrimoine culturel fait en sorte qu'un édifice classé est toujours protégé. Par ailleurs, il y a un lien, il y a un lien qui continue à unir ce bâtiment avec le gouvernement. En fonction des articles 54 à 57 de la Loi sur le patrimoine culturel, l'acquéreur a l'obligation, si jamais, d'aventure, il voulait vendre ce bâtiment, de l'offrir au gouvernement du Québec. Le lien est toujours là, la protection est toujours là, et ce bâtiment sera entretenu et vivant.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de l'Acadie.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Il faut le faire, M. le Président! La ministre a été avisée de la vente en décembre de l'année dernière. En février, elle l'autorise. Et en mars, un mois plus tard, elle se drape de toutes les vertus du monde avec son projet de loi n° 69 sur le patrimoine bâti, sans en glisser un seul mot.

Avec la loi n° 69, comment peut-elle expliquer qu'elle donne plus de responsabilités aux municipalités et aux MRC et qu'elle abdique ses propres responsabilités?

Le Président : Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Oui. Je vous disais qu'en 2016-2017 le précédent gouvernement a dépouillé cette maison, a coupé les subventions et, en 2018, a autorisé d'enclencher le processus de vente.

Et j'ai ici des documents extrêmement importants où on voit le ton plutôt intrigant de l'ancienne présidente du Musée de la civilisation, puisque le bâtiment appartient au Musée de la civilisation, et qui écrit à l'ex-ministre de la Culture, lui disant, et c'est ça qui est le dommage : «Outre, en toute cohérence, l'enveloppe budgétaire du musée devait aussi tenir compte qu'il continue d'assumer les coûts d'entretien de la maison Chevalier jusqu'à son transfert...»

Le Président : En terminant.

Mme Roy : ...malgré le fait que la maison Chevalier a fermé ses portes au public depuis septembre 2016...»

Le Président : Question principale, monsieur...

Une voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Mme la ministre, votre temps est complété. M. le député, première question principale, député de Mont-Royal—Outremont, à vous la parole.

Hausse des tarifs d'électricité**M. Pierre Arcand**

M. Arcand : Hier, dans son discours inaugural, M. le Président, le premier ministre se disait inquiet des augmentations des prix de l'épicerie, de l'essence et du logement. Les Québécois vivent d'ailleurs très mal ces hausses, qui les touchent directement, M. le Président. Pourtant, le gouvernement caquiste a choisi d'en remettre une couche de plus et d'augmenter les tarifs d'électricité à un niveau jamais vu depuis six ans.

Pourtant, dans l'opposition, la CAQ dénonçait constamment toute hausse de tarifs. Comme solution, elle a décidé d'adopter par bâillon une loi pour mettre en place un nouveau système qui ne respecte pas la règle du juste prix. Tout le monde l'a dit.

Pourquoi le ministre de l'Énergie refuse-t-il d'intervenir comme il a le droit de le faire? Pourquoi refuse-t-il de décréter un gel des tarifs pour 2022?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Merci, M. le Président. Je référerai à un tableau que j'ai déjà, je pense, produit ici, il y a deux ans, et qui était le corollaire de la décision qu'on a prise, au gouvernement. On parle de stabilité des tarifs, on parle de prévisibilité et on parle d'augmentation, en réalité, sans choc tarifaire.

Dans les 20 dernières années, la Banque du Canada, qui a une cible à 2 % d'augmentation, a réussi à maintenir entre 1 % et 3 % l'inflation, il y a une stabilité dans l'inflation qui est avérée. Si le Parti libéral, il y a 15 ans, avait pris la

décision d'augmenter les tarifs à l'inflation, les Québécois auraient payé 1 milliard de moins en tarifs d'électricité. Donc, il y a une démonstration claire que, sur la longue durée, les tarifs auraient bénéficié d'avoir une hausse à l'inflation.

Alors, pour nous, avec la loi qu'on a adoptée, on a souhaité avoir plus de prévisibilité, plus de stabilité et moins de pression en choc tarifaire pour les citoyens. Et la démonstration est là, parce qu'à l'époque on avait des discussions et on disait : Bon an, mal an, ça devrait être à peu près 2 %, l'augmentation, selon l'inflation. L'an dernier, 1,3 %. Cette année, 2,6 %.

Le Président : En terminant.

• (11 heures) •

M. Julien : Quand je prends les deux années, ça donne 1,9 %. Donc, on est à 1,9 %, on est sur la cible.

Le Président : Question principale, M. le député de Mont-Royal—Outremont.

Indexation annuelle des tarifs d'électricité

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, le premier ministre, le ministre nous parlent du principe de prévisibilité. M. le Président, la seule chose prévisible, actuellement, c'est que l'augmentation des tarifs a triplé en un an, et on a des augmentations prévisibles de 4 % et 5 % d'ici 2025. C'est ça, actuellement, qui se passe. Ce matin, Statistique Canada parlait de 5,1 % d'inflation au Québec. Encore une fois, on se demande où est la députée de Saint-Hyacinthe lorsqu'elle défendait, en fait, le portefeuille des Québécois et des Québécoises.

M. le Président, encore une fois, est-ce que le premier ministre veut faire payer les dépenses sur le dos des Québécois? Est-ce que le ministre trouve ça juste pour l'ensemble des familles québécoises?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Encore une fois, M. le Président, quand on regarde l'histoire... Puis, mon collègue, ici, qui pose la question, je pense qu'il y était, en 2015, quand la hausse tarifaire avait été de près de trois fois l'inflation. Trois fois l'inflation. On a observé, à travers les années, depuis 2004, des situations à 5,33 %, à plus de 4 % à plusieurs reprises, tandis que l'inflation a toujours été inférieure à 3 %. Et, la cible, en réalité, la Banque du Canada est à 2 %. On démontre clairement, historiquement, qu'à l'inflation moins de chocs tarifaires, plus de stabilité.

Ce que semble oublier aussi mon collègue, c'est que le projet de loi n'enlève pas les pouvoirs à la Régie de l'énergie. Cependant, au lieu d'y aller à tous les 12 mois avec une cause tarifaire, on y va aux 60 mois, 2025. Donc, actuellement, on observe une stabilité, une prévisibilité. Et, si on s'écarte du chemin, en 2025 la Régie de l'énergie va faire une cause tarifaire pour ajuster les tarifs. Donc, c'est mieux pour les Québécois.

Et, je réitère, si les libéraux avaient fait ce choix-là il y a 15 ans, 1 milliard de moins que les Québécois auraient payé en tarifs.

Le Président : Cela met fin à la période de questions et réponses orales.

Motions sans préavis

Nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis. Et je reconnais d'emblée M. le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Souligner la Semaine nationale de l'action communautaire autonome

M. Boulet : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Westmount—Saint-Louis, la députée de Taschereau, le leader du troisième groupe d'opposition, le député de Chomedey, le député de Bonaventure, le député de Rimouski et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, qui se tient du 18 au 24 octobre 2021;

«Qu'elle reconnaisse l'apport exceptionnel de l'ensemble des organismes communautaires autonomes;

«Qu'elle valorise le dévouement des travailleuses, des travailleurs et des bénévoles qui se mobilisent tous les jours pour améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois;

«Qu'elle poursuive son engagement à soutenir les organismes afin d'assurer un filet social fort et toujours plus inclusif;

«Qu'elle reconnaisse la contribution de l'action communautaire autonome à la transformation sociale et économique du Québec;

«Qu'elle souligne le rôle essentiel joué par ces organismes lors de la crise sanitaire pour la protection et le mieux-être de la population;

«Que l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement son engagement de déposer un plan d'action gouvernemental en action communautaire afin de soutenir la mission des organismes communautaires.» Merci.

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Caire : Consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Je vous demande donc vos votes respectifs. M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le député de Jonquière?

M. Gaudreault : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Mme la députée d'Iberville?

Mme Samson : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Mme la députée de Maurice-Richard, à vous la parole.

Demander au gouvernement de respecter ses engagements électoraux

Mme Montpetit : Merci, M. le Président. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Rosemont, le chef du troisième groupe d'opposition, le député de Chomedey, le député de Bonaventure et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que lors de son discours d'ouverture prononcé le 19 octobre dernier, le premier ministre a réitéré son engagement de respecter l'ensemble de ses promesses;

«Qu'elle constate qu'à moins d'un an de l'échéance électorale, les promesses suivantes n'ont toujours pas été réalisées;

«Que tous les Québécois aient un médecin de famille;

«Que tous les Québécois puissent consulter leur médecin de famille le jour même ou le lendemain;

«La révision des ratios de patients par infirmières;

«L'abolition des heures supplémentaires obligatoires pour les infirmières;

«Un temps d'attente moyen aux urgences de 90 minutes;

«L'amélioration de l'accès aux soins le soir et la fin de semaine dans les CLSC, [les] GMF et [les] cliniques réseaux;

«Qu'enfin, elle enjoigne le gouvernement à honorer la parole du premier ministre et à tenir ses engagements électoraux.» Merci.

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Caire : Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Je vous demande à nouveau vos votes respectifs. M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le député de Jonquière?

M. Gaudreault : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Mme la députée d'Iberville?

Mme Samson : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. M. le député de Laurier-Dorion.

M. Fontecilla : M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec la députée de Vaudreuil, la députée de Joliette, le député de Bonaventure, la députée de Marie-Victorin, le député de Chomedey et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale constate que l'explosion des prix des biens immobiliers au cours de la dernière année au Québec dépasse largement l'augmentation de la rémunération des ménages québécois;

«Qu'elle constate la présence accrue de sociétés d'investissement étrangères sur le marché immobilier du Québec;

«Qu'elle demande au gouvernement de poser des gestes concrets pour protéger l'abordabilité de l'habitation pour toutes les Québécoises et tous les Québécois, qu'ils soient locataires ou propriétaires;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'étudier la possibilité d'instaurer une taxe sur les acheteurs étrangers.» Merci.

Le Président : Consentement pour débattre de cette motion?

M. Caire : Pas de consentement, M. le Président.

Le Président : Pas de consentement. M. le député de Jonquière, à vous la parole.

M. Gaudreault : Oui, merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Mont-Royal—Outremont, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, le député de Bonaventure, le député de Chomedey, le député de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que le gouvernement a imposé un bâillon le 7 décembre 2019 pour faire adopter le projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité;

«Qu'elle rappelle les propos du premier ministre, tenus le 6 décembre 2019, en lien avec le projet de loi n° 34 : "Ce qu'on propose dans le projet de loi, c'est de geler les tarifs d'électricité pour l'année 2020 et de les augmenter de 2 % ou l'inflation dans chacune des années suivantes";

«Qu'elle rappelle les propos du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, tenus le 7 décembre 2019 : "Jamais la clientèle d'Hydro-Québec n'aura bénéficié de hausses tarifaires aussi faibles dans l'histoire d'Hydro-Québec";

«Qu'elle prenne acte des projections qui prévoient un choc tarifaire pour l'électricité en 2022, avec une hausse qui pourrait varier de 2,6 % à 3 % en raison d'une forte inflation, ce qui en ferait la plus forte hausse tarifaire depuis 2015;

«Qu'elle souligne qu'il existe une corrélation entre la réforme du gouvernement contenue dans le projet de loi n° 34 et le choc tarifaire que subiront les consommateurs québécois en 2022, ce qui mettra encore davantage de pression financière sur les Québécois;

«Qu'elle demande au gouvernement de profiter de la nouvelle session parlementaire pour ouvrir rapidement la Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité afin de rétablir les pouvoirs de la Régie de l'énergie dans la détermination des tarifs d'électricité et d'éviter un choc tarifaire pour les consommateurs en 2022 et, d'ici là, d'exiger d'Hydro-Québec le maintien des tarifs à leur niveau actuel.» Merci.

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Caire : Pas de consentement, M. le Président.

• (11 h 10) •

Le Président : Pas de consentement. M. le leader adjoint du gouvernement.

Continuer l'étude de projets de loi présentés avant la clôture de la dernière session

M. Caire : Oui. M. le Président, je présente une motion de réintroduction des projets de loi. Alors, M. le Président : «Que, conformément à la l'article 48 du règlement de l'Assemblée nationale, l'étude des projets de loi suivants, présentés avant la clôture de la première session de la quarante-deuxième législature, puisse être continuée lors de la

deuxième session de la quarante-deuxième législature au stade où elle avait été interrompue et dont je fais une nomenclature :

- «À l'étape de l'adoption de principe :
- «Le projet de loi n° 30, Loi visant la récupération de sommes dues à l'État;
- «Le projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- «Le projet de loi n° 102, Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en oeuvre certaines mesures du Plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission;
- «Le projet de loi n° 103, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif;
- «Le projet de loi n° 192, Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction;
- «Le projet de loi n° 193, Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse;
- «Le projet de loi n° 194, Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques;
- «Le projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance;
- «Le projet de loi n° 196, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale;
- «Le projet de loi n° 198, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles;
- «Le projet de loi n° 199, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;
- «Le projet de loi n° 391, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière;
- «Le projet de loi n° 392, Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec;
- «Le projet de loi n° 393, Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec;
- «Le projet de loi n° 397, Loi visant à renforcer l'encadrement du processus de sélection, de renouvellement de mandat et de destitution d'un directeur d'un corps de police municipal;
- «Le projet de loi n° 398, Loi proclamant la Journée québécoise de la démocratie;
- «Le projet de loi n° 399, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès;
- «Le projet de loi n° 490, Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois;
- «Le projet de loi n° 491, Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire;
- «Le projet de loi n° 493, Loi sur l'interculturalisme;
- «Le projet de loi n° 495, Loi instaurant la captation de sons et d'images lors des séances publiques d'un conseil municipal ou d'un conseil d'une communauté métropolitaine;
- «Le projet de loi n° 496, Loi sur le directeur parlementaire du budget;
- «Le projet de loi n° 497, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne dans le but de renforcer la protection des droits des personnes âgées et de créer [une] fonction de Protecteur des aînés;
- «Le projet de loi n° 590, Loi modifiant la Charte de la langue française afin d'instaurer la gratuité des services d'enseignement du français pour toute personne qui réside au Québec;
- «Le projet de loi n° 591, Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser dans quelles circonstances un employeur peut exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle;
- «Le projet de loi n° 592, Loi modifiant la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec afin d'accroître la présence du drapeau du Québec;
- «Le projet de loi n° 593, Loi modifiant l'âge requis pour posséder la qualité d'électeur;
- «Le projet de loi n° 594, Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
- «Le projet de loi n° 595, Loi créant le registre des loyers;
- «Le projet de loi n° 596, Loi instituant Pharma-Québec;
- «Le projet de loi n° 597, Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale;
- «Le projet de loi n° 598, Loi autorisant la vente, pour emporter ou livrer, de boissons alcooliques à base de spiritueux par le titulaire d'un permis d'alcool de restaurant pour vendre;
- «Le projet de loi n° 599, Loi visant le respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre;
- «Le projet de loi n° 691, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'assurer le maintien de services de transport aérien dans certaines régions du Québec;
- «Le projet de loi n° 692, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent;
- «Le projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévenir et de combattre les violences à caractère sexuel dans le cadre des activités politiques;
- «Le projet de loi n° 694, Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'un emploi supérieur;

«Le projet de loi n° 695, Loi visant à fixer une norme pour la concentration maximale de manganèse dans l'eau potable;

«Le projet de loi n° 696, Loi prévoyant la suspension temporaire du droit d'augmenter le loyer d'un bail de logement;

«Le projet de loi n° 697, Loi visant à renforcer la divulgation d'actes répréhensibles et la protection des lanceurs d'alerte;

«Le projet de loi n° 698, Loi limitant temporairement les frais de services de commande en ligne et de livraison de repas pouvant être exigés [aux] restaurateurs;

«Le projet de loi n° 699, Loi favorisant l'intégration des personnes immigrantes en prévoyant l'organisation de cérémonies d'accueil pour les nouveaux arrivants;

«Le projet de loi n° 790, Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction afin d'équilibrer les rapports de force;

«Le projet de loi n° 791, Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements supérieurs;

«Le projet de loi n° 792, Loi renforçant la transparence des conseils municipaux;

«Le projet de loi n° 794, Loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec afin de favoriser la production et la circulation des informations statistiques;

«Le projet de loi n° 796, Loi sur l'Agence des infrastructures de transport du Québec;

«Le projet de loi n° 797, Loi modifiant la Loi sur les sociétés par actions afin d'y intégrer l'entreprise à mission;

«Le projet de loi n° 890, Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études;

«Le projet de loi n° 893, Loi facilitant la mise en marché des produits des microdistillateurs et des microbrasseurs québécois;

«Le projet de loi n° 894, Loi interdisant la recherche et la production d'hydrocarbures;

«Le projet de loi n° 896, Loi modifiant la Loi électorale afin de favoriser la parité entre les femmes et les hommes dans les candidatures au sein des partis politiques lors d'une élection générale;

«Le projet de loi n° 897, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde;

«Le projet de loi n° 898, Loi modifiant la Loi sur la santé publique afin de changer le mode de renouvellement de la déclaration d'état d'urgence sanitaire;

«À l'étape de l'étude détaillée en commission :

«[Donc,] le projet de loi n° 23, Loi sur la dénonciation et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

«Le projet de loi n° 39, Loi établissant un nouveau mode de scrutin;

«Le projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières;

«Le projet de loi n° 101, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux;

«Le projet de loi n° 197, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens;

«Le projet de loi n° 793, Loi visant à reconnaître le papillon amiral en tant qu'insecte emblématique du Québec;

«[Donc, les projets de loi] à l'étape de la prise en considération du rapport de commission :

«Le projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives;

«À l'étape de la consultation de l'étude détaillée en commission :

«Le projet de loi d'intérêt privé suivant : le projet de loi n° 217, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation... archiépiscopale — désolé, M. le Président — catholique romaine de Montréal — bon, je vais le pratiquer la prochaine fois, M. le Président;

«À l'étape de l'adoption du principe :

«Le projet de loi d'intérêt privé suivant : projet de loi n° 219, Loi concernant un immeuble situé sur la rue University à Montréal (site de l'hôpital Royal Victoria).» M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Donc, en application de l'ordre spécial, j'invite les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes sur cette motion, suivi des députés indépendants. D'abord, M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le député de Jonquière?

M. Gaudreault : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Mme la députée d'Iberville?

Mme Samson : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement. M. le leader adjoint du gouvernement.

Poursuivre les travaux de la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie

M. Caire : Oui, M. le Président. Pour le bénéfice des collègues, il s'agit d'une motion concernant la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie, qui se lit comme suit :

«Que la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie constituée en vertu d'une motion adoptée le 31 mars 2021 lors de la première session de la 42e législature puisse poursuivre ses travaux au cours de la deuxième session de la 42e législature et déposer son rapport au plus tard le 10 décembre 2021;

«Que la [...] motion ait un effet rétroactif à compter du 13 octobre 2021, et ce, malgré la clôture de la première session de la 42e législature.»

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Consentement.

Mise aux voix

Vos votes respectifs à nouveau. M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

• (11 h 20) •

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le député de Jonquière?

M. Gaudreault : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Mme la députée d'Iberville?

Mme Samson : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande à nouveau s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement. M. le leader adjoint du gouvernement.

Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 92

M. Caire : Oui, M. le Président. Cette fois, c'est une motion de consultations particulières rétroactive, donc :

«Que l'Assemblée entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et

portant sur la formation des juges en ces matières, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 26 octobre 2021, de 9 h 45 à 12 h 35 et après les affaires courantes jusqu'à 19 heures ainsi que le mercredi 27 octobre 2021 après les affaires courantes jusqu'à 12 h 30 et de 15 heures à 18 h 30;

«Qu'à cette fin, la commission entend les organismes suivants : Mme Louise Riendeau, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, Mme Manon Monastesse, directrice de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, [Mme] Elizabeth Corte, juge en chef de la Cour du Québec de 2009 à 2016 et coprésidente du rapport *Rebâtir la confiance* conjointement avec Mme Julie Desrosiers, chercheuse et professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval et coprésidente du rapport *Rebâtir la confiance*, Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels, M. Sylvain Guertin, enquêteur spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de crimes majeurs et directeur adjoint de la Direction des enquêtes criminelles à la Sûreté du Québec conjointement avec le Service de police de la ville de Montréal et le Service de police de la ville de Québec, [Mme] Roxane Roussel, spécialiste en droit familial, le Barreau du Québec, Me Maude Cloutier, détentrice d'une maîtrise sur l'étude comparée des tribunaux spécialisés — Dubé Gravel avocats — conjointement avec Angela Campbell, professeure de droit à l'Université McGill, Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, Me Sophie Gagnon, Juripop, Mme Mélanie Walsh, directrice générale, Auberge Madeleine et partenaire dans le Partenariat pour la prévention et la lutte à l'itinérance des femmes regroupant 5 maisons, le Directeur des poursuites criminelles et pénales;

«Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour l'opposition officielle, 56 secondes au deuxième groupe d'opposition, 56 secondes au troisième groupe d'opposition et finalement 51 secondes au député indépendant;

«Que, sous réserve de l'audition conjointe de Me Maude Cloutier et de Mme Angela Campbell, la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 16 minutes 15 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 50 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 43 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 2 minutes 43 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 2 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

«Que la durée maximale de l'exposé conjoint de Me Maude Cloutier et de Mme Angela Campbell soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 23 minutes 13 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes 29 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 52 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 3 minutes 52 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

«Que les témoins auditionnés puissent l'être [en] visioconférence;

«Qu'une suspension de 10 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

«Que le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

Le Président : Et je vous demande donc vos votes respectifs. D'abord, M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le député de Nelligan?

M. Derraji : Pour.

Le Président : Mme la leader du deuxième groupe d'opposition?

Mme Labrie : Pour.

Le Président : M. le député de Jonquière?

M. Gaudreault : Pour.

Le Président : M. le député de Bonaventure?

M. Roy : Pour.

Le Président : Mme la députée d'Iberville?

Mme Samson : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous en sommes à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions.

Je vous avise que la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail le jeudi 21 octobre 2021, de 8 h 10 à 8 h 45, à la salle Marie-Claire-Kirkland, afin d'organiser les travaux de la commission et de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition concernant la mise en place de mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle.

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

Et, bien, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et je suspends nos travaux pour quelques instants. Merci à toutes et à tous.

(Suspension de la séance à 11 h 24)

(Reprise à 11 h 37)

Le Président : Mmes, MM. les députés, nous allons poursuivre les affaires du jour. Mais, juste avant, je donne la parole au leader adjoint du gouvernement sur une précision, une correction à apporter à un élément qui a été présenté juste avant la suspension. M. le leader adjoint.

M. Schneeberger : Oui. Merci, M. le Président. Alors, une petite précision. Lors de la lecture d'une motion de réintroduction des projets de loi, le projet de loi n° 696, Loi prévoyant la suspension temporaire du droit d'augmenter le loyer d'un bail de logement, a été nommé, mais ne devait s'y retrouver. Alors, veuillez juste faire la correction, M. le Président.

Le Président : Je comprends donc qu'il y a consentement pour procéder à la correction, M. le député de Nelligan, sans problème? Alors, consentement. Merci. La correction sera donc apportée.

Affaires prioritaires

Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée entreprend le débat sur le discours d'ouverture de la deuxième session de la 42e législature et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

Conformément à l'article 49 du règlement, je cède donc la parole à Mme la cheffe de l'opposition officielle, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale de deux heures. Mme la cheffe de l'opposition officielle, à vous la parole.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. En entendant le premier ministre, hier, j'ai pensé aux *Belles histoires des pays d'en haut*. Plus précisément, j'ai pensé au regretté Jean-Pierre Masson, qui interprétait le rôle de Séraphin Poudrier dans l'histoire originale. Alors, vous vous souviendrez peut-être que le rôle lui avait tellement collé à la peau qu'il avait eu de la difficulté à trouver d'autres rôles majeurs par la suite. Je pense que vous comprenez un peu où je veux en venir.

Le premier ministre avait la crainte de vivre le même genre de situation. Il craignait d'être, dans l'oeil des Québécois, l'homme d'un seul rôle, le premier ministre d'une seule crise. Il craignait que les Québécois peinent à imaginer le premier ministre dans une autre situation que la pandémie. *Un homme et son péché*, un premier ministre et sa pandémie.

Alors, hier, le premier ministre nous a servi le grand jeu. Après 20 mois de crise sanitaire, il a voulu se présenter comme étant celui qui avait toutes les solutions. Mais on a très bien vu à travers son jeu. On veut nous faire croire à une soi-disant vision, mais rien n'était plus absent, hier, M. le Président, rien, M. le Président, parce que, dans le geste même qui était posé et qui était artificiel, on a retrouvé les pires travers auxquels le premier ministre nous a habitués.

Est-ce qu'on a vu, dans les dernières semaines, le premier ministre rencontrer des infirmières, des éducatrices, des enseignants, des gens d'affaires, des aînés, des jeunes? M. le Président, si le premier ministre avait fait ces rencontres, il n'aurait pas tenu le discours qu'il a tenu hier.

• *(11 h 40)* •

M. le Président, en écoutant le premier ministre parler des jeunes, je m'attendais, hier, à ce qu'il nous véhicule les préoccupations qu'il a entendues sur le terrain. Si le premier ministre s'était vraiment assis avec des jeunes de 12 ans, 14 ans, 16 ans, 22 ans, il aurait compris tout de suite que l'environnement, c'est un enjeu qui est prioritaire, parce que ça n'aurait pas pris aux jeunes 53 minutes pour lui en parler, ça leur aurait pris 53 secondes.

Les jeunes sont préoccupés, ils vivent de l'anxiété. Le concept d'écoanxiété, ça existe. Et, dans leur quotidien, ils se posent la question sans arrêt. Est-ce qu'ils vont atteindre l'âge vénérable de leurs parents ou de leurs grands-parents?

C'est ça que les jeunes se posent, aujourd'hui, comme question. Pourtant, le premier ministre a bien pris presque une heure de son discours avant de parler de cet enjeu, qui est pourtant prioritaire pour eux. C'est vous dire à quel point il est déconnecté de cette réalité, qui touche tout le monde mais particulièrement les plus jeunes.

M. le Président, a-t-on vu le premier ministre prendre part à des discussions dans les régions? Tellement pas que le maire de Senneterre a parcouru 800 kilomètres pour venir ici, pour se faire entendre à l'Assemblée nationale, pour donner son numéro de cellulaire lors d'un point de presse, pour que finalement quelqu'un au gouvernement le rappelle. 800 kilomètres, il a parcouru, 800 kilomètres pour retourner, pour huit minutes d'entretien avec le gouvernement. M. le Président, c'est ça, le gouvernement des régions?

Pire que ça, M. le Président, le premier ministre a même banalisé la situation de ce que les gens vivent sur le terrain, il a dit : Vous savez, 50 kilomètres, là, ce n'est pas plus grave que ça, là. M. le Président, j'ai parlé avec les gens qui sont troublés par cette histoire-là, qui sont directement affectés, des jeunes mères qui sont inquiètes pour leurs enfants, des pères qui sont inquiets pour leurs parents. Ça a été ça, la réponse du premier ministre. C'était un manque flagrant de compréhension et d'empathie par rapport à ce que les gens vivent sur le terrain.

M. le Président, le système, il craque de partout. À Dolbeau, à Gatineau, à Shawville, à Sept-Îles, à Coaticook, à Ville-Marie, à Matane, partout on voit que le système craque. On leur dit : Écoutez, la nouvelle manière de réorganiser le travail, c'est de fermer les urgences. On est en train de fermer les urgences. M. le Président, le rôle le plus fondamental de l'État, c'est quoi? C'est de s'assurer de la sécurité de ses citoyens dans les moments où ils sont vulnérables.

Si l'urgence ouverte ne répond pas à ça, je ne sais pas... Ce n'est pas ça, le rôle premier de l'État. Ce qu'il est en train de dire à toutes les villes que je viens de nommer, c'est que ce n'est pas suffisamment important pour lui d'agir dans ces régions-là. Est-ce qu'on imaginerait, M. le Président, de dire à des Montréalais : Bien, finalement, allez à l'urgence à Sherbrooke? Est-ce qu'on imaginerait de dire à des gens de Québec : Finalement, allez à l'urgence à Trois-Rivières? La réponse, c'est non. Mais pourquoi on se permet de le faire dans des régions qui sont plus éloignées? C'est ça, le gouvernement des régions? Au lieu de développer les régions du Québec, on est en train de les fermer petit à petit.

Est-ce qu'on a vu le premier ministre aller à la rencontre des Québécois dans le milieu culturel, dans les différents domaines de l'industrie? Le premier ministre, est-ce qu'il a eu des discussions avec des entrepreneurs? Est-ce qu'il a animé une quelconque rencontre postpandémie avec des joueurs de différents horizons, qui auraient été conviés à la table? La réponse, c'est non. La réponse, c'est non. Rien de tel, rien qui aurait dénoté une volonté d'imaginer la suite des choses avec les Québécois. Rien, M. le Président, pour nous rassembler, rien pour dire : Et si on imaginait le Québec d'après mais tous et toutes ensemble?

On l'aurait suivi, dans une telle approche, M. le Président. On aurait participé à un exercice comme celui-là. Mais le premier ministre avait des visées qui étaient beaucoup plus personnelles et beaucoup plus partisans. Et c'est d'ailleurs le sens de tout ce discours inaugural parce qu'au fond il a été inutile, parce qu'au bout du compte on n'a rien appris. C'était le spectacle du premier ministre, qu'il a élaboré derrière des portes closes.

M. le Président, quand la crise a éclaté, quand il a fallu, devant la menace, mettre le Québec sur pause et se retrousser les manches, on a été à ses côtés. Il y a des circonstances, dans la vie, où la nécessité fait loi et le pouvoir démocratique doit s'affirmer, et ça, on l'a compris, on l'a intégré. On a eu ce sens du devoir. Mais ce qui était dicté par la nécessité est vite devenu motivé par l'orgueil. Le premier ministre a pris goût à cette façon de gouverner. Il a coupé les ponts de la collaboration. Il s'est gavé dans cette formidable exposition médiatique qu'il a eue. Il s'est replié sur lui-même. Il est devenu un premier ministre autoritaire, qui n'écoute pas, qui n'écoute pas les experts, qui n'écoute pas les travailleurs de la santé, qui n'écoute pas les éducatrices, qui n'écoute pas les enseignants. Il est devenu celui qui sait et celui qui décrète. Nos amis anglophones ont une expression pour ça, «Government knows best».

Le pouvoir lui est monté à la tête. Il aurait souhaité que les élections soient aujourd'hui, c'est ça qu'il aurait souhaité, mais elles ne sont pas aujourd'hui, M. le Président, les élections, elles sont dans un an.

Et c'est ce premier ministre déconnecté des réalités terrain, qui est vraiment obnubilé par son pouvoir, qui s'est mis à enchaîner des déclarations qui étaient totalement inconsidérées. Le premier ministre, père autoproclamé de la nation québécoise, a dit aux Québécois pour qui voter aux élections fédérales, comme si nous, les Québécois, on n'était pas capables de choisir pour qui on devrait voter. Il a mis ses intérêts partisans et personnels dans la balance. Il a préféré un appui hypothétique à un projet aberrant de 10 milliards de dollars pour construire un tunnel plutôt que de favoriser une entente ferme qui favorise l'ensemble des familles québécoises. Quel va être désormais le rapport de force du Québec devant le gouvernement fédéral?

Le père autoproclamé de la nation a aussi dit qu'il n'y aurait pas de congé pour la réconciliation avec les autochtones parce que le Québec avait besoin, et je cite, de productivité.

M. le Président, par où commencer?

M. le Président, j'ai étudié en génie industriel et, vous savez quoi, je me suis spécialisée en productivité. J'ai travaillé sept ans en usine. Je peux vous parler de machines, d'opérations, de comment on transforme les choses pour que ça aille plus vite puis que ça fonctionne mieux. Je peux vous parler de ça pendant des heures, M. le Président, mais pas le 30 septembre.

Le 30 septembre de cette année, ma fille, ma dernière, qui a 10 ans, est descendue rapidement dans la cuisine puis elle était toute fière de me montrer tous les tons d'orange qu'elle portait, parce qu'à son école on lui avait parlé de cette journée importante. Puis elle me dit elle-même : Maman, tu sais que c'est important de se rappeler les enfants qui ont disparu. Elle-même a cette conscience-là, déjà, à son âge, parce qu'elle entend tout ce qui se passe, parce que ça les préoccupe, quand on parle des préoccupations des jeunes, ça les préoccupe. Mais le premier ministre a décidé de nous parler, sérieusement, de productivité. Les bras nous tombent, M. le Président. Pour la compassion, pour la solidarité, c'est zéro, parce qu'au-delà de la productivité, M. le Président, il y a l'histoire et il y a surtout le devoir de mémoire.

De ce côté-ci de la Chambre, M. le Président, on croit qu'il faut unir les Québécois. On croit qu'il faut définir un Québec de l'après-pandémie, mais ensemble. On croit qu'il faut écouter. On croit qu'il faut viser mieux, et viser mieux en environnement, viser mieux en santé, viser mieux en développement économique, à tous les niveaux.

Encore une fois, en environnement, le premier ministre a dit qu'il ne sacrifierait pas des emplois pour l'environnement. J'ai dû lire cette citation au moins quatre fois. J'ai dit : Non, je ne suis pas sûre que ce soit ça qu'il ait dit, je vais le relire puis je vais le relire. Ça ne se peut pas. Ça ne se peut pas, M. le Président. C'est une déclaration qui est tout droit sortie des années 80, puis les années 80, ça peut sembler pas loin, mais ça fait 40 ans, M. le Président. Ça fait 40 ans.

C'est la détérioration de l'environnement qui menace l'emploi et la qualité de vie, ce n'est pas sa protection. C'est l'incapacité du premier ministre d'agir avec vigueur contre les changements climatiques qui représente véritablement un risque financier et économique, et c'est ce que l'on voit partout, les plus grands financiers nous parlent de ce risque fondamental, dont le premier ministre parle à peine, à peine.

• (11 h 50) •

D'ailleurs, M. le Président, entendre ce gouvernement parler d'environnement, c'est affligeant, c'est affligeant. D'ailleurs, la CAQ a levé très haut la barre de l'absurde en matière de transport et de durabilité. Selon ce gouvernement, dans peu de temps, peu de temps, M. le Président, les véhicules qui vont passer dans le tunnel caquiste seront verts. M. le Président, je ne sais même pas par où commencer. Je ne sais même pas quoi vous dire exactement. Bien sûr, on pense que les véhicules électriques, c'est un progrès, et on souhaite que le Québec soit une force en matière de mobilité, de mobilité durable, mais, M. le Président, dans quel monde est-ce que la voiture électrique, c'est une solution à la congestion routière? Dans quel monde est-ce que c'est une solution à la surconsommation de nos ressources? Dans quel monde ça ne rend pas moins graves les enjeux d'étalement? Dans un monde, le monde du premier ministre, mais seulement son monde à lui.

Ça, M. le Président, c'est sans compter les impacts environnementaux sur notre fleuve. Juste le tunnel de 10 milliards de dollars qu'ils veulent faire, basé sur aucune étude, est une aberration. En fait, le premier ministre sait tellement que c'est une aberration qu'hier il en a parlé combien de fois? Zéro. Il n'en a pas parlé. Il n'en a pas parlé. 10 milliards de dollars, il me semble qu'on parle de ça, quand c'est important. On ne l'a pas entendu parler de ça parce que, le gouvernement le sait, plus le premier ministre en parle, plus il s'enfonce dans ses explications qui ne tiennent pas la route. 10 milliards de dollars d'argent public, alors que le premier ministre qualifie lui-même cette option de moins pire des options. 10 milliards de dollars pour la moins pire des options, M. le Président, c'est ça, l'intérêt public, dans ce qui est présenté?

Pendant ce temps-là, M. le Président, j'étais sur la Côte-Nord, la semaine dernière, puis les gens se demandent encore quand est-ce qu'ils vont avoir ce premier lien entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. Puis ils regardent ce projet-là puis ils se disent : Mais c'est absurde. C'est absurde et c'est, en plus, un gouvernement qui se dit des régions. C'est ça, le gouvernement des régions? Décisions purement populistes de la part de ce gouvernement.

Toujours en matière d'environnement, on doit penser autrement, parce qu'on sait que le statu quo ne fonctionne pas. Je sais que le premier ministre affectionne tout particulièrement *Le petit Robert*, mais, à côté du *Petit Robert*, nous, on préfère le grand Robert, le Robert Bourassa. Et ce Robert Bourassa nous disait : Nous devons s'adapter, nous devons nous adapter à notre temps. Mais le premier ministre est encore dans une dualité entre l'économie et l'environnement.

Ce qu'on pense, de ce côté-ci de la Chambre, M. le Président, c'est que le Québec doit assumer un leadership à l'échelle canadienne et à l'échelle globale. Ça veut dire, bien sûr, qu'on est capables d'applaudir lorsqu'il y a une entente avec New York ou avec le Massachusetts. Évidemment, on est capables d'applaudir. Mais il n'y a personne qui est dupe, ici, M. le Président. Tout le monde sait très bien que cette entente qui a été signée, c'est le travail de longue haleine, d'année après année, et de gouvernements successifs pour atteindre ce résultat-là. On le sait, ça. Et nous savons aussi que, ces discussions-là, c'est la contribution de chacun qui nous a menés là. Mais ce qu'on aimerait véritablement voir, aujourd'hui, ce qu'on aimerait véritablement sentir, c'est un leadership environnemental qui soit véritablement fort, de la part du Québec.

Est-ce qu'on est capables d'imaginer une coopération entre les provinces qui serait animée par le savoir-faire du Québec, en énergies renouvelables, pour que le Québec et le Canada atteignent des cibles de réduction des émissions? Est-ce qu'on serait capables d'imaginer ça? Moi, je pense que oui. Je pense aussi qu'on est capables d'aller plus loin, qu'on est capables de... au-delà de dire qu'on doit sortir l'argent des Québécois des hydrocarbures, qu'on est capables de franchir une étape de plus qui serait vraiment transformatrice. On pourrait, par exemple, contribuer à sortir le Canada du pétrole. Ça pourrait être une contribution qu'on décide de faire, nous, le Québec. Mais pour ça, M. le Président, ça suppose deux choses. Ça suppose d'avoir une vision environnementale puis ça suppose d'avoir la volonté d'une diplomatie intercanadienne. Ces deux facultés manquent profondément à ce gouvernement.

M. le Président, l'État craque. Le gouvernement accorde des primes en situation de panique, alors, des primes aux préposés aux bénéficiaires, des primes pour les infirmières, pour les éducatrices en garderie. En fait, quand vous regardez ce qui se passe, le gouvernement est comme un plombier, là, que vous voyez dans les dessins animés, là, vous savez, il y a une fuite, puis là on met une main, puis il y a une autre fuite, on met une autre main, puis là, après, on met le pied, puis après ça on commence à être en déséquilibre, là. C'est de ça de quoi ça a l'air, présentement. Vous imaginez bien l'image, justement. On peut imaginer la suite. C'est véritablement une perte de contrôle.

Mais pourquoi est-ce qu'on est dans une situation comme celle-là? On est dans une situation comme celle-là, de crise généralisée dans nos services publics, parce qu'il y a un véritable problème au niveau de notre démographie. C'est ça, la question qui aurait dû être posée depuis longtemps par le premier ministre lui-même, parce que la réponse, elle est mathématique, M. le Président. En fait, elle est démographique. On vit la conséquence du vieillissement de la population, aujourd'hui.

La demande en soins de santé augmente, et le nombre de candidats à l'emploi dans les services sociaux, bien, diminue. Et les piètres conditions de travail viennent aggraver le problème que l'on a. Il y a plusieurs années que le nombre de personnes qui quittent pour aller prendre leur retraite, bien, il est plus grand que le nombre de personnes qui rentrent sur le marché du

travail. Au début, on appelle ça une rareté de main-d'oeuvre, puis finalement on se rend compte que la rareté devient une pénurie.

M. le Président, juste pour être bien claire avec vous, là, ça, c'est une rareté de main-d'oeuvre. Quand on est rendu là, là, ça, là, c'est une pénurie de main-d'oeuvre, M. le Président. Et vous savez quoi, M. le Président? Et vous savez quoi, M. le Président? Les mots ont un sens. Les mots veulent dire quelque chose. Ils veulent dire que tu es capable de reconnaître la gravité d'une situation, puis que les gens qui la vivent, cette situation, dans leur quotidien, là, ils sont capables de se dire : Ils ont compris ce que je vis.

Quand j'entends le premier ministre me parler de salaires à plus que 56 000 \$... Parce que c'est ça qu'il nous a dit. Il nous a dit : Moi, la pénurie de main-d'oeuvre, là, qu'il y ait 200 000 emplois vacants — mais à l'époque c'était 150 000, mais ce n'est pas grave — moi, je veux me concentrer sur des gens qui font 56 000 \$ et plus. Vraiment? C'est comme ça qu'on va la régler, en se concentrant sur ceux qui font plus d'argent? C'est une incompréhension totale de ce que les gens vivent au quotidien. Le premier ministre oppose les employés avec les employeurs.

Mais aujourd'hui ce n'est pas ça qui se passe. Oui, il y a des employeurs qui cherchent de la main-d'oeuvre, mais ceux qui travaillent, là, ceux qui travaillent au quotidien, ils sont aussi fatigués. Vous savez pourquoi ils sont fatigués? Parce qu'ils n'ont pas suffisamment de collègues, puis ça, ils le vivent au quotidien, comme on le vit dans les services de santé, comme on le vit dans nos services de garde, comme on le vit dans nos services d'éducation, partout. Ce n'est pas juste une question qu'il manque une ou deux personnes, c'est qu'il n'y a pas de monde du tout, M. le Président. Il n'y a pas de monde du tout.

Et ça, le premier ministre le niait en 2016. En 2018, il continuait de le nier. Pas plus tard qu'il y a quelques mois, il me disait encore : Ah! il n'y a pas vraiment, là... le Parti libéral parle de ça, mais ce n'est pas vraiment un enjeu. On était rendu à 150 000 emplois vacants. On est rendu à plus de 200 000 emplois vacants, ce n'est toujours pas un problème suffisamment grave pour qu'on puisse retourner toutes les pierres, toutes les roches pour s'assurer qu'on trouve de véritables solutions. Ça, ce n'est pas suffisamment, encore, important.

Quand est-ce que ça va l'être, M. le Président? Combien d'urgences est-ce qu'il va falloir fermer pour que ça devienne réellement un problème? Combien d'enfants est-ce qu'on va échapper, dans nos écoles, pour que ça devienne réellement un problème? Combien d'entrepreneurs vont devoir fermer boutique pour que ça devienne vraiment un problème? Combien de régions, combien de villages vont devoir fermer leurs dépanneurs puis leurs stations d'essence pour que ça devienne réellement un problème et un enjeu? C'est quand? Ça n'a plus de sens, cette manière de banaliser les problèmes.

• (12 heures) •

Et le premier ministre s'en rend compte, sinon il n'aurait pas tenu tout le discours qu'il a tenu hier, parce qu'il sait qu'il y a des problèmes et que ça craque de partout. Mais il n'amène pas les solutions qu'on a besoin de voir. Puis les solutions, elles existent, mais encore faut-il qu'on se parle, qu'on agisse ensemble pour arriver à obtenir les résultats nécessaires.

Je mets au défi le premier ministre de dire que la pénurie de main-d'oeuvre, aujourd'hui, c'est l'enjeu économique principal que nous ayons, je le mets au défi de le dire, parce que ce serait vraiment reconnaître une situation, là, qui est en train de nuire non seulement à notre économie, mais à nos enjeux sociaux, à nos enjeux environnementaux, parce que, quand il le nie, il le nie 200 000 fois, M. le Président, pas une fois, mais 200 000 fois.

M. le Président, lorsque le gouvernement est rentré en fonction, il a dit : Nous autres, on va faire le ménage, il y a bien des affaires qu'on veut faire, là, on va vraiment montrer qu'on sait comment gouverner. Alors, ils ont décidé, dans leur grande réflexion, de balancer aux poubelles 18 000 dossiers de personnes qui étaient ou bien établies au Québec ou allaient s'établir au Québec, 18 000 dossiers. Ça, ça veut dire 40 000 personnes. Puis là on a discuté, on a argumenté, on leur a dit : Dans les 40 000 personnes, il doit y avoir du monde qui peut rester, il doit y avoir... On a tout fait les arguments qu'on aurait pu faire, puis, au bout du compte, ce n'est pas grave, on a déchiqueté les dossiers. Mais moi, j'ai une question pour vous, pour le premier ministre mais pour tout le monde ici : Dans ces 40 000 personnes, il y en avait combien, de préposés aux bénéficiaires? Dans ces 40 000 personnes, il y en avait combien, d'infirmières? Dans ces 40 000 personnes, il y avait combien d'éducatrices? Parce que, quand je vois le gouvernement, la semaine passée, nous dire : Eh! vous savez quoi, on va aller recruter 4 000 infirmières à l'étranger, j'ai envie de leur dire : Puis, les 40 000 qui étaient là, là, il y a trois ans, là, ça ne vous tentait pas de regarder les dossiers? Ça ne vous aurait pas tenté de regarder les dossiers? Bien non, parce que la vision n'est pas là. Non, parce qu'on pense à courte vue. Non, parce qu'on préfère rencontrer des promesses électoralistes qui divisent plutôt que de penser à notre avenir collectif. Puis après ça, quand arrive le problème, ils nous disent : Bien, où sont les propositions? Moi, je ne vois pas les propositions des autres partis. Bien, c'est parce que ça fait des mois qu'on vous en parle, vous n'écoutez pas. Puis, quand arrive le problème, on réagit, puis là, maintenant, on va aller chercher 4 000 personnes à l'étranger. Grande stratégie, M. le Président. Le premier ministre a préféré entretenir une forme de crainte de l'autre. Il a préféré diviser les Québécois plutôt que de les rassembler.

En parlant de division, M. le Président, le premier ministre, hier, a prononcé deux phrases en anglais. Il a fait une allusion à la communauté historique anglophone. De plus, il a dit à cette communauté qu'elle devrait se compter quand même chanceuse de leur sort au Québec.

Well, I have a message for the Premier, and all Quebecers, and to all English-speaking Quebecers. Yes, you're part of our history, but so much more than that. Across Québec, you're valued in a vital partner in the present and in the future of Québec. You have built and sustained schools and hospitals, media and cultural institutions that are proudly shared with all Quebecers. You have strived to be allies in the protection and the strengthening of our common language. You share the hopes and the determination of all of us to build a modern, a greener, and a more inclusive Québec. And, yes, I hear your concern. Yes, I see your suspicion when you witnessed the Premier describing your place here. Well, let him understand. Here, now and always, you are Quebecers «à part entière». And expect to be so recognized not only in words, but in actions, in law, today and everyday.

M. le Président, en santé, en santé, on croit qu'il faut sortir de la politique du mur-à-mur, et j'en ai parlé pendant des mois, fait le tour de toutes les régions du Québec, j'ai parlé de la charte des régions que l'on veut mettre de l'avant, justement, pour reconnaître la spécificité de chacune de nos régions et qu'on doit décentraliser et favoriser l'initiative locale et l'initiative régionale. Il faut favoriser des solutions qui sont adaptées aux milieux. Et, peu importent les paroles qui ont été prononcées par le premier ministre hier, la réalité, aujourd'hui, c'est que les Québécois attendent plus longtemps à l'urgence et qu'il y a beaucoup plus de Québécois qui attendent, aujourd'hui, un médecin de famille.

M. le Président, quand le premier ministre nous dit ici, en cette Chambre, comme il l'a encore fait aujourd'hui : Il y a plus de Québécois qui ont un accès de famille aujourd'hui que lorsqu'on est arrivé au gouvernement, ce n'est pas ça, la mesure. La mesure, c'est de savoir combien de personnes attendent de plus. Quand ils sont arrivés au pouvoir, il y avait 400 000 personnes qui étaient sur une liste d'attente. C'est déjà trop. Mais aujourd'hui c'est 830 000 personnes qui attendent d'avoir accès à un médecin de famille, d'avoir un médecin de famille auquel ils peuvent se référer. 830 000 personnes.

Alors, il ne faut pas s'étonner que Ruth, qui a 94 ans, se demande vraiment quand est-ce qu'elle va pouvoir avoir son médecin de famille, elle qui attend depuis plus de deux ans. Il ne faut pas s'étonner non plus, avec le système actuel, qu'Isabelle ait dû avoir un rendez-vous reporté neuf fois avant de pouvoir voir un médecin, neuf fois, M. le Président. C'est à ça que je pense lorsque je pense 830 000 personnes, parce que ce sont des vies quotidiennes qui sont bouleversées par cette situation-là.

Alors, on devrait repenser les partenariats entre l'État et les organismes du milieu, avoir pour origine et finalité, comme réflexion, la réponse aux besoins de la population.

Alors, lorsque le premier ministre nous parle de services à la population, lorsqu'il nous parle de décentralisation, voilà la question que je me pose, je me dis : Quand j'ai été en Outaouais, à Gatineau, puis que l'urgence était fermée, puis que j'ai rencontré les gens du milieu, puis qu'ils m'ont dit que nous avons plusieurs solutions à mettre de l'avant, qu'ils nous les ont présentées, chiffrées, un, deux, trois, quatre, cinq, qui disent qu'ils sont incapables de parler avec... avoir même un interlocuteur pour amener leurs propositions, pas besoin de changer de structures, M. le Président, on a besoin de s'asseoir avec les gens du milieu pour trouver les solutions, et les mettre en application, et avoir le courage de les mettre en application plutôt que d'appliquer du mur-à-mur partout. C'est ça dont on a besoin.

Lorsque je vais en Abitibi-Témiscamingue puis que les gens du milieu de la santé, pas juste à Senneterre mais aussi à Ville-Marie, aussi à Val-d'Or, nous disent : Écoutez, on a des solutions, on en a proposé, les gens ne nous écoutent pas... C'est ça, la décentralisation. C'est une manière de penser puis de réfléchir qui fait en sorte qu'on entend ce que les gens nous disent sur le terrain, qu'on écoute et qu'on met ça de l'avant. Rien de tel, M. le Président, rien de tel.

En matière de santé mentale, M. le Président, on a eu beaucoup de vœux pieux de la part du gouvernement, mais ça fait maintenant un an, ça fait maintenant un an qu'on a proposé d'avoir un accès universel pour tous les Québécois à la psychothérapie, un an. Et on nous a dit que ça coûtait trop cher, à l'époque, ça coûte quand même 300 millions, 400 millions, 500 millions. Puis on leur a dit : Écoutez, dans ce qui nous arrive avec la pandémie, là, il vaut mieux devancer la situation, on sait que ça va frapper difficilement tout le monde, on sait qu'on a besoin d'agir par rapport à ça. Puis on a attendu. On a attendu.

M. le Président, là, j'ai parlé avec des mères qui ont un enfant qui a des enjeux de santé mentale. C'est déchirant, M. le Président, c'est déchirant. Je m'imagine mal, quand on me raconte ça... Tu vas à l'hôpital, on te dit que ton enfant est en dépression, dépression majeure, on te dit que ton enfant est à risque de faire une tentative de suicide, ça, c'est ce qui est important, puis que cette personne-là devrait peut-être entrer à l'hôpital, mais il n'y a pas de place, ça fait que ramenez-le chez vous puis essayez de vous en occuper du mieux que vous pouvez. Il y a des parents, là, qui arrêtent de travailler parce qu'ils doivent s'occuper de ce qu'ils ont de plus précieux, puis c'est leurs enfants.

• (12 h 10) •

Ce n'est pas normal, M. le Président. La santé mentale devrait être aussi importante que la santé physique, et particulièrement aujourd'hui. Il n'y a pas un jour qui passe où on n'entend pas parler d'un féminicide. Il n'y a pas un jour qui passe où on n'entend pas parler d'un enfant qui se fait tuer puis que la violence augmente. Mais c'est tout lié à des enjeux aussi de santé mentale, tout ça, il y a des liens directs aussi que l'on peut établir. Ça devrait être une priorité, ça devrait être quelque chose qu'on aurait dû voir venir.

Puis là le premier ministre va me dire quelle est notre proposition? Notre proposition, on l'a faite il y a plus d'un an, il y a plus d'un an qu'on a fait cette proposition-là sur la santé mentale. Puis aujourd'hui encore les gens attendent, n'ont pas d'accès. Il y en a qui ne peuvent pas payer parce qu'ils n'ont pas d'argent, ils ne sont pas capables de régler des problèmes de santé mentale. M. le Président, on est au Québec, on est au Québec. C'est ça que ça prend, du cash, pour régler tes enjeux de santé mentale avec ton enfant? C'est ça que ça prend, M. le Président? C'est révoltant, c'est révoltant. Et on avait l'opportunité d'agir, et le gouvernement a refusé d'agir.

M. le Président, hier, le premier ministre nous a parlé de soins à domicile, une petite phrase. Puis qu'est-ce qu'il nous a dit sur les soins à domicile? Écoutez, je vais donner un mandat à la commissaire à la santé pour qu'elle étudie ça, là, l'enjeu des soins à domicile. M. le Président, là, vous êtes-vous assis avec des personnes âgées récemment? André, de Saint-Élie-de-Caxton, avec lequel je parlais samedi, il m'a dit la chose suivante, il dit : Mme Anglade, vous savez, moi, vous pouvez me donner une maison de 1,5 million, mais, moi, ça ne m'intéresse pas du tout; ce qui m'intéresse, là, c'est de rester chez moi, c'est ça que je veux. C'est ça qu'ils veulent, c'est ça qu'il nous dit. En fait, c'est ça qu'ils nous crient présentement. Et, au lieu de ça, on leur parle de maisons pour les aînés qui coûtent une fortune, qui sont déployées parce que c'est l'engagement du gouvernement, qui est incapable de s'adapter à une nouvelle réalité puis de se dire il y a un virage majeur qu'on a besoin d'opérer, puis ça s'appelle le soin puis les services à domicile. Quand le premier ministre ne reconnaît pas la pénurie de main-d'oeuvre, ce que ça veut dire, c'est qu'il n'est pas capable de reconnaître qu'on ne sera plus capable de fournir. Il va falloir que les gens puissent vivre chez eux. C'est ça qu'ils demandent, c'est ça que nos aînés

demandent. Mais, non, on continue dans les grandes déclarations puis on continue avec les maisons pour les aînés, comme si ça répondait réellement à un besoin profond chez nos aînés aujourd'hui.

Et, attention, loin de moi l'idée de dire qu'on ne va pas s'occuper de nos CHSLD. Loin de moi l'idée de dire, parce que je connais le premier ministre puis sa manière, parfois, de vouloir mettre des mots dans la bouche des gens... loin de moi l'idée de dire que nos résidences pour personnes âgées ne sont pas importantes, ce n'est pas ça que je dis. Mais, avec ce que nous vivons aujourd'hui, ce que nous avons appris, il est temps qu'il y ait un réveil réel de la part du gouvernement en matière de soins et de santé à domicile.

Sur le plan de l'économie, maintenant, on doit aussi sortir des modèles anciens. L'enjeu, là, ce n'est plus de dire qu'il y a un investissement qui va être annoncé, puis qu'on va créer 1 000 emplois, là, on n'est plus là, là. Hier, le premier ministre disait qu'il allait créer des milliers d'emplois puis faisait référence aux années 70, là. Honnêtement, je trouvais ça tellement déprimant, j'ai dit : Ce n'est pas possible de ne pas être adapté à la réalité actuelle. Ce n'est pas ça, l'enjeu, là. Ce n'est pas ça, l'enjeu. L'enjeu, aujourd'hui, c'est de dire comment est-ce qu'on va combler tous ces postes. L'enjeu, c'est de dire qu'un investissement va améliorer la qualité de vie des citoyens, des travailleurs, et que ça va contribuer à la réduction des gaz à effet de serre.

Le geste économique doit devenir un geste qui a une portée autre qu'économique, une portée sociale et environnementale, et on ne peut plus dissocier l'économie de l'aspect social et de l'aspect environnemental, justement. Le modèle consistant à investir pour créer des jobs puis à taxer pour ramasser les dégâts, ça ne fonctionne plus, dans notre société.

La création de richesse dont on parle, là, elle doit avoir un sens, on doit travailler le plus possible dans une optique d'économie circulaire et d'écoconception. Qu'est-ce que ça veut dire ça, M. le Président? Ça veut dire qu'au moment d'imaginer un produit on doit savoir comment on va en disposer à la fin, comment on va le réutiliser ou comment ses composantes vont servir à d'autres entreprises. C'est de cette façon qu'on devrait penser l'économie, aujourd'hui. La dernière chose que l'on doit faire, c'est opposer emploi et environnement.

On devrait avoir le même genre de réflexions lorsque l'on parle, évidemment, de la question de la main-d'œuvre. Alors, j'y reviens. Dans chaque région, dans chaque milieu, on peut trouver des solutions qui sont adaptées, évidemment, automatiser certaines tâches, revoir l'organisation du travail, développer des incitatifs pour encourager des travailleurs d'expérience à rester ou à revenir au travail. On peut créer des partenariats entre les entreprises puis échanger des services. On peut collaborer également avec les centres de formation pour qualifier rapidement des travailleurs immigrants ou autochtones dans certaines régions. Mais, M. le Président, on est aussi capables de ramener les seuils d'immigration au niveau de 2018 pour recruter davantage de travailleurs. On ne peut pas simplement exclure une solution qui représente 20 % et même plus de la solution finale. On ne peut pas l'exclure, on doit tout considérer, on doit tout mettre sur la table. On ne peut surtout pas avoir peur d'en parler.

Et le gouvernement, là-dessus, continue de diviser, continue de diviser en disant : Ah! il y a des partis politiques puis des entrepreneurs, ce qu'ils veulent, là, c'est du cheap labor. M. le Président, là, m'avez-vous entendu dire ça une seule fois dans toute ma vie?

Une voix : ...

Mme Anglade : Merci, merci. Jamais. Puis jamais vous ne m'entendrez le dire, qu'on veut accueillir du monde puis ne pas les intégrer, jamais.

Par contre, Carl, qui est à Baie-Comeau, il m'a dit : Écoutez, si, demain matin, il y avait 10 personnes qui venaient, moi, ça me ferait plaisir, là, on aurait des moyens pour essayer de les intégrer davantage. Mais c'est comme si on ne peut pas parler de ça. On ne peut pas parler de ça parce qu'on veut diviser, parce qu'on n'est pas capable de se projeter, parce qu'on n'est pas capable de se dire : Ici, au Québec, nous, on est capables d'ouvrir nos bras très grands, hein? Pourquoi on n'est pas capables d'en parler?

On envisage les enjeux de main-d'œuvre dans une optique de bien-être des travailleurs, de valorisation de la contribution humaine. Il me semble que cette façon de faire, c'est la bonne manière de faire, de parler de la main-d'œuvre. Le gouvernement, il n'est pas là. Il est d'ailleurs pris dans le passé à opposer, encore une fois, des entrepreneurs avec des travailleurs, à opposer ceux qui font plus ou moins que 56 000 \$ par année. Et, au lieu de rassembler, le premier ministre divise, divise sans arrêt.

M. le Président, il y a toujours des raisons — on est tous des élus, ici — qui motivent nos implications en politique. Moi, je suis venu en politique parce que je crois que chaque enfant, au Québec, peu importe ses origines, peu importe d'où il vient, peu importe sa région, peu importe le milieu social auquel il appartient, il puisse atteindre son plein potentiel.

Moi, je suis venue en politique avec la conviction profonde que le rôle de l'État, c'est de s'assurer d'enlever tous les problèmes, tous les freins qu'il y a qui empêchent les gens d'être tout ce qu'ils peuvent être. Et, en ce sens, la question des services de garde, elle est essentielle. Pourquoi?

En 1997, sous le gouvernement du Parti québécois, il y a eu une initiative lancée — vous voyez que ce n'est pas une sorte de partisanerie, là — les CPE, avec Pauline Marois. Ça a permis au Québec de faire en sorte que des centaines de milliers de femmes sont allées sur le marché du travail. Ça a fait plusieurs choses : un, des gens plus épanouis, évidemment, mais également une économie qui soit plus prospère, au profit de tous. Mais le système qui a été mis en place s'essouffle. Et aujourd'hui il y a 50 000... — le premier ministre parle de 37 000 places parce qu'il joue encore avec les chiffres, là — il y a 50 000 personnes qui sont sur une liste d'attente, aujourd'hui. Ça, ça veut dire 50 000 familles qui sont stressées parce qu'elles se disent qu'elles n'ont pas de solution, des gens qui sont obligés de rester à la maison, parce que ce n'est pas leur choix, plutôt que de retourner travailler. Des exemples, il y en a un paquet, M. le Président.

• (12 h 20) •

Un des exemples qui m'a le plus touchée, c'est cette femme dont la mère était infirmière et avait élevé trois enfants, puis la fille, qui venait d'avoir un enfant, me disait : Je n'ai pas la même chance que ma mère, je n'ai pas la chance de pouvoir faire ce que je veux faire comme elle a pu exercer son rôle d'infirmière parce que je n'ai pas de service de garde. Ça, ça vient me chercher, M. le Président, parce qu'on parle là d'un net recul. C'est ça qu'on voit, le recul, le recul. On parle de 10 ans, 15 ans, 20 ans de recul. Alors, qu'est-ce qu'on doit faire, dans ce temps-là? Qu'est-ce qu'on doit se dire? On doit se dire : On doit aller de l'avant, on doit foncer, on doit faire en sorte que chaque enfant au Québec puisse avoir droit à un service de garde.

Quand le premier ministre nous dit, là : 37 000 places, là, on va régler ça, là, rapidement, rapidement, il y a deux choses qu'il ne nous dit pas. Il ne nous dit pas quand, mais surtout, surtout, il ne nous dit pas, les 6 milliards de dollars de transferts du fédéral, ils vont aller où? Moi, mon message, il est très clair, il ne peut pas être plus clair : Les 6 milliards de transferts du fédéral vont aller directement dans les services de garde, au Québec, pour faire une chose et une chose seulement : s'assurer que chaque enfant puisse avoir droit à un service de garde, à une place à 8,50 \$, pas à des prix exorbitants, au même prix pour tous. C'est pour ça que je me suis, notamment, engagée en politique.

La réponse du premier ministre, le plus rapidement possible, etc., ça veut juste dire qu'il n'est pas réellement, réellement convaincu de la nécessité de poser ce geste. Et surtout on sait que le gouvernement a déjà refusé que l'on change dans la loi le fait que ce soit un droit. Il l'a refusé. Mais j'espère, j'espère qu'on aura l'opportunité de le convaincre. J'enjoins aussi le premier ministre à considérer ça comme un élément fondamental pour notre avenir collectif, ce droit. Et ce droit est aussi important que le droit à l'éducation. Le droit à l'éducation, il existe.

Mais parlons maintenant un peu d'éducation. En 2018, le premier ministre disait que la grande priorité, la grande priorité, c'était l'éducation. Je vais le citer, M. le Président, ça vaut quand même la peine : «La première grande priorité que je vais aborder, c'est l'éducation. Pour la première fois depuis les années 60, l'éducation va être la première priorité du gouvernement.» Rien de moins. «Et notre grande ambition, ce n'est rien de moins que de donner à chaque enfant tous les outils pour aller au bout de son potentiel.» Ça, c'était en 2018.

C'est vrai qu'il y a eu une pandémie, M. le Président, on en est tous conscients. J'ai trois enfants à l'école, moi, je suis très consciente qu'il y a eu une pandémie. Mais il y a autre chose, M. le Président, il y a l'instabilité qu'on a créée dans nos écoles. On comprend les prouesses des professeurs et des parents pour que l'école se fasse à la maison. Ça n'a pas été facile. Ça a été difficile pour les enfants comme pour les parents, comme pour le corps professoral, comme pour les enseignants. On comprend l'urgence du départ. Mais ce qu'on ne comprend pas, M. le Président, ce qu'on n'a toujours pas compris, c'est qu'on accepte l'indécision, c'est qu'on accepte l'incohérence, c'est qu'on accepte l'inconsistance généralisée qui a caractérisé la suite dans cette pandémie, les manigances qui entouraient les tests de qualité de l'air, la saga des purificateurs, le fouillis de la disparition des tests rapides, les contradictions presque quotidiennes, l'impression globale et continue que ce gouvernement était totalement, mais totalement dépassé par la situation. La priorité numéro un du premier ministre, l'éducation? Vraiment?

L'échec, l'échec de ce gouvernement en matière d'éducation, il a un nom. Ce nom, c'est Anaïs. Anaïs, elle a quatre ans. Elle écoutait le premier ministre, s'est dit : Maternelle quatre ans, je vais y aller. Ses parents ont dit : Bien, on va encourager notre fille à aller en maternelle quatre ans. Pourquoi les maternelles quatre ans? Parce que l'on n'a toujours pas compris, c'est qu'on accepte l'indécision, c'est qu'on accepte l'incohérence, c'est qu'on accepte l'inconsistance généralisée qui a caractérisé la suite dans cette pandémie, les manigances qui entouraient les tests de qualité de l'air, la saga des purificateurs, le fouillis de la disparition des tests rapides, les contradictions presque quotidiennes, l'impression globale et continue que ce gouvernement était totalement, mais totalement dépassé par la situation. La priorité numéro un du premier ministre, l'éducation? Vraiment?

L'échec, l'échec de ce gouvernement en matière d'éducation, il a un nom. Ce nom, c'est Anaïs. Anaïs, elle a quatre ans. Elle écoutait le premier ministre, s'est dit : Maternelle quatre ans, je vais y aller. Ses parents ont dit : Bien, on va encourager notre fille à aller en maternelle quatre ans. Pourquoi les maternelles quatre ans? Parce que l'on n'a toujours pas compris, c'est qu'on accepte l'indécision, c'est qu'on accepte l'incohérence, c'est qu'on accepte l'inconsistance généralisée qui a caractérisé la suite dans cette pandémie, les manigances qui entouraient les tests de qualité de l'air, la saga des purificateurs, le fouillis de la disparition des tests rapides, les contradictions presque quotidiennes, l'impression globale et continue que ce gouvernement était totalement, mais totalement dépassé par la situation. La priorité numéro un du premier ministre, l'éducation? Vraiment?

On a vu à quel point le gouvernement a manqué de transparence dans plusieurs dossiers : des documents qui sont caviardés, des informations qui sont partagées, et qui sont partagées beaucoup plus tard que prévu, des informations qui auraient dû être dites qui n'ont pas été dites ici, en cette Chambre, M. le Président. Mais, hier, le premier ministre nous a dit qu'il était fier d'avoir gardé les écoles ouvertes, fier. Le taux de décrochage scolaire, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, deux fois plus important aujourd'hui, le taux de décrochage scolaire. Bas-Saint-Laurent, deux fois plus important aujourd'hui. Le taux de décrochage scolaire en Montérégie, deux fois plus important aujourd'hui. Il n'y a pas de quoi être fier, M. le Président. Il n'y a pas de quoi être fier, M. le Président. Ça démontre bien à quel point il y a un enjeu important.

Et, en passant, j'aimerais juste vous dire... je vais faire un autre aparté sur la pénurie de main-d'oeuvre, qu'on refuse de reconnaître, de ce côté-ci de la Chambre, je vais faire un autre aparté, c'est que la pénurie fait en sorte que les gens ont encore plus tendance à vouloir décrocher, parce qu'ils ont des emplois, ils ont des jobs puis ils se disent : Finalement, bien, à quoi ça me sert? Peut-être que je pourrais juste trouver un emploi? Ça aussi, ça a des répercussions sur notre système d'éducation, cette pénurie-là, parce que les gens, peut-être, trouvent des alternatives autres que de rester sur le banc des écoles. Ça aussi, c'est un problème qu'il nous faut avoir en tête lorsqu'on réfléchit à la gravité de la situation.

M. le Président, le premier ministre nous a fait une grande démonstration d'autopromotion, hier, très grande démonstration. Il continue de ne pas écouter les Québécois et les Québécoises, de diriger seul, au sommet, dans sa tour d'ivoire, de prendre des décisions sans même passer par l'étape de négociation. Le chiffre à retenir, M. le Président, c'est 82. 82, c'est le nombre de fois que le gouvernement a renouvelé l'état d'urgence. 82, c'est aussi le nombre de fois que le gouvernement s'est octroyé tous les pouvoirs extraordinaires depuis la pandémie.

Et là, M. le Président, soyons bien clairs, loin de moi l'idée de minimiser l'impact de la crise, au contraire, au contraire. On a été les premiers à réclamer une vaccination obligatoire, dès janvier. On ne pourra pas nous dire qu'on ne prend pas

cette situation-là au sérieux, ce n'est pas vrai, tout le monde le sait. Mais, lorsque le gouvernement nous sort le grand jeu pour protéger son image, il est temps aussi de tourner la page sur une gouvernance qui est autoritaire.

Alors que nous sommes de plus en plus en mesure de planifier, il est temps de revenir à un processus démocratique normal. Je ne sais pas si tous les députés ici, ils ont lu ce que ça représente, ce décret d'état d'urgence, mais moi, je les invite à aller lire la loi, le principe de la loi, et vous allez voir comment ce principe de loi là n'est plus respecté depuis longtemps. Le principe, là, l'objectif des législateurs, qu'il y ait de la reddition de comptes ici, à l'Assemblée nationale, bien, il n'y a pas ça, présentement, M. le Président, il n'y a pas ça. Je pense qu'il est temps qu'on revienne aussi à un début de normalité pour le Parlement, pour l'Assemblée nationale.

• (12 h 30) •

Il faut aussi revenir à une politique qui soit centrée sur les besoins des citoyens, à une politique qui rassemble tous les Québécois, au lieu de les diviser. Et c'est exactement ce que nous proposons aux Québécois. Vous voyez, M. le Président, tout est lié. Il faut représenter mieux les intérêts des Québécois, il faut repenser l'organisation du Québec. Et ça, ce travail-là, il ne se fait pas en vase clos. Ça se fait avec des discussions avec les citoyens. Ça se fait avec les travailleurs. Et ça se fait surtout en n'opposant pas l'économie et l'environnement.

Je le disais tout à l'heure : Ce que nous voulons, c'est que chaque personne puisse développer son plein potentiel, peu importe d'où cette personne vient, où elle a grandi, peu importe le quartier. C'est ça qui, fondamentalement, nous anime. C'est ça qui anime les collègues que vous voyez, qui m'entourent, aujourd'hui, au salon bleu. Je le sais parce que j'en parle quotidiennement avec eux. Je le sais parce que je sais ce qui les fait vibrer. Je sais ce qui les fait monter aux barricades, ce qui les enrage. Puis c'est ça, fondamentalement, dans leur implication au quotidien, quand ils pensent qu'il y a quelque chose qui n'est pas juste, quand ils pensent qu'il y a quelque chose qui n'est pas acceptable, qu'ils le disent, qu'ils le véhiculent. Parce que nous autres, là, dans notre formation politique, on croit beaucoup au débat, M. le Président, on croit beaucoup à la richesse des échanges. On n'est pas toujours d'accord, mais on sait que débattre, ça nous permet d'avoir les meilleures idées, M. le Président.

Tous ceux et celles qui nous écoutent, à la maison, je sais qu'ils ont des rêves. Alors, il y en a certains qui aimeraient travailler au cinéma, il y en a certains qui aimeraient devenir musiciens, des ingénieurs, des hôteliers, des restaurateurs. Les Québécois aspirent à mieux, ils aspirent à rêver, et c'est notre devoir, c'est notre devoir de les aider à réaliser leurs rêves

M. le Président, lors de son discours, en 2018, le premier ministre nous disait que la peur était l'adversaire du gouvernement. Il avait même cité Roosevelt : La seule chose dont on doit avoir peur, c'est de la peur elle-même. Trois ans plus tard, M. le Président, force est de constater que c'est le premier ministre lui-même qui entretient cette peur, la peur de l'autre, la peur de ceux et celles qui ne pensent pas comme lui ou qui ne votent pas comme lui. Le danger imminent, c'est quand tu ne penses pas comme le premier ministre. Ça, c'est le danger. Quand tu ne penses pas comme le premier ministre, tu ne peux pas représenter les valeurs du Québec.

Quand le premier ministre m'a déjà dit : La cheffe de l'opposition ne représente pas les valeurs du Québec, j'aimerais vraiment savoir de quelles valeurs il parle, parce que, quand je me lève en cette Chambre, l'égalité entre les hommes et les femmes, je la défends. Quand je me lève en cette Chambre, je défends, j'affirme la distinction qu'est notre nation québécoise quant à la langue française. Quand je me lève en cette Chambre, je défends chaque jour la nécessité d'avoir une solidarité. Quand il parle des valeurs québécoises, je pense qu'il parle de ses valeurs personnelles à lui, et il n'est pas le propriétaire des valeurs de tous les Québécois.

J'accepte, M. le Président, que le premier ministre et moi ne soyons pas toujours d'accord, je l'accepte, mais jamais, jamais je n'accepterai qu'il me dise que je ne suis pas capable de défendre les valeurs québécoises, jamais. Ça, c'est parce qu'il fait trop référence à sa propre définition dans son *Petit Robert*. La réalité, M. le Président, c'est que la force du Québec, c'est d'être unis. La force du Québec, c'est d'avoir des idées qui ne sont pas toujours les mêmes, mais qu'on est capable de débattre et de défendre. Et jamais je ne refuserai de débattre avec lui des enjeux, jamais que je vais aller me cacher pour ne pas répondre à des questions qu'il a. Je serai présente, M. le Président. Mais je serai présente avec les valeurs qui nous animent aussi comme formation politique.

Pour nous, M. le Président, il n'y a pas un Québec bleu et un Québec rouge, il y a un Québec à bâtir ensemble. Il n'y a pas un Québec conservateur et un Québec progressiste, il y a un Québec à bâtir ensemble. Et nous devons nous engager ensemble, les Québécois et les Québécoises, dans une grande réflexion, dans une grande discussion sur ce que nous voulons bâtir après cette pandémie, parce que, oui, nous devons faire mieux; penser une société plus juste, plus moderne et plus verte, mais vraiment plus verte, M. le Président. Et c'est tous ensemble que l'on va trouver les meilleures solutions.

Alors qu'à la CAQ on veut nous imposer une façon de penser, nous, on veut écouter les Québécoises et les Québécois. Et, comme je disais tout à l'heure, on ne sera peut-être pas toujours d'accord, mais vous savez quoi, M. le Président? On aime débattre, on aime échanger et on aime trouver des consensus. On aime discuter pour mieux rassembler, parce que c'est ensemble que l'on va bâtir l'avenir, parce que c'est ensemble qu'on va bâtir l'avenir de nos enfants, parce que c'est ensemble qu'on va bâtir l'avenir de notre économie et de notre société.

M. le Président, je suis allée en Beauce, en Mauricie, dans le Bas-du-Flou, en Outaouais, en Abitibi, en Gaspésie, sur la Côte-Nord, à Montréal, évidemment, où je suis députée. J'ai discuté avec les Québécoises et les Québécois partout. J'ai écouté les élus locaux, les entrepreneurs, les travailleurs, les jeunes. J'ai été dans les usines, dans les écoles, dans les restaurants, dans la rue. J'ai entendu des gens me parler de leurs espoirs, mais j'ai aussi entendu les gens me parler de leurs inquiétudes. Mais j'ai senti partout le désir d'être écouté et le désir d'être entendu.

Vous voyez, M. le Président, j'ai cette conviction profonde que la politique, ça se fait d'abord et avant tout au contact des gens. J'ai cette conviction que, dans les événements qui sont plus difficiles et dans les moments graves que nous traversons aujourd'hui, le rôle des élus, c'est de favoriser la réunion, de se parler, de s'écouter, pas de diviser; de faire émerger des consensus pour éclairer un chemin qu'on va emprunter tous ensemble.

L'année qui s'en vient, M. le Président, c'est une année importante. C'est une année où les Québécois pourront rêver. C'est une année où les Québécois devront choisir le gouvernement qu'ils veulent avoir. Et le choix sera clair. Ils auront un choix entre un gouvernement caquiste qui gouverne seul ou un gouvernement libéral qui gouverne avec les gens, entre un gouvernement caquiste qui voit l'environnement comme un obstacle au progrès et un gouvernement libéral qui voit l'environnement comme une voie d'avenir, entre un gouvernement caquiste qui nie l'importance de la pénurie de main-d'oeuvre et un gouvernement libéral qui se met au travail pour trouver des solutions, entre un gouvernement caquiste qui voit la diversité comme une menace à la cohésion sociale et un gouvernement libéral qui se sent riche de sa diversité.

M. le Président, c'est une année importante. C'est une année où les Québécois pourront choisir entre un gouvernement caquiste qui est pris dans le passé et un gouvernement libéral résolument tourné vers l'avenir et le progrès.

Motion formulant un grief

Alors, je lis la motion, M. le Président, au terme de cette heure d'échange :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre pour avoir présenté un bilan d'actions gouvernementales sans qu'il soit accompagné d'une réelle vision ambitieuse et innovante pour le futur du Québec et de solutions aux deux grandes crises auxquelles le Québec fait face : la lutte aux changements climatiques et la pénurie de main-d'oeuvre.» Merci, M. le Président.

(Applaudissements)

Le Président : Merci, Mme la cheffe de l'opposition officielle. Évidemment, votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Mme la leader du deuxième groupe d'opposition, vous voulez prendre la parole.

Mme Labrie : M. le Président, question d'éviter d'interrompre le discours du chef de la deuxième opposition, je demanderais le consentement de la Chambre pour suspendre jusqu'à 15 heures, s'il vous plaît.

Le Président : Y a-t-il consentement pour suspendre et reprendre nos travaux à 15 heures?

M. Schneeberger : À cette heure-là, pas de consentement.

• (12 h 40) •

Le Président : Pas de consentement. Je vais donc, à ce moment-ci, céder la parole à M. le chef du deuxième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps de parole — s'il vous plaît! — est d'une durée maximale d'une heure. M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. J'aurais aimé pouvoir profiter de la courtoisie du gouvernement pour faire mon allocution d'un trait. Je vais tenter de m'adapter aux contraintes qui sont les miennes. Merci, M. le Président.

Aujourd'hui, je prends la parole pour une seule et unique raison : parce que le premier ministre a décidé de proroger le Parlement. C'est une manoeuvre classique d'un politicien ordinaire pour dire aux gens : Oubliez toutes les affaires qui ne vont pas bien, oubliez toutes les affaires qui ne marchent pas, parce qu'à partir de maintenant ça va bien aller. C'est surtout un prétexte, un prétexte pour faire un beau discours du premier ministre rempli de belles promesses pour les prochaines élections.

Mais, en l'écoutant, hier, je me suis rappelé d'un autre matin d'automne il y a trois ans. En l'écoutant, hier, je me suis rappelé d'un autre discours, son discours d'ouverture, son premier. À l'époque, il nous parlait de fierté. Il nous avait parlé d'audace, il nous avait parlé de changement. Il nous avait promis autre chose : ni l'arrogance et la corruption des libéraux ni les promesses brisées du Parti québécois. Il nous avait promis un gouvernement différent, une voie nouvelle. Il nous avait promis du changement.

Hier, le premier ministre a fait le même discours qu'il y a trois ans. Il a répété les mêmes promesses, utilisé les mêmes formules en espérant que la magie opère encore aux prochaines élections, en rêvant déjà, il nous l'a confessé, à son troisième mandat. Le premier ministre, malheureusement, n'est pas un magicien. Il n'a pas non plus de machine à remonter dans le temps. Il ne peut pas revenir en arrière et nommer un nouveau ministre à l'Éducation. Il ne peut pas effacer les bavures éthiques de son ministre de l'Économie. Il ne peut pas se débarrasser, il nous l'a confirmé ce matin, de sa promesse toxique du troisième lien. Depuis trois ans, l'écart entre ce que le gouvernement dit et ce qu'il fait, par contre, s'est creusé. La réalité a rattrapé les discours et les conférences de presse.

Alors, pourquoi proroger? Pourquoi proroger maintenant? La réponse est simple. Elle se trouve dans les écoles de nos enfants, dans les corridors bondés de nos hôpitaux, dans les annonces d'appartements hors de prix et de maisons pas achetables, et elle se trouve dans ces files d'attente interminables qui constituent maintenant le quotidien des Québécois et des Québécoises. Non, tout ne va pas bien et tout ne va pas bien aller, dans le Québec de la Coalition avenir Québec, et les gens commencent à le remarquer.

Disons les choses clairement, le modèle québécois craque de partout. Le modèle québécois est brisé. Le modèle québécois, au fond, c'était quoi? C'était un contrat, un contrat entre le peuple du Québec et son gouvernement. On accepte de payer plus cher pour nos services publics, on accepte de payer plus d'impôts que les Américains, mais, en échange, en

échange, on dort sur nos deux oreilles, parce qu'on se dit : S'il m'arrive quelque chose, si j'ai une malchance, bien, on peut compter sur notre système de santé. En échange, on peut fonder une famille sans se demander si ce ne serait pas mieux que l'un des deux parents reste à la maison parce que les garderies coûtent trop cher. En échange, on a des écoles qui forment des citoyens et des citoyennes capables de prendre la relève de leurs parents. En échange, nos aînés peuvent vieillir dignement, sans compter leurs sous.

Les Québécois et Québécoises aimeraient ça, je pense, vivre dans ce pays-là, mais, à la place, ils vivent dans un autre pays, ils vivent au pays des listes d'attente. Ce qui se passe dans nos services publics, en ce moment, c'est une honte nationale, c'est un bris de contrat. Ça peut prendre 12 mois avant qu'une petite fille avec un retard de langage passe devant l'orthophoniste, deux ans pour parler à un psychologue dans le réseau public, et, si vous avez besoin d'un médecin de famille, dans la région de Québec, vous pouvez donner votre nom, on va vous rappeler dans 845 jours. Les aînés ont peur d'aller à l'hôpital, ils ont peur de finir parqués dans un corridor, et on les comprend. En région, c'est encore pire. Il manquait déjà des services; maintenant, les gens ont peur de perdre les services qu'il reste. Les unités d'hôpitaux ferment, les garderies ferment. Parlez-en à ma collègue solidaire de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

C'est gênant, c'est gênant qu'on en soit rendus là, et c'est gênant d'entendre à chaque occasion le gouvernement — le premier ministre l'a encore fait ce matin — rejeter toujours la faute sur les autres, les libéraux et les péquistes.

Le premier ministre, il faut le rappeler, là, c'est le politicien qui est assis depuis le plus longtemps ici, à l'Assemblée nationale. Depuis 25 ans, on assiste à une opération de démolition de nos services publics, et, pendant 25 ans, où était le premier ministre? Ici. Où est-ce qu'il était, avant la pandémie, pour faire les choses autrement? Ici. Où est-ce qu'il était quand les libéraux ont mis à exécution leur catastrophique programme d'austérité? Il était ici. Et, surtout, où est-ce qu'il était au début de ce mandat?

Moi, je sais où Québec solidaire était. Dès les premières semaines de cette législature, le député de Jean-Lesage a demandé une loi-cadre pour, devinez quoi, combattre l'épuisement dans le réseau de la santé. Comme on en aurait besoin aujourd'hui! Le 5 mars 2020, quelques jours avant le dernier budget de l'ère pré-pandémie, c'est le député de Rosemont qui a demandé un réinvestissement urgent dans quoi? Dans la main-d'oeuvre de nos hôpitaux et de nos écoles. À ce moment-là, rappelons-nous, la CAQ avait des surplus budgétaires historiques, les derniers, sans doute, qu'on va avoir avant très longtemps.

Le gouvernement de la CAQ a eu deux budgets pour battre la marche, et, quand il avait encore le choix, quand Québec solidaire lui a demandé d'améliorer les conditions de travail dans les écoles et les hôpitaux, qu'est-ce qu'a répondu le premier ministre? Je le cite : Les surplus n'appartiennent pas aux syndicats. Et, le même jour, deuxième citation : «...il n'en reste plus, de marge de manoeuvre.» Vous avez bien entendu, M. le Président. Quand le premier ministre avait encore le choix, il a fait ce que tous les gouvernements ont fait avant lui : blâmer les syndicats et laisser les travailleurs, travailleuses des services publics se débrouiller tout seuls. Quand il avait encore le choix, il a choisi ses petites obsessions électorales, les Québécois les connaissent par coeur : les taxes scolaires et les maternelles quatre ans mur à mur. Et, aujourd'hui, ce même premier ministre nous parle de changement.

Au mois d'août dernier, il y a 25 infirmières de l'unité de néonatalogie, au CHU de Québec, qui ont pris leur courage à deux mains puis qui ont dit : C'est assez, on se tient debout. Elles ont refusé de faire une énième journée de temps supplémentaire obligatoire en ligne. À la fin d'un chiffre de 16 heures, les soignantes savent qu'elles ne peuvent plus donner leur 110 %, elles ne sont plus physiquement capables de donner leur 110 %. Elles ont arrêté de travailler ce jour-là parce qu'elles étaient épuisées, parce qu'elles ont eu peur de faire des erreurs qui mettent la vie de leurs patients en danger. C'est qui, M. le Président, les patients, dans une unité de néonatalogie? C'est des bébés naissants.

Quand j'ai vu ça, je leur ai rendu visite, puis je suis allé les rencontrer, puis j'ai été étonné d'apprendre que j'ai été le seul élu... en fait, non, la seule personne à prendre contact avec elles. Personne ne les avait contactées. Pas un seul coup de téléphone du ministère ni même de leurs propres gestionnaires. Pas un seul : Aïe! comment ça va, les filles? Est-ce qu'on peut faire quelque chose pour vous aider? Il y a quelque chose de fondamentalement brisé dans notre système. Si, quand des soignantes, comme ça, lèvent un drapeau rouge aussi immense que celui-là, il n'y a personne, personne dans leur hôpital, dans leur CISSS, dans leur CIUSSS, au ministère de la Santé, à l'Assemblée nationale, il n'y a personne qui est capable de prendre deux minutes pour les appeler puis leur demander comment ça va...

C'est pour ça que les soignantes partent. C'est pour ça que le bricolage caquiste ne marchera pas, parce que personne ne prend le temps de les écouter. Elles ne sentent pas respectées par leurs gestionnaires. Elles sont terrifiées de faire des erreurs, dans un climat de terreur. Elles veulent savoir à quelle heure elles vont rentrer voir leurs enfants à la maison le soir. Elles veulent juste qu'on les traite comme des humaines. Puis, tant que le temps supplémentaire obligatoire va exister, tant que le gouvernement du Québec ne traitera pas ces femmes avec tout le respect et la dignité qu'elles méritent, ces femmes-là vont continuer de partir, peu importent les chèques qu'on leur signe.

• (12 h 50) •

Moi, je leur demande de ne pas perdre espoir, mais surtout je demande aux Québécois, Québécoises de ne pas les laisser tomber. Ce n'est pas vrai que ça va toujours aller mal dans le réseau de la santé. Mais, pour que ça aille mieux, il va falloir se rendre à l'évidence : la vision comptable a atteint ses limites. Ça fait 25 ans qu'on l'essaie, elle a fait son temps. Les fédérations de médecins ont eu assez de privilèges. Les technocrates et leur modèle de gestion inhumain ont fait assez de dommages. Les apôtres de l'austérité budgétaire nous ont trompés. La dernière chose dont le Québec a besoin, c'est d'une autre réforme comptable dans le réseau de la santé.

On a besoin d'une nouvelle vision, une vision humaine. On a besoin de solutions humaines à des problèmes humains. Au lieu de construire des tours de Babel bureaucratiques, rapprochons les services des gens dans leurs quartiers, dans leurs régions, dans leurs villages. Redécouvrons un acronyme qui, lui, est facile à prononcer : CLSC. Au lieu de mettre une laisse autour du cou des travailleuses de la santé, au lieu de les minuter comme des robots, donnons-leur l'autonomie qu'elles demandent. Au lieu de féliciter les infirmières, écoutons-les. Redonnons-leur le pouvoir, redonnons-leur du temps. Appliquons leurs solutions.

Ça ne se fera pas dans les 12 prochains mois, M. le Président, tout ça. Ça va prendre un changement de gouvernement. Mais il y a un geste que le gouvernement peut poser dès cet automne pour soulager le calvaire de certaines infirmières. Je tends la main, aujourd'hui, au premier ministre, au ministre de la Santé, je leur fais une proposition de bonne foi. Je leur propose d'élargir le champ de compétence des sages-femmes.

On le sait, les unités d'obstétriques sont particulièrement touchées par la pénurie de main-d'œuvre à l'heure actuelle. Il y a des hôpitaux en région qui sont en bris de service depuis des mois, notamment dans la circonscription de ma collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Les sages-femmes savent faire beaucoup de choses, elles ont des compétences, elles peuvent prêter main-forte à leurs collègues. Et je sais que cette proposition-là ne sauvera pas tout le système de santé, mais, si ça nous permet de garder certains services d'obstétrique ouverts dans certaines régions, bien, ce sera déjà ça de pris, ce sera déjà ça de gagné. C'est une solution pragmatique, concrète. Et je tends la main, aujourd'hui, au premier ministre pour qu'il la mette en place avec nous dès cet automne. C'est possible. On peut y arriver.

Il y a trois ans, dans son discours, le premier ministre a promis un grand redressement national en éducation. En cours de route, il a perdu cette ambition-là. Il a fait passer son obsession des maternelles quatre ans avant l'école publique et le réseau des CPE. Le premier ministre a vu l'édifice de l'éducation nationale québécoise en train de s'effondrer puis il s'est dit : Les fondations vont attendre. Moi, je vais rajouter un étage.

Depuis quelques jours, les déboires de l'école publique ont un nom et un visage. Anaïs Boucharde Poulin a quatre ans. C'est une élève d'une classe de maternelle quatre ans dans la région de Québec. Il y a une orthophoniste qui a remarqué qu'Anaïs avait un trouble de langage, mais, quand ses parents ont demandé des services à l'école, ils se sont fait répondre : On n'a pas les ressources pour aider votre fille. Ça fait que les parents d'Anaïs, ils ont jeté l'éponge. Ils ont sorti 700 \$ de leur poche, ils sont allés au privé.

Si je vous raconte l'histoire d'Anaïs, c'est parce que la députée de Sherbrooke a mis sur pied une plateforme pour dénoncer les situations inacceptables dans nos écoles. Et je pense que même ma collègue a été surprise du nombre de témoignages qu'elle a reçus. Elle s'attendait à ce que les courriels rentrent, oui, mais ce qu'elle a reçu, c'est une avalanche d'histoires d'horreur.

On a entendu parler d'une école privée d'eau potable depuis des mois et qui se débrouille, tenez-vous bien, avec des cruches de camping à température pièce. Il y a des profs qui voulaient lever des fonds pour acheter des meubles et de la technologie dans leur école, mais ils se sont fait répondre : Non, non, non, ça va donner une mauvaise image à l'école. Par-dessus tout, il y a des enfants qui ont besoin de services et qui se sont fait dire qu'ils ne vont pas assez mal, que leurs problèmes ne sont pas assez graves pour qu'on les aide.

Heureusement, l'histoire d'Anaïs finit bien grâce au courage des parents, grâce au travail de la députée de Sherbrooke. Le chat est sorti du sac, et le ministre de l'Éducation, acculé au pied du mur, a dit : C'est correct, l'État va rembourser la facture. Mais, on va se le dire, M. le Président, rembourser le privé, ce n'est pas une vision d'avenir pour l'école publique, c'est un aveu d'échec.

Je suis un futur papa, puis souvent ça me fait peur. Je me demande : Je vais-tu être capable de concilier mon travail de député puis ma nouvelle fonction de père? Je vais-tu être capable de faire les deux? Mais je suis un gars chanceux. Je sais que j'ai autour de moi des gens qui vont me pardonner les longues soirées de travail. J'ai des parents en or qui vont être prêts à donner un coup de main. Mais ça me fait réfléchir, cette situation-là, à tous les jeunes parents du Québec qui, eux, n'ont pas cette chance-là.

À chaque jeune mère qui est obligée de rester à la maison parce que son enfant n'a pas de place en CPE, c'est l'égalité homme-femme qui recule d'un pas, c'est toute la société québécoise qui recule d'un pas. À chaque fois qu'un enfant doit aller au privé parce que l'école publique n'a pas les ressources de son travail, on s'éloigne du projet de société qu'on s'est donné à l'époque de la Révolution tranquille.

Ce que le CAQ est en train de faire, c'est de laisser le privé entrer à pleines portes en éducation, parce qu'en santé, on le sait, le privé fait des ravages, même le gouvernement l'admet, et là ce qu'on est en train de faire, c'est de laisser la même chose se reproduire en éducation.

La droite nous avait promis que le privé, ce seraient des services moins chers et plus efficaces. On l'a essayé, on l'a essayé depuis des années. Puis qu'est-ce qu'on a réalisé, pendant la pandémie? Que, finalement, le privé, c'est des services plus chers et moins efficaces.

Moi, je refuse qu'on importe ce modèle-là dans nos écoles. Il faut retrouver la mission fondatrice de l'école publique : la transmission des savoirs, l'éducation à la citoyenneté, l'égalité des chances. C'est la boussole qui me guide, moi, depuis longtemps, bien avant que je fasse mon entrée ici, au salon bleu. Et, à lire les centaines d'histoires que nous recevons dans les dernières semaines, à lire les témoignages des parents et des profs du Québec, c'est la vision également de bien des Québécois, de bien des Québécoises.

Hier, le premier ministre a beaucoup parlé d'avenir, c'était un des mots-clés de son discours. C'est surprenant parce que, depuis deux ans, nous avons un premier ministre qui gouverne au passé. Dès qu'on parle d'environnement à la Coalition avenir Québec, que font-ils? Ils soufflent sur des vieilles braises qui devraient être éteintes depuis longtemps, ils réactivent des oppositions qu'on devrait avoir dépassées. Si vous leur dites, comme l'a fait la députée de Taschereau, ce matin, que le troisième lien est un projet sans bon sens, ils vont vous accuser, ils l'ont fait ce matin, d'être en guerre contre les automobilistes. Si vous leur parlez de transport collectif en région, ils vont vous dire que vous êtes déconnectés des régions. Si vous leur demandez si notre économie a vraiment besoin de projets polluants, ils vont vous répondre que vous êtes contre la création d'emplois. Là où il pourrait unir le peuple québécois, le gouvernement a choisi de nous diviser.

Meilleur exemple : le projet GNL Québec. Pendant trois longues années, le Saguenay s'est entredéchiré sur le projet GNL Québec. Le premier ministre a fait miroiter un eldorado de bons emplois bien payés, il a promis une pluie de retombées économiques sur la région, il a répété fidèlement le chapelet des promoteurs, il a varloqué tout le monde qui osait s'opposer

à ce projet-là, de la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques en passant par la députée de Jonquière. Cet été, la balloue a éclaté. Le projet GNL Québec est mort de sa belle mort. Et, comme de raison, tout le monde l'a réalisé, c'était un mauvais pari pour l'économie, c'était un mauvais pari pour l'environnement.

Maintenant, les gens du Saguenay, ils sont unis. Ils sont unis parce qu'ils sont tous en colère. Ceux qui ont cru aux promesses de la CAQ se sentent trahis, puis ceux qui attendent des emplois verts se rendent compte que le gouvernement n'a jamais eu de plan B pour leur région. Trois ans de division pour rien. C'est de la perte de temps de calibre international.

Au Québec, on se chicane sur beaucoup de choses. On se chicane sur la salade de chou, la couleur de la margarine. Moi, ça m'arrive même encore, je n'étais pas né, pourtant, de me chicaner sur le but d'Alain Côté. Mais on ne devrait pas se chicaner sur l'environnement, parce que, s'il y a bien une chose qui unit les gens d'un bout à l'autre du Québec, c'est la protection de l'environnement. L'environnement, c'est la plus québécoise de nos valeurs. L'environnement, c'est notre plus grande richesse.

On est riches, au Québec, riches de forêts, de collines, de rivières. On n'est pas seulement les gardiens d'une langue et d'une culture, on est aussi les gardiens de paysages, de territoires qui nous entourent, de la forêt rare sur les bords de la Péribonka, des espèces menacées du fleuve Saint-Laurent, de l'eau pure des eskers de l'Abitibi.

• (13 heures) •

C'est bien dommage que le gouvernement ne l'ait pas encore compris. C'est bien dommage qu'il nous parle de fierté sans protéger le territoire dans lequel cette fierté-là s'enracine depuis des générations.

Le Président : Il est maintenant 13 heures. Et, compte tenu de l'heure, eh bien, je m'appête à suspendre les travaux pour les reprendre plus tard. M. le chef du deuxième groupe d'opposition, vous aurez l'occasion de poursuivre, à ce moment-ci, votre présentation.

Alors, de fait, les travaux sont suspendus jusqu'à 15 heures. Merci à toutes et à tous.

(Suspension de la séance à 13 h 1)

(Reprise à 15 h 3)

Le Président : Mmes, MM. les députés, je rappelle qu'aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton... Bien sûr, veuillez vous asseoir. Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, ainsi que sur la motion de grief présentée par Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Je cède maintenant la parole à M. le chef du deuxième groupe d'opposition, en vous rappelant qu'il vous reste un maximum de 40 min 52 s pour terminer votre intervention. À vous la parole, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Merci beaucoup, M. le Président. Vous me permettez de reprendre là où j'en étais lorsque nos travaux se sont interrompus. Je disais donc qu'au Québec, souvent, on se chicane sur beaucoup de choses. On se chicane, je disais, sur la salade de chou, sur l'origine de la poutine, sur la couleur de la margarine, même, parfois. Je disais : Moi, je n'étais même pas né, à l'époque du but d'Alain Côté, et pourtant même moi, je me chicane là-dessus. Mais il y a une chose sur laquelle on ne devrait pas se chicaner. S'il y a une chose qui unit le Québec d'un bout à l'autre, c'est la protection de l'environnement.

L'environnement, c'est sans doute la plus québécoise de nos valeurs. L'environnement, c'est notre plus grande richesse. Au Québec, on est riches de forêts, de collines, de rivières. On n'est pas seulement les gardiens d'une langue ou d'une culture, on est les gardiens des paysages, les gardiens des territoires qui nous entourent, les gardiens de la forêt rare sur les bords de la Péribonka, des espèces menacées du fleuve Saint-Laurent, de l'eau pure des eskers de l'Abitibi.

C'est bien dommage que le gouvernement de la Coalition avenir Québec ne l'ait pas encore compris. Ils nous disent protéger le territoire, oui, mais seulement ceux au nord du 49^e parallèle. Protéger les territoires, oui, mais seulement ceux qu'on ne peut pas couper. Voilà comment la CAQ protège le territoire, en protégeant d'abord et avant tout les compagnies forestières, exactement comme les gouvernements d'avant.

Il faut arrêter, au Québec, de calculer la richesse de notre territoire selon le nombre d'hectares rasés et de litres pompés. Il faut arrêter de mesurer le progrès par la quantité de profits soutirés pour une bouchée de pain par les compagnies étrangères. La défense de l'environnement, c'est la défense du Québec. C'est une cause qui nous rassemble dans toutes les régions, c'est une bataille que les Québécois et les Québécoises sont prêts à mener. Tout ce qui manque pour y arriver, c'est de la vision en haut, de la vision auprès de ceux qui nous dirigent.

Le premier ministre a choisi un projet, le troisième lien. Il l'appelle lui-même le moins pire des projets. D'ailleurs, il s'en va à la COP26 avec cette carte de visite là, une autoroute à six voies sous le fleuve Saint-Laurent dans ses bagages. C'est gênant.

À Québec solidaire, on veut les meilleurs projets partout au Québec. On veut démontréaliser la lutte aux changements climatiques, parce que, de Montréal à Gaspé, les changements climatiques touchent tout le monde. Les feux de forêt, l'érosion des berges, la chaleur extrême en été, tout ça, ce n'est plus un avenir lointain, c'est notre présent. On a les deux pieds dans la crise climatique.

Moi, je refuse de couper le Québec en deux : d'un côté, ceux qui vivent en ville et qui vont pouvoir bénéficier de la transition écologique et, de l'autre côté, ceux qui vivent en région et qui sont laissés à eux-mêmes pour gérer les conséquences d'un climat dérégulé. À Québec solidaire, on veut du transport en commun partout au Québec et du transport moins cher,

parce que, quand, à Rimouski, la passe d'autobus coûte 100 \$ par mois, c'est normal, c'est juste normal que les gens restent dans leurs voitures. On veut du transport interrégional dans toutes les régions, parce que ce n'est pas vrai que le transport en commun, c'est juste pour les villes. Il y a des gens partout au Québec qui luttent pour ces idées-là. Bien, nous, on est leur voix. C'est ça, la vision solidaire.

Mais, avant même de pouvoir parler d'avenir, il faut pouvoir tourner le dos au passé, il faut pouvoir mettre un point final à la saga des pipelines au Québec. Il y a 10 ans, Amir Khadir, Françoise David, c'étaient les seuls députés ici, les seuls, à s'opposer à l'aventure du pétrole québécois. Amir et Françoise étaient les seuls à porter cette voix-là. Hier, la CAQ s'est rendue à l'évidence enfin : il n'y a pas d'avenir, au Québec, pour l'exploitation pétrolière. C'est dire comment les temps ont changé, c'est dire comment la pression populaire fonctionne quand on s'y met.

C'est la bonne chose à faire, oui, mais il faut aller plus loin. Le mot clé, en matière de lutte aux changements climatiques, c'est la cohérence. On ne peut pas, d'un côté, fermer la porte au pétrole québécois et, de l'autre, garder la porte entrouverte à des nouveaux pipelines étrangers comme GNL Québec et Énergie Est. Il faut faire les deux à la fois, fermer la porte de l'aventure pétrolière au Québec et fermer la porte définitivement à d'éventuels nouveaux projets de pipeline sur le territoire québécois.

Aujourd'hui, je veux tendre la main au premier ministre. Je lui propose de verrouiller l'engagement qu'il a pris hier et de faire un pas de plus. Je lui propose qu'ensemble on adopte le projet de loi déposé récemment par la co-porte-parole de Québec solidaire, un projet de loi qu'elle va bientôt redéposer, par ailleurs, pour faire deux choses : pour s'assurer que l'engagement qu'il a pris hier et qui est un pas dans la bonne direction soit verrouillé dans un projet de loi et que plus jamais aucun gouvernement au Québec ne puisse défaire cette avancée et, deuxièmement, pour compléter le travail et s'assurer que, pendant qu'on s'assure que sur notre territoire on n'exploite pas de pétrole et de gaz, bien, on ne devienne pas non plus une rampe de lancement, une voie d'exportation pour le pétrole et le gaz qui s'exploitent ailleurs sur notre continent, notamment dans l'Ouest canadien. On le sait, que Jason Kenney rêve encore de nous passer d'autres pipelines à travers la gorge, il ne s'en cache même pas, M. le Président. Le lobby du pétrole et du gaz albertain s'en vient au Québec et il est grossièrement financé. Puis la seule langue que ces gens-là comprennent, ce n'est même pas l'anglais. Le seul refus que ces gens-là vont accepter, c'est une loi. Soyons cohérents, disons-le ensemble clairement : GNL Québec, plus jamais. Les pipelines, c'est fini, au Québec.

• (15 h 10) •

Hier, le premier ministre a parlé en cette Chambre pendant 1 h 30 min, ce n'est quand même pas rien, et en 1 h 30 min il a eu le temps de nous exposer ses promesses électorales pour la fin de ce mandat, ce qu'on présume être ce qu'il souhaite être son deuxième mandat, et il y en avait tellement qu'il en a probablement même pour le troisième mandat auquel il rêve déjà, alors que le premier n'est même pas terminé. Et, dans cette heure et demie remplie de propositions, il a consacré un gros 10 secondes au logement, 10 secondes. Les Québécois et les Québécoises, pourtant, nous le disent, et les députés de la Coalition avenir Québec devant moi l'entendent également dans leurs circonscriptions, la crise du logement existe, les gens la vivent. Tout le monde le reconnaît. Même les meilleurs amis du premier ministre du Québec, au Parti conservateur du Canada, reconnaissent qu'il y a une crise du logement. Alors, pourquoi le premier ministre ne reconnaît pas cette crise-là? Pourquoi est-ce qu'il ne parle jamais, jamais de logement? J'ai une hypothèse. Parce qu'il est plus facile pour lui de dire : La crise n'existe pas, que de dire : La crise existe, mais on ne fait rien pour la régler.

Selon Centraide, c'est des chiffres qui datent d'en fin de semaine, il y a maintenant plus de 1 million de personnes, au Québec, qui vivent dans la pauvreté. Ces gens-là font la file devant les banques alimentaires pourquoi? Notamment parce que leur loyer coûte trop cher. Le gouvernement ne fait rien pour les aider. Encore pire, il prévoit augmenter leur facture d'électricité, après avoir promis de la faire diminuer. C'est drôle, on a un premier ministre qui est obsédé par l'écart de richesse entre le Québec et l'Ontario, mais il ne nous parle jamais des écarts de richesse à l'intérieur du Québec. Il nous dit que ce qui l'a amené en politique, fondamentalement, c'est la course pour rattraper l'Ontario, mais jamais il ne nous parle des gens qui sont en train, ici, au Québec, de perdre la course. Il ne nous parle jamais d'amener plus de justice sociale à l'intérieur des frontières du Québec. Il ne nous parle que de son obsession électorale à lui, sa toute petite, toute petite obsession : Il faut rattraper l'Ontario.

Le premier ministre n'a pas changé depuis qu'il a répondu à ma collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques que, selon lui, un logement, à Montréal, ça valait 500 \$. Il est déconnecté de la réalité budgétaire des familles québécoises. Le prix médian d'une maison dans le Grand Montréal, c'est quoi? Le prix médian, en ce moment, à Montréal, d'une maison : 571 000 \$. C'est combien de plus que l'an dernier? 20 % de plus que l'an dernier. 20 % d'augmentation en un an. Savez-vous, M. le Président, ce qui n'a pas augmenté de 20 % en un an? Les salaires, les salaires des gens normaux.

Moi, mes parents, mes grands-parents ont travaillé dur pour acheter leur première maison. Ça n'a jamais été facile, ça a toujours été un peu un rêve, il fallait travailler fort, mais c'était un rêve accessible, pour les générations qui ont précédé la mienne. Avec un salaire d'ouvrier, un salaire de prof, un salaire d'infirmière, on pouvait s'acheter une petite maison pour sa famille sans d'endetter jusqu'au cou. Ce temps-là est révolu, au Québec. Les gens travaillent toujours aussi fort, on peut rassurer le premier ministre, les gens sont très productifs, mais la barre est juste rendue trop haute. Pour ma génération-là, le rêve de la propriété, c'est devenu le cauchemar de l'endettement.

M. le Président, on a besoin, au Québec, d'un shérif qui va ramener l'ordre dans le far west qu'est devenu le marché immobilier. Puis ça tombe bien, parce qu'à Québec solidaire, et vous l'apercevez derrière moi, on en a un, c'est le député de Laurier-Dorion, qui connaît bien la crise du logement. Pourquoi? Parce qu'elle est dans sa cour puis parce que ça fait trois ans qu'il est en tournée pour défendre les locataires victimes de rénovictions. Il a fait des propositions. Il a proposé notamment un pacte avec les premiers acheteurs, qui comporte cinq mesures concrètes pour calmer la surenchère du marché immobilier. Le député de Laurier-Dorion en fait la démonstration, il y a des solutions, et pour une troisième fois, aujourd'hui, je veux tendre la main au premier ministre pour lui en proposer une.

Comprenez-moi bien, M. le Président, je ne m'attends pas à ce que la Coalition avenir Québec règle une crise historique du logement en 12 mois, bon, d'abord parce qu'il ne la reconnaît pas, et ensuite parce que ça va prendre un changement de gouvernement pour mettre en place les solutions dont on a besoin, mais je pense qu'on est quand même capables de s'entendre sur certaines choses. Le premier ministre et moi, on a beaucoup de différends, on a eu des débats corsés, depuis le début de la session parlementaire, mais on a quand même un point en commun : nous sommes, lui et moi, des personnes pragmatiques. On veut des propositions concrètes qui règlent les problèmes des gens. Bien, j'en ai une, Québec solidaire en a une, proposition concrète et pragmatique pour calmer la surenchère dans le domaine immobilier, je la lui ai formulée ce matin, il ne l'a pas retenue, je tente ma chance une deuxième fois : une taxe sur les acheteurs étrangers qui achètent au Québec pas pour habiter au Québec mais pour faire de l'argent, pour spéculer. Vancouver l'a fait, l'Ontario l'a fait. Ça fonctionne, là-bas, à calmer un peu la surenchère immobilière. Pourquoi est-ce qu'on ne le ferait pas ici? C'est un geste nationaliste qui protège les familles du Québec partout sur le territoire. Il faut décourager les pratiques de spéculation. Il faut décourager les acteurs qui, dans le marché immobilier, se servent de l'habitation non pas pour héberger leurs familles mais pour générer du profit. Il faut mettre fin à cette injustice-là, parce que, quand les jeunes familles sont en compétition, pour acheter une maison, avec des fonds d'investissement étrangers milliardaires, ces familles-là, là, ne se battent pas à armes égales, et, à ce jeu-là, elles vont toujours, toujours perdre.

Défendre le Québec, c'est défendre les gens contre les requins de l'immobilier. Être nationaliste, c'est défendre les gens qui habitent sur notre territoire. Défendre le Québec, donc, c'est défendre les familles contre les requins de l'immobilier qui les expulsent de nos villes et de nos quartiers. En fait, défendre le Québec, là, ça devrait être aussi simple que ça : défendre les gens.

Depuis un moment, j'ai eu l'occasion d'exprimer les désaccords que j'ai avec le premier ministre suite à son discours d'hier, mais il y a une chose sur laquelle je suis profondément en accord avec lui : on ne peut plus faire comme avant. La pandémie, c'est un point de non-retour. Il faut changer le Québec. Nous faisons face à des crises, et il faut les affronter avec audace, avec courage puis avec solidarité.

La crise climatique est la plus grande de ces crises-là, la plus déterminante pour notre avenir à tous et toutes. Cette crise-là menace notre territoire mais aussi notre prospérité. Il n'y aura pas de prospérité sur une planète morte. Il faut poser des gestes courageux pour renverser la vapeur, pour ralentir le plus possible, pour mitiger le plus possible les changements climatiques. Avoir de l'audace, dans ce dossier-là, ce serait renoncer à une promesse toxique, irréaliste et coûteuse : le troisième lien.

La crise du logement, elle, s'attaque aux familles. Il faut freiner la spéculation immobilière, il faut défendre le droit élémentaire d'habiter dans un endroit sain à un prix décent. C'est tellement simple, hein, mais le courage, dans ce dossier-là, ce serait tout simplement de reconnaître qu'il y a une crise du logement.

La crise des services publics, elle, ébranle nos écoles, nos hôpitaux, nos CPE. Hier, le premier ministre nous a parlé de réforme de structure. L'audace, dans ce cas-là, ce serait d'annoncer aux soignantes à quel moment le fléau du temps supplémentaire obligatoire va prendre fin.

• (15 h 20) •

Pour relever ces défis, pour sortir de ces crises, le Québec a besoin d'un gouvernement visionnaire. Hier, ce n'est pas à un discours de visionnaire qu'on a assisté, c'est à un discours de gestionnaire. Ce n'est pas la même chose. La vision dont le Québec a besoin — la bonne nouvelle, c'est peut-être ça — c'est qu'on n'a pas besoin de l'inventer de toutes pièces. Cette vision-là doit s'enraciner dans l'expérience des 20 derniers mois, parce que, malgré la tragédie, malgré les morts, la pandémie nous a fait découvrir, je pense, toute la force de la solidarité. Ce n'est pas parce que les Québécois sont dociles ou qu'ils aiment leur premier ministre qu'ils ont en grande majorité respecté les mesures sanitaires. Ce n'est pas pour ça qu'ils ont fait des sacrifices. Ce n'est pas parce que le gouvernement leur fait plaisir en gouvernant par décrets depuis 20 mois que les Québécois et les Québécoises, malgré leur fatigue, continuent à respecter les règles. Moi, je pense que, si les Québécois et Québécoises continuent à faire des efforts malgré tout, après 20 mois, alors que ça fait mal, alors que c'est dur, alors qu'on est tellement tannés, c'est parce qu'on est fondamentalement un peuple solidaire.

On a fait le choix, dans les 20 derniers mois, de protéger les plus vulnérables, puis c'est ça, la définition la plus simple de la solidarité : agir pour les autres, avec les autres. Ça aussi, c'est tellement simple, mais c'est tellement important. La solidarité, c'est la valeur fondamentale, moi, qui m'a amené en politique. C'est aussi la valeur qui constitue le fondement du parti dans lequel je fais de la politique, Québec solidaire. Avec la solidarité, on peut faire des grandes choses, M. le Président. On peut tellement accomplir de choses, avec la solidarité, et c'est ça, la leçon des 20 derniers mois. On peut relever le défi climatique, on peut régler la crise du logement, on peut refonder et étendre le modèle québécois. Pharma-Québec, une assurance dentaire publique et universelle, des services publics de santé mentale, tous ces projets-là deviennent possibles quand on marche dans la même direction.

Dans les 12 prochains mois, vous allez m'entendre parler de cette vision. Bien sûr, Québec solidaire est un nouveau parti. Ça va arriver, qu'on se trompe. Ça va arriver, qu'on trébuche. Mais on a quelque chose de notre bord : on a les idées claires puis on sait où on s'en va.

Il y a des millions de personnes, au Québec, qui ne se sentent pas représentées par ce gouvernement, par ce premier ministre. Je veux leur dire qu'il existe une alternative. Je veux leur dire qu'on n'est pas obligés d'écouter la petite voix qui nous chuchote que les choses ne vont jamais changer, au Québec, puis qu'on est condamnés aux réformes puis aux petits ajustements. C'est faux. On peut faire tellement mieux, on peut faire tellement plus grand, au Québec, j'en suis profondément convaincu. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, M. le chef du deuxième groupe d'opposition. À ce moment-ci... Je pense que vous aurez besoin du lutrin, M. le chef du troisième groupe d'opposition. À ce moment-ci, je cède la parole à M. le chef du troisième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps...

Une voix : ...

Le Président : Permettez-moi, M. le député, de suspendre pour quelques secondes, mesures sanitaires obligent, histoire de passer tout ça sous revue. Quelques secondes, et on reprend tout de suite après.

(Suspension de la séance à 15 h 23)

(Reprise à 15 h 25)

Le Président : Mmes, MM. les députés, nous reprenons donc nos affaires prioritaires. Et, à ce stade, je cède la parole à M. le chef du troisième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale d'une heure. M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci beaucoup, M. le Président. Mmes, MM. les députés, chers collègues, comme vous tous, j'ai entendu hier attentivement, j'ai écouté attentivement le discours d'ouverture du premier ministre pour cette nouvelle session. J'ai pris acte de ses constats, de ses intentions. J'ai compris qu'il voulait marquer cette journée, là, d'une pierre blanche, comme pour faire oublier les 20 derniers mois qu'ont vécus les Québécoises et les Québécois. De toute évidence, l'exercice d'hier était le dévoilement d'une autre étape du plan de marketing de la CAQ en vue de sa réélection, une étape prévisible et attendue, des formules convenues, des slogans plutôt racoleurs, des promesses déjà entendues aussi, de la rhétorique, quoi. Le premier ministre a visiblement cherché à marquer les esprits, à lancer sa campagne électorale sans la supervision du DGEQ en utilisant du temps qui aurait dû être réservé aux travaux parlementaires. Il a voulu, manifestement, se donner de l'espace médiatique et en mentionnant que la pandémie était, à toutes fins pratiques, derrière nous. Et là-dessus on le rejoint. On le souhaite tous, que la pandémie soit derrière nous. J'admets sans difficulté que personne qui s'est présenté en 2018 n'avait pour objectif de gérer une pandémie, pas le premier ministre, bien entendu, pas le Conseil des ministres, pas les députés non plus, qui l'ont tous un peu gérée chacun dans sa circonscription respective. On souhaite donc mettre derrière nous cet épisode le plus rapidement possible. Mais nous n'irons pas pour autant chanter en chœur avec le premier ministre, car la réalité que l'on voit est différente de celle du premier ministre, bien évidemment. Elle est moins reluisante que celle qu'on nous a présentée hier dans le discours inaugural.

On a longuement parlé de santé, hier, et c'est approprié, mais nous voudrions quand même faire valoir qu'il y a l'envers du décor présenté par le premier ministre. Le chef du Parti québécois et moi-même, par exemple, nous sommes rendus en Abitibi-Témiscamingue à la rencontre des femmes et des hommes qui occupent le territoire et qui veulent obtenir les services auxquels ils sont en droit de s'attendre. Ils veulent que ça fonctionne, dans le domaine de la santé, et ils sont inquiets. Ils ont des défis à relever. Ils aiment leur région, ils veulent continuer de l'habiter et de la développer, et ils ont des solutions pour les problèmes et les enjeux qui sont actuellement vécus dans le domaine de la santé, des solutions qui sont audacieuses, créatives. Et ils n'ont, à l'heure actuelle, aucun appétit pour le brassage ou la réforme de structure. Ils ont d'autres chats à fouetter, entre la pénurie de main-d'oeuvre, les difficultés liées à la réduction de services, la réduction de l'accès aux soins de santé. Ils veulent des aménagements, de la latitude, de la souplesse. Ils veulent aussi avoir voix au chapitre quant aux services qui leur sont offerts dans leur région, chez eux. Ils veulent avoir un mot à dire sur les décisions qui les affectent et les affecteront au quotidien. D'une seule voix, ils ont déploré le manque d'écoute et la fermeture du gouvernement par rapport aux solutions qu'ils avaient à proposer dans la crise qu'ils vivent actuellement et qui est vécue aussi ailleurs en région.

• (15 h 30) •

Donc, quand j'entends le premier ministre parler de décentralisation, je suis perplexe. Évidemment, on appuie le principe, au Parti québécois, celui de la décentralisation. On est heureux que la CAQ réalise enfin les dégâts majeurs causés par les décisions mur à mur appliquées, d'une part, par le Parti libéral avec la réforme du député de La Pinière autrefois ministre, mais également les mesures appliquées tout au cours de la pandémie. Pour le Parti québécois, c'est une évidence, car nous avons toujours été, et nous le demeurons, le parti des régions. Décentraliser les décisions, faire confiance aux gens sur le terrain un peu partout au Québec, écouter leurs solutions, c'est dans notre ADN. Mais comment croire un chef de parti en campagne qui affirme vouloir aller en ce sens alors qu'il n'a rien fait de concret ces trois dernières années pour donner plus de pouvoirs aux régions, alors qu'il gouverne par décrets de façon unilatérale depuis deux ans? On cherche la cohérence, on ne la trouve pas.

Hier, le premier ministre fermait la porte aux solutions avancées par le milieu, par les travailleurs il y a de ça quelques jours encore, et aujourd'hui, bien, on devrait lui faire confiance. Permettez-moi de douter de sérieux des intentions gouvernementales. Il y a aujourd'hui un déficit de crédibilité. Les intentions, évidemment, sont louables, mais, dans les actions, le gouvernement s'obstine à maintenir la ligne dure au lieu d'écouter les solutions issues du terrain, par exemple en octroyant des primes à une seule catégorie d'emploi, une solution qui est inadéquate pour répondre aux mauvaises conditions de travail dans le domaine de la santé au-delà des postes d'infirmière, d'infirmière auxiliaire, d'inhalothérapeute ou de perfusionniste. Que penser des gens qui travaillent en imagerie médicale ou dans les laboratoires et bien d'autres encore qui tiennent le réseau de la santé à bout de bras?

L'exemple de la fermeture de l'urgence de Senneterre est d'ailleurs frappant et devient emblématique de ce qui pourrait se passer un peu partout au Québec si on veut illustrer à quel point le gouvernement actuel gère en centralisant

les décisions et les services. Si on laissait faire les gens en place, c'est clair que l'urgence ne fermerait pas après 16 heures. Les solutions ont été trouvées, elles ont été déposées au gouvernement, et on les a rejetées du revers de la main, on a insisté pour imposer la volonté gouvernementale à partir de Québec. On ne peut pas s'empêcher d'y voir un lien direct avec la détérioration du climat de travail et des conditions dans les établissements de soins de santé dans la région, mais dans les régions en général.

On le déplore depuis des mois, jamais les bris de service n'auront été aussi fréquents, à travers le Québec, et c'est malheureusement ça, le bilan de la CAQ, la décentralisation des services de santé à plusieurs heures de route des patients... ou plutôt la centralisation des services à plusieurs heures de route pour les patients, qui met en péril la vitalité des régions également, la sécurité des citoyens qui y vivent. C'est vrai en Abitibi-Témiscamingue mais également en Outaouais. C'est vrai du côté de la Côte-Nord, c'est vrai à Matane, et j'en passe encore.

Depuis trois ans, le gouvernement cultive ce déficit de crédibilité. Et, pour le combler, il faudra bien davantage que des paroles. Le fossé, il est là, il a été bel et bien creusé. La confiance a déserté le cœur de la population de nos régions, et c'est déplorable.

Dans ce vaste chantier, ce qu'on demande, c'est de la cohérence. On souhaite que les actions suivent les paroles et les beaux discours. Enfin, on demande également des moyens précis, un plan, un échéancier. On veut savoir comment le gouvernement procédera pour mettre en branle cette réforme qu'il annonçait hier et qui, aujourd'hui encore dans une déclaration, semble beaucoup moins ambitieuse que ce que l'on présentait il y a à peine 24 heures. Quel délai se donne-t-il? Et surtout quelle place réellement va-t-il donner dans tout ça aux gens du milieu, du terrain?

En santé, la gestion des ressources humaines, c'est évidemment l'enjeu le plus crucial, actuellement, car, dès qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre, évidemment, dans le réseau de la santé, il y a un impact direct sur les soins aux patients, aux citoyens, aux Québécoises et aux Québécois.

On l'a constaté hier, le gouvernement de la CAQ se déresponsabilise, en quelque sorte, des décisions qu'elle applique depuis des années, depuis trois ans. Celles-ci ont pourtant démoralisé le personnel et affaibli encore davantage le réseau. Mais ça, le gouvernement ne semble pas le voir. Au contraire, il ajoute plutôt aux difficultés actuelles... des difficultés au bilan du gouvernement antérieur.

La réalité, c'est qu'après trois ans de gouvernance caquiste, le réseau de la santé n'a jamais été aussi fragile. L'exode des professionnels et le recours aux agences de placement privées n'ont jamais été aussi élevés. Ça nous coûte collectivement 1 milliard de dollars par année. Le temps supplémentaire obligatoire a explosé. Idem pour le nombre de démissions et de travailleurs en arrêt de travail prolongé. Doit-on le rappeler encore une fois, il manque dans le réseau plus de 4 000 infirmières, et toutes les autres catégories d'emploi connaissent également des pénuries de personnel. Pour tous ces travailleurs dévoués, le discours d'hier n'allait pas jusqu'au bout de sa logique, et ils attendent encore des solutions concrètes et surtout des actions. Ce qu'ils nous disent et ce qu'ils disent au premier ministre, c'est qu'ils veulent la fin du temps supplémentaire obligatoire, ce fameux TSO qui fait désormais malheureusement partie de notre vocabulaire à tous, au Québec. Mais le gouvernement n'a pas pris cet engagement. Résultat, les professionnels désertent, et la relève hésite à s'engager, et ça continue de coûter une fortune aux Québécois.

La question des agences privées doit également être abordée plus sérieusement et de façon beaucoup plus ferme et déterminée. Vous l'avez sans doute remarqué, la CAQ ne s'engage pas à cesser définitivement le recours aux agences de placement privées. La solution qu'on a trouvée, c'est de créer une agence publique, une espèce de banque d'employés pour concurrencer le privé, tout en continuant de financer le privé à grands frais, sans compter, évidemment... en plus du milliard qu'on leur verse annuellement, le milliard qu'on a décidé d'investir en primes pour faire revenir les employés vers le système public. Il y a là un manque de cohérence, selon nous.

J'oubliais. Le gouvernement propose aussi des chèques, des primes, alors que les infirmières veulent plutôt améliorer leur qualité de vie, mieux concilier le travail, leur profession, à laquelle elles croient, bien entendu, avec leur vie personnelle et leur famille. Pour tous les autres corps d'emploi, je l'ai mentionné tout à l'heure, jusque-là on attend toujours. C'est, évidemment, insuffisant.

Au Parti québécois, nous avons une façon fort différente d'envisager l'avenir du réseau de la santé. Nous sommes d'abord à l'écoute des besoins du terrain puis nous misons sur un modèle de gestion basé justement sur cette collaboration que l'on souhaite de la part du gouvernement, sur l'entraide, sur l'ouverture ainsi que sur des conditions de travail décentes.

Je parlerai maintenant d'environnement. Le premier ministre a abordé l'urgence climatique hier, la nécessité de transformer notre économie, de prendre un virage vert, après une cinquantaine de minutes de discours, dois-je le préciser? En fait, il a prononcé beaucoup de mots sans nécessairement apporter d'éléments très concrets. Je rappelle à tous ceux qui nous écoutent que le premier ministre n'a même pas daigné offrir aux Québécois une plateforme environnementale lors de la campagne électorale de 2018. Ce même premier ministre ira bientôt se présenter à la COP26, à Glasgow, avec comme principal projet environnemental un tunnel de 10 milliards de dollars qui viendra favoriser l'étalement urbain et assurément augmenter la circulation automobile dans la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Comment justifier ce troisième lien dont on n'ose même pas prononcer le nom dans un plan vert qui se tient? C'est impossible, évidemment. Et pourquoi ce silence à propos du REM de l'est à Montréal, alors que, on sait, le BAPE ne s'est toujours pas prononcé à ce sujet, et de sérieuses questions de gouvernance et d'acceptabilité sociale continuent de se poser, mais, pendant ce temps, pendant que les consultations se poursuivent, la CDPQ Infra va de l'avant avec un appel d'offres mondial, sans prévoir que les investissements rapporteront à l'industrie québécoise pour réaliser ce projet?

• (15 h 40) •

Fermeture de la parenthèse sur CDPQ Infra pour revenir à la question environnementale et l'exploitation et l'exploration des hydrocarbures, auxquelles le premier ministre a annoncé formellement qu'il mettra fin. Cette idée, évidemment, n'est pas nouvelle. Le Parti québécois en parlait dans son programme dès 2016. Nous l'avions demandé

formellement encore en juin dernier. Donc, ici, on enfonce une porte déjà largement ouverte. Mais évidemment, on ne boudera pas notre plaisir, on accueille favorablement cette décision, mais il faut quand même mentionner qu'il n'y avait plus aucun projet de ce type dans les cartons. Ce fut un bel exercice, là, de recyclage, si on veut parler en termes environnementaux, comme ce fut le cas, d'ailleurs, dans un autre dossier, celui du cours d'éthique et culture religieuse. Nous avions déjà proposé cette mesure-là il y a quelques années. Maintenant, le gouvernement accepte d'y mettre fin pour donner un cours sur la citoyenneté québécoise, nous le saluons.

Donc, retour au virage vert. Mais un virage vert ne peut pas se faire uniquement que par des slogans, c'est véritablement une approche que l'on doit développer, et là encore le gouvernement échoue. L'espoir... En fait, on aimerait garder espoir, mais... Et c'est la raison pour laquelle on tend la main, comme Parti québécois, au gouvernement. On va lui rappeler que... c'est parce qu'il ne semble pas s'en souvenir ou s'en soucier, l'importance de protéger notre eau potable, les lacs, nos milieux naturels. Nous lui répétons que nous pouvons être plus ambitieux en matière d'efficacité énergétique, en matière d'écofiscalité et en matière d'écoconditionnalité. Nous lui proposerons également de donner suite dès à présent à la recommandation du Comité consultatif sur les changements climatiques en vue d'implanter enfin un budget carbone. C'est une idée d'abord avancée par mon collègue de Jonquière ici présent, et nous appuierons une telle initiative de la part du gouvernement avec plaisir, avec fierté. Un budget carbone nous permettra de suivre l'évolution réelle de nos actions contre les changements climatiques ainsi que leurs impacts.

Pour nous, pour le Parti québécois, sur le plan environnemental, les prochains mois seront cruciaux, déterminants, car un nouveau chapitre doit maintenant s'ouvrir. Nous devons en profiter pour lancer une transition qui sera véritablement verte, véritablement juste. Le Québec postpandémie doit être écologique, c'est plus important que jamais. Le Québec doit se positionner en leader, en acteur de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques. Nous devons nous consacrer à une relance durable. L'occasion est trop belle pour la laisser filer. La vigilance est de mise également, car le gouvernement a beaucoup parlé d'accélérer les choses. Il faudra garantir que ce rythme, s'il s'impose, ne viendra pas nuire aux progrès, aux avancées environnementales ni à nos efforts pour lutter contre les changements climatiques.

Dans son discours, le premier ministre a également affirmé vouloir commencer à réfléchir au problème de l'appauvrissement des familles, à la hausse des prix du panier d'épicerie, au manque de logements et de places en service de garde, commencer à y réfléchir, alors que la réflexion à l'extérieur de l'édifice Honoré-Mercier est plutôt avancée, il faudrait en convenir. Encore une fois, on est dans la continuité du gouvernement caquiste. On refuse d'admettre qu'il puisse y avoir des crises. On n'écoute pas les premiers concernés. Donc, évidemment, on ne règle rien, puisqu'on n'admet pas le problème, il demeure.

Le logement, par exemple, hier, aucune annonce n'a été faite quant à du financement pour de nouveaux logements sociaux. De ce côté-ci de la Chambre, on estime qu'il faut pourtant, au bas mot, 5 000 logements de plus par année pour les cinq prochaines années. Il y a une crise. Cette crise-là, elle est à Montréal, mais elle est également partout à travers le territoire du Québec et dans nos régions également. Il y a une crise, mais le gouvernement reste sourd, aveugle et muet.

Au Parti québécois, nous croyons en la sociale démocratie, nous reconnaissons la valeur de nos services publics ainsi que de celles et de ceux qui garantissent ces services à la population. Selon nous, la relance doit mettre le béton de côté, elle doit plutôt et impérativement inclure des réinvestissements massifs en appui au personnel, au personnel de l'appareil public, le personnel infirmier, le réseau de l'enseignement primaire et secondaire, au personnel de soutien pour les élèves, aux éducatrices des services de garde ainsi que pour soutenir le secteur culturel.

Et j'ajouterais ceci en ce qui concerne le réseau des CPE : il faut le chérir davantage. C'est un outil extraordinaire d'enrichissement collectif, tant pour des milliers de mamans qui peuvent ainsi poursuivre leur carrière que pour nos enfants qui bénéficient d'un encadrement professionnel et d'un environnement pédagogique leur permettant de dégager de solides fondations pour leur réussite future.

C'est pourquoi nous avons de la difficulté à comprendre comment le gouvernement, lorsqu'il propose d'utiliser des fonds qui pourraient être investis dans le réseau de service de garde subventionné pour développer des services, veut accorder des crédits d'impôt pour le réseau non subventionné. Pourquoi tient-il tant à copier le Parti libéral? Sous quelle influence se trouve-t-il à l'heure actuelle? Ça reste à éclaircir.

L'engagement du Parti québécois, lui, est sans équivoque. Nous devons maximiser les ressources allouées aux services de garde subventionnés et des CPE, c'est évidemment l'important legs de la première ministre Pauline Marois, et on doit le chérir, je le disais tout à l'heure, on doit aussi compléter ce réseau. Je le rappelle, 51 000 enfants sont encore aujourd'hui sur la liste d'attente, et la pandémie a contribué à l'augmentation de ce nombre, car l'hécatombe dans les milieux familiaux précédait la COVID-19, et la CAQ n'a pas vu la catastrophe arriver, donc a contribué à la situation à l'heure actuelle.

Le premier ministre a dit vouloir créer 37 000 nouvelles places, mais il refuse de s'engager à toutes les mettre en chantier d'ici la prochaine élection, on dit : Le plus rapidement possible. Si on était de mauvaise foi, on dirait qu'il se garde une carte dans sa manche pour la prochaine campagne électorale, mais c'est maintenant que ces places-là sont nécessaires pour les familles québécoises. Et il faut ajouter également s'occuper non seulement du réseau et le chérir, mais s'occuper des éducatrices, dont les conventions collectives sont échues depuis 18 mois. Ma collègue de Joliette va poursuivre, évidemment, cette lutte pour le bien des parents québécois et surtout celui des mères du Québec, qui sont parmi les plus actives sur le marché du travail à travers le monde, il faut le souligner.

C'est avec regret, hier, qu'on a également constaté que le premier ministre a complètement évacué la question de la solidarité sociale et la lutte contre la pauvreté de son discours. Il n'en a fait absolument aucune mention. C'est révélateur. C'est révélateur et c'est malheureux. C'est révélateur d'un manque de sensibilité pour ces enjeux. Il n'a même pas exprimé l'ombre du début d'une reconnaissance aux organismes communautaires pour leur précieuse contribution à notre société en tout temps, évidemment, mais particulièrement en cette période de pandémie.

Alors, moi, je leur dis aujourd'hui : Merci pour votre soutien aux populations vulnérables. Que ce soit en matière d'éducation, de santé ou de services sociaux, le Parti québécois va demeurer à vos côtés. Ensemble, nous continuerons de réclamer une bonification du financement de votre mission globale et nous ferons en sorte de mettre en lumière cet angle mort du gouvernement actuel.

• (15 h 50) •

Je souhaite maintenant aborder la question fondamentale des soins et des services que le Québec offre aux aînés. Nous avons perdu pas moins de 10 ans en ne prenant pas le virage de l'assurance autonomie et des soins à domicile lorsque c'était le temps. Par conséquent, la situation est devenue critique pour les aînés. Et ce gouvernement n'aidera pas, car tout ce qu'il nous propose, c'est d'attendre encore. Il veut lancer des consultations. Il veut publier un autre rapport concernant la situation des aînés au Québec. Ce sera tristement le 18^e rapport en 20 ans sur cette question, alors qu'on connaît depuis des années des solutions pouvant être envisagées et mises en oeuvre et qui répondent aux besoins exprimés par les personnes âgées : rester chez elles le plus longtemps possible tout en recevant des services. Vieillir chez soi, près de siens, c'est plus humain, c'est plus respectueux et c'est aussi plus efficace et plus économique. Je le précise parce que ça pourra peut-être attirer l'attention du premier ministre.

N'ayons pas peur des mots, la pandémie a parfaitement illustré notre échec collectif en matière de soins aux aînés. Ça doit changer, et on n'a pas des années devant nous pour agir. La situation est critique. Lorsqu'on a 70, 80, 90 ans, la perception du temps est bien différente, chaque journée compte. Je veux dire aux aînés du Québec qu'au Parti québécois on est extrêmement reconnaissants pour leur contribution. Mes collègues et moi, nous savons que c'est vous qui avez bâti le Québec, ce Québec que nous aimons tant. Nous savons aussi qu'il a besoin d'attention, cet État moderne, et qu'il doit être amélioré, notamment pour mieux prendre soin des gens comme vous qui l'ont érigé, qui l'ont établi.

Je veux aborder la question de la langue, qui est un enjeu, mais qui constitue aussi un problème qui risque non seulement de demeurer, mais également de s'aggraver. En fait, ce n'est pas la langue, évidemment, qui est le problème, mais le déclin du français au Québec. Malgré les dires du premier ministre, le projet de loi n° 96 manque cruellement d'audace et de courage. C'est comme si le gouvernement se trouvait moitié réveillé et à moitié endormi. Il ne saisit pas totalement la gravité de la situation, et surtout dans la métropole.

Le premier ministre propose de modifier unilatéralement la Constitution canadienne pour y insérer le français comme langue commune et officielle, mais est-ce que ça changera les choses? Ça apparaît un peu comme de la poudre aux yeux. Ça n'a comme seul objectif d'éviter de parler des vrais enjeux et du déclin. En aucun cas cette inscription n'aura une influence sur le glissement concret, sur le terrain, du français vers l'anglais.

Les experts sont venus se prononcer en commission parlementaire sur le projet de loi. Ils ont tous insisté sur le fait que les mesures qu'il contient sont insuffisantes pour inverser la tendance observée depuis plusieurs années. Les projections sont claires. En 2011, la proportion de Québécois ayant le français comme langue d'usage était de 82 %, elle passera à 75 % d'ici 15 ans si rien n'est fait. Et le projet de loi n° 96, s'il est adopté tel quel, ne viendra pas inverser cette tendance. L'usage du français continuera de diminuer, malheureusement, au Québec.

Le Parti québécois est le seul à avoir proposé des mesures fortes, structurantes, qui auraient pour effet de véritablement retourner la situation sur une période de 10 ans. Alors, on souhaite notamment qu'on exige une connaissance du français pour tous les immigrants économiques, faire en sorte qu'au moins 50 % des immigrants s'installent dans nos belles régions du Québec, évidemment, appliquer la loi 101 aux cégeps et aux entreprises à charte fédérale. Nous avons toute une liste de propositions à faire en la matière. Nous continuerons de les faire valoir lors de l'étude article par article du projet de loi.

Je voulais glisser un mot également sur la question de l'économie et des régions. Hier, le premier ministre nous a présenté une offensive d'achat local. Encore une fois, le Parti québécois est certainement en faveur du principe, mais, pour le reste, disons que nous le croirons lorsque nous l'aurons vu, comme le dit l'expression, car, jusqu'à maintenant, le gouvernement ne fait que parler, et les actions tardent. Tous les paniers bleus de ce monde ne suffisent pas, il faut des mesures sérieuses.

À quand, par exemple, un impératif d'achat local dans le gigantesque projet du REM, dont je parlais tout à l'heure? Le Parti québécois a pourtant fait adopter à l'unanimité une motion ici même, à l'Assemblée nationale, pour que le gouvernement exige 25 % de contenu local dans tous les projets de transport collectif.

Et à quand la confiance en l'expertise québécoise? Hier, c'était à propos des masques transparents; avant-hier, de la filière électrique. Nous devons absolument nous en remettre à l'expertise internationale. Encore une fois, on assiste à une opération de marketing. Les produits québécois existent, mais on n'est pas tenu de les utiliser, ni de les acheter, ni même de les encourager. Et ça, c'est inacceptable, comme attitude.

Et je voudrais terminer, parce que le temps file, pour parler, si vous le permettez, de l'enjeu, de la question fondamentale qui nous anime, au Parti québécois. La question nous coupe les ailes, nous empêche d'aller chercher tous les pouvoirs qui sont nécessaires à notre prospérité et à décentraliser ces pouvoirs vers les régions. C'est la question de l'indépendance nationale.

Le premier ministre fait comme si cette question n'existait pas. Comme plusieurs Québécois, j'aimerais pourtant qu'il réponde aux questions suivantes. Qu'advient-il des transferts en santé manquants? On parle ici de 6 milliards de dollars qu'on continue de quémander auprès du fédéral. Comment compte-t-il s'y prendre pour rapatrier tous les pouvoirs en immigration, alors que le Canada a déjà dit non? Et, en culture et la langue, on s'y prend comment pour les promouvoir, pour les renforcer nous-mêmes?

Il faut prendre acte du fait que le Canada a honte du Québec et qu'il tente d'en faire une province comme les autres, une province docile et obéissante, deux caractéristiques qui ne font pas exactement partie de l'ADN du peuple québécois. C'est pourquoi, si on est sérieux dans les affirmations pour évoquer notre liberté, notre fierté, il faut parler d'indépendance.

Nous méritons mieux qu'une tutelle fédérale. Nous méritons certainement de nous déployer, de nous exprimer tels que nous sommes. Et c'est ce que j'aurais aimé entendre de la part du premier ministre, hier, une affirmation toute

de la différence québécoise et des raisons qui font que nous devons avoir notre propre pays, pour notre pérennité mais aussi pour enrichir le monde d'une entité singulière et unique : la nôtre, l'identité québécoise. Merci, M. le Président.

• (16 heures) •

Le Président : Merci, M. le chef du troisième groupe d'opposition. Bien, je vous rappelle que, pour la suite de ce débat, le temps non utilisé par les députés indépendants a été redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Je rappelle que les députés indépendants qui souhaitent intervenir avaient 10 minutes après le début du débat pour en aviser la présidence.

Ainsi, après la répartition du temps non utilisé par les députés indépendants, je vous informe que la répartition du temps de parole pour l'ensemble des 25 heures de débat sur le discours d'ouverture s'établit comme suit : 60 minutes sont allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique, 11 h 55 min sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours du premier ministre, 7 h 24 min 53 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant le discours de sa cheffe, 2 h 38 min 53 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef, 1 h 51 min 13 s sont allouées au troisième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef, et 10 minutes sont allouées à la députée d'Iberville. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un prochain intervenant. Et je reconnais M. le député de Chauveau. À vous la parole.

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, M. le Président. C'est avec une certaine fierté que j'ai le plaisir de prendre la parole comme premier représentant de notre équipe après le premier ministre du Québec. Évidemment, une réplique au discours inaugural, c'est toujours très important. Puis je salue l'ensemble de mes collègues qui auront tour à tour la chance de s'exprimer sur leur lecture, leur perception de ce discours inaugural là, qui est un moment extrêmement important, parce qu'un discours inaugural, ça représente un tournant, ça marque un changement dans le présent mandat.

Il est d'usage, en général, au Québec, de faire un discours inaugural. Je pense que, la précédente législature, il n'y en avait pas eu, mais normalement il y en a. Et ce changement, ce tournant-là, ça nous permet deux choses : tout d'abord, de faire un bilan sur le passé, mais aussi de se projeter vers l'avenir.

Et ce bilan-là des trois dernières années, M. le Président, c'est également avec fierté que... C'est le fun de s'exprimer sur ce bilan-là, parce que ce bilan-là, il est bon, parce que ce bilan-là... En 2018, lorsque je me suis présenté aux côtés de mes collègues, on a dit ce qu'on allait faire. On avait un plan d'action très précis, avec des engagements clairs pour les Québécois. Et c'est sans aucun doute pour ça qu'on a reçu un appui aussi massif. Et, bien sûr, d'étaler au complet l'ensemble des éléments qui ont été réalisés, ce serait très long. Je n'aurai pas le temps, je veux permettre à mes collègues de s'exprimer. Mais je vous en cite quelques-uns qui me rendent particulièrement fier.

Tout d'abord, rappelons-nous l'adoption du projet de loi n° 21 sur la laïcité. Je m'en étais fait parler avant, pendant et après, et c'est sans aucun doute un des éléments qui marquera le mandat de la Coalition avenir Québec lorsqu'on en sera à l'étape finale des bilans, mais, déjà on peut l'affirmer, c'est quelque chose de très fort.

On s'était engagés, M. le Président, à redonner de l'argent dans les poches des Québécois, donc plus de 2 milliards de dollars qui ont été remis. Moi, je me rappelle de mon dernier compte de taxes scolaires. J'ai pu constater, là, par rapport aux années 2016-2017 à aujourd'hui, une grande progression, une grande réduction de ce compte de taxes scolaires là. Puis je n'ai pas d'enfant, M. le Président, mais beaucoup de familles dans mon comté ont également vu la baisse des tarifs de garderie pour leurs enfants. Et ça, je pense que c'est apprécié par l'ensemble des parents du Québec. On l'avait dit, on l'a promis, on l'a fait.

On parle beaucoup d'économie verte, une grande fierté aussi, des orientations qui sont prises et aussi des actions concrètes, notamment, récemment, l'entente qu'on a prise avec l'État de New York au niveau de... l'entente de vente d'électricité à l'extérieur du Québec. C'est clair. Le Québec repose sur un potentiel énorme en matière d'hydroélectricité. De pouvoir vendre notre hydroélectricité, ça va avoir un impact majeur sur la consommation d'énergie, un peu moins propre qu'on a au Québec, à l'extérieur de nos frontières. Quand on agit comme ça, un, c'est payant pour les Québécois, deux, c'est payant pour la planète et les États-Unis, parce que, quand on leur vend une électricité qui est beaucoup plus propre, bien, évidemment, ça a un impact sur l'ensemble des frontières. L'environnement, c'est un de ces sujets-là, là, où ce n'est pas confiné à une géographie très, très stricte, là, c'est un avantage évident.

Et, enfin, peut-être pour vous faire un bilan des éléments qui me marquent, tout le travail qui est fait au niveau des investissements sur nos infrastructures. Soyons honnêtes, le Québec avait été laissé en ruines au niveau de nos infrastructures. Il a besoin d'investissements majeurs et massifs. Ce n'est pas terminé, M. le Président, on ne peut pas réparer une maison aussi brisée en quelques semaines et quelques années. Mais il y a eu des efforts colossaux qui ont été faits, ce n'est pas terminé, et ça, ça me rend extrêmement fier, tout ce qu'on est en train de faire sur nos routes, sur nos écoles, nos établissements de santé, et j'en passe, M. le Président. Grande fierté.

Mais là, quand je vous parle du bilan, boum! arrive mars 2020, la pandémie frappe, et personne dans cette Assemblée nationale, au Québec n'avait prévu ça, en 2018. Peut-être quelques semaines avant, quelques mois avant, ça commençait en Chine, mais honnêtement on ne l'a pas vue venir. Puis il n'y avait pas de livre de recettes, il n'y avait pas de livre de procédures, il n'y avait rien qui nous disait tout ce qu'on pouvait faire, là, on l'a vécu à mesure et, une expression que j'ai déjà entendue dans les médias, on a construit l'avion en plein vol. Puis ça, c'est extrêmement... je suis extrêmement fier de voir le travail qui a été fait, parce qu'à la fin, au bilan, dans deux, trois ans, quand les spécialistes auront analysé à partir de ce qui aurait pu être fait avec... A posteriori, y aura-t-il des critiques? Probablement, M. le Président. Mais c'est bien évident que, quand on est confronté à prendre une décision dans la minute, dans l'heure qui va suivre, bien,

la décision n'est pas toujours facile à prendre. Puis, quand on a des hommes comme le premier ministre, comme le ministre de la Santé, l'ancienne ministre de la Santé, ministre actuel, et l'ensemble des ministres de notre équipe, je peux vous dire, là, qu'on peut se poser la question : Est-ce que quelqu'un aurait fait mieux? Moi, il y a beaucoup de citoyens qui me le disent : Je ne pense pas que personne aurait pu faire mieux, M. le député. Puis, vraiment, je leur dis : Moi, je suis fier de la gang, comment ils ont fait ça, dans les circonstances, ce n'était pas évident.

C'est certain, M. le Président, qu'on parlait que la pandémie va marquer un peu l'histoire de ce mandat-là, va marquer la Coalition avenir Québec. Ce n'est pas pour ça qu'on voulait être retenus, mais, quand même, c'est un tournant. Puis on en a parlé un peu tantôt, du tournant, on commence à voir la lumière au bout du tunnel. Puis, cette lumière-là, bien, le premier ministre l'a annoncée hier dans le discours inaugural : on va vacciner les jeunes cinq ans à 11 ans, et, à la fin de ça, de cette période-là, si, avec tous... je prends tous les gants blancs nécessaires, là, s'il n'arrive rien de différent, si tout va bien, là, on va enfin pouvoir mettre un terme à l'urgence sanitaire. Ça, je pense qu'il y a beaucoup de Québécois qui ont hâte. On a tous hâte. On est tous écoeurés, M. le Président, du masque, on est tous écoeurés des mesures, mais câline que ce n'était pas évident.

Mais, vu que ce n'était pas évident, une autre fierté que j'ai, c'est l'ensemble de la population québécoise. Je pense qu'à cette étape-ci, là, il importe de dire merci. Merci au personnel de la santé, nos anges gardiens, merci aux éducatrices en garderie, au personnel des services essentiels, nos épiceries, nos restaurants, nos camionneurs, merci aux enseignantes et enseignants, merci au monde communautaire, qui ont été là quand c'était difficile. J'ai une pensée particulière pour les gens de mon comté, parce que, moi, l'industrie récréotouristique dans Chauveau, c'est très important, ça n'a pas été facile : fermetures, pas de touristes, les hôtels fermés, les restaurants, les bars. Vraiment, un merci pour votre résilience. Et surtout merci aux Québécois d'avoir été là, d'avoir été respectueux des mesures sanitaires, ce n'est pas terminé, mais les gens ont fait des efforts, et d'avoir travaillé de façon exemplaire, et aussi une forte participation au niveau de la vaccination. On est un des États, dans le monde, parmi les plus vaccinés. Merci pour vos efforts, je suis extrêmement fier de vous.

Mais, M. le Président, je voudrais aussi remercier des personnes... puis là je vais dire leurs prénoms, là, les membres de mon équipe de bureau de comté, qui, eux autres aussi, ont reçu des appels de 8 heures le matin à minuit le soir, dans la première vague, sept jours sur sept, Valérie, Dominique, Erendira, Geneviève, Véronique et quelques membres de mon personnel qui sont allés travailler dans d'autres secteurs après, probablement pour relever des nouveaux défis hyperstimulants. M. le Président, je suis extrêmement fier et je leur en suis fortement reconnaissant.

Maintenant, parlons de la fierté pour l'avenir que je peux avoir, M. le Président, parce que le premier ministre, hier, a clairement démontré une vision portée vers l'avenir, et une crise, ça apporte son lot, bien sûr, de tristesse, de frustration, de déception, mais aussi d'opportunités, d'opportunités d'apporter des changements. Parce qu'on a été capables d'identifier, bien évidemment, des lacunes à l'intérieur de nos réseaux publics. Certains, on s'en doutait, mais ça les a mis plus fortement en lumière. Je pourrais vous parler de beaucoup de sujets, hein : évidemment, la santé, l'éducation, l'économie, l'environnement, la culture, la langue, mais je vais vous parler de quelques points nommés par le premier ministre qui me touchent particulièrement dans ma circonscription de Chauveau.

Tout d'abord, l'aspect très résolu par le premier ministre de régler l'enjeu des médecins de famille. Il l'a dit, il n'hésitera pas à imposer une conclusion s'il le faut. Mais, moi, dans mon comté, c'est clair, je suis un comté de jeunes familles, les gens, pour beaucoup, sont à la recherche d'un médecin de famille. Et il faut que chaque Québécois ait accès le plus vite possible à un médecin pour pouvoir avoir ses prescriptions rapidement et son aide.

M. le Président, ça va prendre une gestion plus humaine des ressources humaines, en santé notamment. Moi, je le vois, j'ai beaucoup d'infirmières, j'ai beaucoup de préposés aux bénéficiaires, comme l'ensemble des collègues, et ça va prendre absolument plus d'efforts à ce niveau-là.

• (16 h 10) •

L'effort qui sera consacré pour créer des places en garderie. On parle de 37 000 places en garderie à créer, M. le Président. Encore une fois, dans Chauveau, plein de jeunes familles, plein de besoins identifiés. À toutes les semaines, j'ai des appels pour ça. Et, je peux vous dire, le ministre de la Famille est venu faire une annonce il n'y a pas tellement longtemps, ça a donné une grande bouffée d'air frais, là, mais il y en a plus à faire. Il faut continuer à développer ces places-là.

Pénurie de main-d'oeuvre. Il n'y a pas une journée qu'un entrepreneur, un employeur me dit : M. Lévesque, il nous manque du monde, là, aidez-nous à trouver du monde. Bien, ça va prendre des stratégies très larges. Il n'y a pas une seule solution à ça. Mais le premier ministre en a fait une priorité extrêmement élevée dans son discours inaugural.

Deux petits points également. L'accès à la nature, M. le Président, je l'ai entendu du premier ministre. Chez nous, Chauveau, c'est entre lacs et montagnes, on est probablement le terrain de jeux du nord de la ville de Québec. Bien, quand le premier ministre dit de mettre en valeur la nature au Québec et à Québec, notamment à Québec, bien, je pense que, Chauveau, on va être bien positionnés pour parler de nature et de s'assurer de mettre en lumière, de mettre en valeur les beautés de notre territoire.

Également, j'ai entendu le premier ministre sur son désir de travailler d'égal à égal, de nation à nation avec les communautés autochtones du Québec. Moi, évidemment, comme représentant de Chauveau, j'ai le privilège d'avoir Wendake à l'intérieur de ma circonscription. Alors, je leur dis : «Kwe.» J'ai le goût de travailler avec vous d'égal à égal. J'ai déjà une très bonne relation, M. le Président, mais cette ligne-là, évidemment, ça me touche.

Et je termine en vous disant, au niveau des sujets qui m'ont intéressé d'entendre du premier ministre... il y en a plein, là, mais, quand il a parlé, hier, de violence conjugale, l'importance... je vais le citer ici au mot, là : «...on va aussi [poursuivre] nos campagnes pour que la violence faite aux femmes, ça devienne [...] complètement [et] totalement inacceptable [au] Québec.» M. le Président, j'ai travaillé pendant de nombreuses années dans ce secteur-là, dans ce domaine d'activité là, et la violence conjugale, effectivement c'est inacceptable. Puis on doit aussi se préoccuper des hommes ayant

des comportements violents, pour faire de la prévention. C'est vraiment un objectif que j'ai, et je suis convaincu que le premier ministre partage cette opinion.

En terminant, M. le Président, je suis extrêmement fier d'appartenir à un gouvernement qui est pragmatique, qui comprend les problèmes, qui propose des solutions concrètes, qui défend l'intérêt des Québécois. Je suis fier d'être aux côtés du premier ministre, de mes 75 collègues, pour apporter les changements qui sont nécessaires au bénéfice de tous les Québécois et Québécoises. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Chauveau. Je suis prêt maintenant à reconnaître la prochaine intervenante, qui sera Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Merci. Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour à tous les collègues qui sont ici dans le cadre de ce débat. Évidemment, je vais me concentrer sur une réplique sur le dossier de la santé, par rapport à ce qui a été évoqué hier par le premier ministre.

Je voudrais d'abord... Il y a beaucoup à dire, énormément à dire, mais j'entendais le député de Chauveau parler de solutions concrètes. On aurait souhaité en entendre hier dans le dossier de la santé. Beaucoup d'intentions, beaucoup de formules creuses, beaucoup de slogans, beaucoup de «buzzwords», mais pas de moyens pour y arriver. Et ce qu'on a entendu hier, c'est, somme toute, à peu près ce que le premier ministre nous disait le 28 novembre 2018, quand il a fait son discours ici, à l'Assemblée nationale, au début de cette législature, puis je pourrai y revenir.

Ce qui manquait hier, puis la cheffe de l'opposition officielle l'a mentionné ce matin en période de questions, puis je dois vous avouer que, moi aussi, ça m'a particulièrement troublé, c'est qu'à aucun moment hier le premier ministre, dans toute l'heure qu'il a consacrée à son... plus d'une heure, même, qu'il a consacrée à son discours, n'a parlé des patients. Il a parlé des syndicats, il a parlé de structures, il a parlé de réformes, mais il n'a pas parlé des patients. Il n'a pas parlé des centaines de milliers de Québécois, à l'heure actuelle, qui attendent un médecin de famille, le député de Chauveau y faisait justement référence, mais force est de constater qu'il y a deux fois plus de Québécois qui attendent un médecin de famille aujourd'hui qu'il y en avait à l'arrivée au pouvoir de la CAQ.

Il n'a pas fait mention non plus des dizaines de milliers de Québécois qui attendent présentement pour une chirurgie, et cette liste-là, elle augmente de jour en jour. Vous savez, je me suis levée je ne sais combien de fois dans la dernière année et demie sur ces enjeux-là, et à chaque fois on met nos chiffres à jour sur les données d'accès, et ces chiffres-là augmentent : plus de gens qui attendent, plus de gens vulnérables qui attendent aussi. Et ça, c'est très malheureux.

Il n'a pas fait référence non plus à tous ces jeunes qui attendent d'avoir accès à un psychologue, à des services de santé mentale, avec toutes les conséquences que ça peut avoir également. Et donc je me serais attendue, dans ce genre de discours là, qu'il ait, justement, de l'empathie, de la compassion pour les milliers, les dizaines de milliers, les centaines de milliers de Québécois, à l'heure actuelle, qui peinent à avoir accès en première ligne au réseau de la santé et qui font les frais de l'inaction du gouvernement.

Le Vice-Président (M. Picard) : Excusez-moi, Mme la députée. Je rappelle que nous devons tous porter le masque. Merci. Vous pouvez reprendre, Mme la députée.

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le Président.

Il n'a pas fait mention non plus... Parlant des Québécois qui font les frais des décisions du gouvernement, il n'a pas fait référence à tous ces citoyens, à l'heure actuelle, qui font les frais des ruptures de service, des bris de service, des urgences qui sont fermées au Québec présentement. Et ça dénote, je trouve, à quel point il y a une déconnexion, justement, entre le discours du premier ministre et la réalité sur le terrain, et ça, on l'a vu à plusieurs reprises dans les dernières semaines.

On faisait mention à juste titre, ce matin, dans la période de questions, du maire de Senneterre qui a dû venir se déplacer ici, à l'Assemblée nationale, donner son numéro de cellulaire, en plein point de presse, pour avoir un retour du ministre de la Santé. C'est proprement odieux, c'est proprement scandaleux, puis ça démontre à quel point, justement, il y a une déconnexion du gouvernement de la CAQ avec le terrain présentement.

Je vais me permettre, M. le Président, de faire ça en ordre, parce qu'il y a beaucoup à dire, justement, dans le dossier de la santé. Je voudrais revenir sur le discours d'ouverture du premier ministre, justement, qu'il avait fait en novembre 2018, pour constater, trois ans plus tard... Puis, oui, vous pourrez me répondre... Oui, il y a eu une pandémie, on en est tous très conscients. Mais je le répète, et je n'aurai de cesse de le répéter, que le ministre actuel de la Santé, quand il est arrivé en poste, a mis... je pense que c'est sa première, première allocution qu'il a faite, il a mis de l'avant un bon principe qu'on apprend à HEC Montréal, qu'il avait divisé son équipe en deux, qu'il y a une équipe qui allait s'occuper de l'urgent, donc tout ce qui avait un lien avec la pandémie, et qu'il y avait une équipe qui allait s'occuper de l'important, pour s'assurer justement que le fondamental ne soit pas négligé à cause de l'urgence qui était liée à la pandémie. Bien, force est de constater, bien, que ça n'a pas... ce n'est pas une réussite, et loin de là.

Donc, dans son discours d'ouverture, le premier ministre avait dit : En santé — là, je le cite, hein? — «notre objectif, c'est de permettre aux Québécois de voir rapidement un médecin, une infirmière, un pharmacien quand ils sont malades». Bien, trois ans plus tard, les Québécois n'auront jamais autant attendu pour avoir accès à un médecin, une infirmière, un pharmacien quand ils sont malades. C'est ça, la réalité, et n'en déplaise au gouvernement caquiste, n'en déplaise aux députés qui sont assis. Puis je le sais, qu'ils le savent, parce qu'ils doivent recevoir les mêmes courriels que je reçois comme députée, les mêmes appels que je reçois comme députée, dans leurs bureaux respectifs, de gens qui n'ont jamais autant attendu pour avoir accès que ce soit à un médecin de famille, à un professionnel ou lorsqu'ils vont à l'urgence, aussi.

Le premier ministre avait dit aussi : «[Le] ministre de la Santé et son équipe vont éviter les changements de structure, les bouleversements inutiles, les grandes promesses. On va plutôt avancer un pas à la fois, main dans la main avec les professionnels en soins, et on va améliorer concrètement la situation.» Ça, sur cette ligne-là, «travailler main dans la main avec les professionnels de la santé», on va se le dire, c'est une occasion manquée par le premier ministre. Il suffit de penser aux réactions qu'il y a eu, des différents ordres, des syndicats, suite à l'annonce qui a été faite par le gouvernement sur les primes en santé pour les professionnels. Quand on voit... Ça, moi, je n'en reviens pas encore d'avoir entendu le premier ministre qui annonçait avoir consulté la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec de l'annonce, justement, qu'il avait faite, alors que la présidente sortait publiquement pour annoncer qu'elle ne considérait pas qu'elle avait été consultée, qu'elle avait appris ça en même temps que tout le monde. Je veux dire, il y a quelqu'un, quelque part, qui ne dit pas la vérité entre les deux. Puis je ne jette pas de blâme, là, mais on a deux versions complètement contradictoires. Donc, je n'appelle pas ça travailler main dans la main avec les professionnels.

Les représentants de l'APTS, aussi, qui ont dit avoir été négligés par le gouvernement, que leurs membres sont des acteurs importants, mais qu'ils ne se sentent pas impliqués là-dedans.

• (16 h 20) •

Et, quand on voit les réactions de la FIQ encore aujourd'hui, et là on pourra dire : Ah! bien, c'est... Là, je veux dire, ce n'est même plus la même présidente, là, qui est en poste entre il y a deux semaines et aujourd'hui. Et Mme Levesque, qui est la présidente par intérim, qui réagit au discours, justement, inaugural du premier ministre, hier, et qui dit que, la priorité, le gouvernement devrait respecter ses promesses et non s'engager encore dans une nouvelle réforme, elle se dit préoccupée. Pourquoi on n'est pas en mode solution dans la structure qu'on a présentement plutôt que de revenir dans le passé? Et elle mentionne qu'elle a l'impression que le gouvernement rame à contre-courant des syndicats depuis le début. Donc, évidemment, nous, on partage cette lecture-là de la FIQ.

Il y a des solutions, puis on l'a répété à plusieurs reprises, il y a des solutions qui sont mises sur la table depuis des mois. Ça fait trois ans que la CAQ est au pouvoir. Ça fait trois ans qu'ils ont débuté leur mandat. On a l'impression d'avoir un gouvernement, en santé, qui... je ne sais pas, qui vient de frapper un mur ou qui vient de réaliser l'ampleur de la situation. Puis ça, on en a des preuves tous les jours, là, à voir le ministre de la Santé qui, encore il y a trois semaines, se disait surpris de la pénurie. Ça, moi, ça fait partie des choses, aussi, dont... Je n'en reviens pas encore, de cette déclaration-là d'un ministre. S'il a bien suivi ce qui se passait sur le terrain, alors, ou s'il a juste fait sa revue de presse... On l'a tous lu, on l'a tous vu, à quel point les cris du coeur des travailleurs de la santé se sont faits de façon répétée, et répétée, et répétée. On a eu des sit-in dans la moitié des hôpitaux du Québec parce que, justement, elles se disaient : On n'en peut plus, on est épuisées, on a besoin d'une pause, on a besoin d'avoir un gouvernement qui arrête de gouverner par décret, on a besoin d'avoir des engagements au niveau du temps supplémentaire obligatoire. Donc, c'est quand même très questionnable d'avoir un ministre de la Santé, il y a trois semaines, qui dit : Ah! bien, je suis surpris de l'ampleur de la pénurie, je ne l'avais pas vu venir, je ne l'avais pas mesuré.

Donc, encore là, de deux choses l'une : soit il ne parle pas au terrain, soit il ne comprend vraiment pas comment ça fonctionne, le réseau de la santé, à l'heure actuelle.

Et, pour revenir encore au discours du premier ministre, il disait qu'il allait s'atteler à renforcer la première ligne pour la prise en charge... Bon, là, je vais vous le dire, là, la prise en charge des médecins de famille, le premier ministre a reconnu lui-même son échec hier, et c'est une catastrophe, là, on va se le dire. Quand on voit que le nombre de Québécois qui sont en attente... Puis je suis convaincue que tous les collègues ici, y compris ceux de la partie gouvernementale, sont préoccupés par les chiffres, sont préoccupés par leurs citoyens qui les interpellent. Quand on voit que, depuis le début du mandat, c'est deux fois plus de Québécois qui sont en attente d'un médecin de famille, il y a de quoi être préoccupé.

Qui plus est, les délais d'attente pour les personnes vulnérables ont augmenté aussi, sont passés de 267 jours à 455 jours, donc plus d'un an pour des gens qui sont en situation de vulnérabilité, donc qui sont identifiés comme ayant besoin de façon prioritaire d'un médecin. C'est extrêmement préoccupant.

C'est encore plus préoccupant... Tu sais, je ne veux pas faire des grands cours de comptabilité ici, mais, quand j'entends le premier ministre nous dire : Bien là, il y a plus de Québécois qui ont un médecin de famille qu'il y en avait il y a trois ans, bien oui, il faut-u que je lui explique aussi que la population du Québec, elle a augmenté entre-temps? Donc, en pourcentage, il y a moins de Québécois qui ont accès à un médecin de famille. Il y a deux fois plus de Québécois qui sont en attente d'un médecin de famille, il y a deux fois plus de gens vulnérables qui attendent, ils attendent plus longtemps. Donc là, on peut jouer sur les chiffres, mais, factuellement, c'est ça, la réalité.

C'est de plus en plus difficile de trouver un médecin de famille, et la situation ne va pas aller en s'améliorant. Je regardais : 600 jours d'attente pour avoir son médecin de famille au Québec. C'est ça, la réalité. 10 000 patients qui se retrouvent sans médecin de famille à Québec seulement, parce qu'il y a en a six, médecins de famille, qui ont pris leur retraite. Je n'ai pas entendu de solution concrète du premier ministre à cet effet-là.

Puis, quand je regarde la décision qui a été prise aussi... Parlant de comptabilité, je vais revenir sur cet élément-là. Quand je vois qu'à Montréal, qui est la région où l'accès à un médecin de famille est le plus difficile... quand je vois le ministre de la Santé qui s'est ingéré pour aller couper le tiers des médecins de famille qui étaient dédiés à Montréal, c'est proprement scandaleux. Puis j'aurais souhaité entendre, moi, la députée de Pointe-aux-Trembles, le député de Bourget dans l'est de Montréal, les deux qui sont dans les secteurs les plus défavorisés au Québec en termes d'accès à un médecin de famille, je ne les ai pas entendus défendre leurs citoyens, je ne les ai pas entendus défendre leurs régions. Et, encore là, quand j'entendais... on va retomber dans la comptabilité, quand j'entendais le ministre de la Santé dire : Oui, mais à population égale, il y a moins de médecins de famille dans le 450, où on a transféré les médecins de famille, puis il y en a plus à Montréal, bien, c'est parce que ça ne marche pas comme ça. Ce n'est pas tout le monde qui a les mêmes besoins d'accès en médecins de famille. Il y a des populations qui sont plus jeunes, plus éduquées, plus en forme, je pense que tout le monde

est capable de comprendre ça. Quand on fait des plans régionaux d'effectifs médicaux, là, ce n'est pas un médecin pour 100 000 de population, ça ne fonctionne pas comme ça. Il y a des calculs qui sont faits. Puis c'est pour ça qu'il y a un comité d'experts qui est en place, qui va évaluer les besoins d'une région ou d'une sous-région en fonction de plusieurs facteurs.

Montréal a plus d'hôpitaux, les médecins de famille ont des activités médicales prioritaires, ils doivent travailler dans les hôpitaux, ils doivent faire de l'urgence, de l'hospice. Il y en a plus à Montréal, donc il y a plus de médecins de famille en hôpitaux, donc moins dans les cliniques. On a des clientèles qui sont plus vulnérables à Montréal, plus d'immigrants à Montréal, donc la consommation, elle est plus grande. Les médecins de famille, à Montréal, sont plus âgés que le reste du Québec, il y en a plus qui vont prendre leur retraite. Puis c'est déjà une région qui a des besoins plus grands que dans le reste du Québec.

Donc, quand la seule réponse que le ministre de la Santé fait pour expliquer sa décision, c'est que, bien, à un pour 100 000, on a évalué qu'il y avait plus de besoins en Montérégie, bien, ce n'est vraiment pas comprendre comment ça fonctionne, les besoins d'une population en médecine familiale. Et ça se fait au détriment des Montréalais. Puis ce n'est pas une question de partisanerie ou d'être une élue de Montréal, mathématiquement ça fait partie des régions les plus défavorisées, et là il va encore accroître, avec sa décision, la situation pour les patients de Montréal, et ça, c'est extrêmement, extrêmement déplorable.

Donc, pour revenir au discours, au discours d'hier, tu sais, le premier ministre parlait, il y a justement deux ou trois semaines, d'une révolution en santé, quand il est venu déposer, grosso modo, des chèques sur la table, puis ça, on aura l'occasion d'y revenir dans les prochaines semaines, parce qu'il y a plusieurs enjeux par rapport aussi à cette annonce-là. Mais il n'est pas venu prendre... il n'est pas venu répondre, ni lors de cette annonce-là ni encore hier, à ce que demandent les professionnels de la santé, c'est-à-dire rétablir un lien de confiance avec eux après 18 mois de gestion par décret. Il n'est pas venu s'engager avec un échancier à abolir le travail supplémentaire à terme. Il n'y a personne qui demande que ce soit aboli demain matin. On sait que ce n'est pas réaliste. Les professionnels de la santé ne demandent pas ça, les infirmières, les inhalothérapeutes non plus. Ce qu'elles demandent, c'est une perspective, c'est de voir, avoir une vision claire sur le fait que ça va arrêter.

Puis je regardais encore, puis je vous inviterai à le lire... je vois le temps qui file, mais je lisais l'article — puis il n'y a pas de lien de famille — de l'infirmière Jessika Montpetit, un article qui a été publié la semaine dernière, qui dit : Punie pour avoir refusé de faire des heures supplémentaires obligatoires ou après avoir fait... Puis là, tu sais, je vous passe tout le détail, mais après avoir fait un nombre inconsiderable d'heures supplémentaires, d'être rentrée tôt le matin, d'avoir avisé, justement, qu'elle ne pouvait pas rester cette journée-là... Puis elle en a fait, là, des heures supplémentaires, elle en a fait, des journées, elle a pallié dans le réseau de la santé, et elle dit : Cette journée-là, je ne me sens pas apte professionnellement, je ne suis pas capable professionnellement d'assurer le travail qu'on me demande de faire. Elle travaille avec une clientèle... c'est à l'IUGM, si je ne me trompe pas, avec une clientèle qui est âgée. Il y a de la prescription de médicaments, il y a des ajustements qui doivent être faits selon plein de considérations par rapport à l'âge des patients. Puis elle dit : Je ne me sens pas apte, à ce stade-ci, de continuer, et on l'a forcée à continuer. Elle a fini par avoir un manquement pour insubordination.

Et je ne peux pas m'expliquer qu'au Québec, en 2021, on puisse se retrouver dans ce genre de situation là, à forcer des gens à travailler, qui disent : Je ne suis plus capable de le faire. Et ce n'est pas une situation qui est anecdotique. On en a déjà parlé ici, l'infirmière au CHSLD à Coaticook, qui s'est retrouvée avec 150 patients dans un CHSLD, ce qui est, en soi, déjà... ce qui n'est, en soi, pas sécuritaire, et qui, après 20 heures de travail, a avisé son coordonnateur, a avisé son ordre en disant : Je ne suis plus apte à prescrire, je ne suis plus apte à assurer la sécurité de mes patients, et son gestionnaire lui a demandé de rester. C'est ça, la réalité du travail du temps supplémentaire obligatoire. Et je n'ai toujours pas... À part des vœux pieux, je n'ai pas entendu le premier ministre prendre un engagement ferme, avec des solutions concrètes, avec un échancier concret. Et ça, c'est extrêmement déplorable aussi.

• (16 h 30) •

Donc, on nous parle, grosso modo, de faire un brassage de structure qui ne viendra pas aider rapidement ce à quoi les Québécois s'attendent, c'est-à-dire d'avoir accès à la première ligne, d'avoir accès à un médecin de famille, d'avoir accès, dans un temps raisonnable, à l'urgence. Je vous le répète, tous ces indicateurs-là ont augmenté depuis l'arrivée en poste du gouvernement caquiste, et ça, avant la pandémie. Et là, aujourd'hui, ça continue d'augmenter, et le premier ministre ne met aucune solution sur la table pour dire comment il va régler la situation alors qu'on entend les professionnels sur le terrain... J'entendais encore, tout à l'heure, le Dr Godin, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, qui disait : On s'en va dans un mur. On s'en va concrètement dans un mur dans l'accès aux médecins de famille. Puis il disait : Le gouvernement ne prend pas la bonne voie à l'heure actuelle. Il y a des solutions qui ont été proposées. Il y a des solutions qui sont sur la table.

Et on devrait collectivement tous, tous, être très inquiets à l'heure actuelle de ce qui est en train de se passer dans le réseau de la santé, tous, être très inquiets des ruptures de service, des bris de service, du manque d'accès en première ligne, du manque d'accès à l'urgence, à la pénurie de professionnels aussi qui n'est toujours pas... Je n'ai toujours pas vu de solution à ce niveau-là, à part avoir entendu, depuis trois ans, dire qu'il n'y en avait pas, puis un ministre dire qu'il était surpris, il y a trois semaines, qu'il y en ait une. On devrait tous être très inquiets de ça pour la sécurité de nos professionnels, pour la sécurité des patients, pour la sécurité des Québécois aussi.

Et j'espère vraiment... Moi, j'ai tendu la main à plusieurs reprises au ministre. On lui a proposé... S'il veut mettre une cellule de crise en place, s'il veut réunir des gens en dehors de son ministère, en dehors de sa tour d'ivoire, on est prêts à y collaborer, on est prêts à travailler là-dessus, parce que, chose certaine, il n'a pas fait la démonstration, dans la dernière année, qu'il était autre chose qu'un ministre de la vaccination, qu'un ministre de la pandémie et qu'il était en train de gérer adéquatement le réseau de la santé, qu'on s'en allait dans la bonne direction. Au contraire, on s'en éloigne. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Maurice-Richard. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Soulanges.

Mme Marilyne Picard

Mme Picard : Merci, Mme la Présidente. C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui dans la foulée du discours d'ouverture du premier ministre du Québec qui a été prononcé hier. C'est un moment fort de notre gouvernement. C'est le moment de parler de notre vision. C'est également un moment pour se rappeler que le temps passe très vite.

C'est dans un tout autre contexte qu'en 2018 les Québécois ont choisi le gouvernement de la Coalition avenir Québec. Ça me fait plaisir de parler aujourd'hui, car à chaque fois que nous avons la chance de nous adresser ici, nous le faisons au nom de la population que nous représentons, et c'est teinté par les raisons qui nous ont motivés à nous impliquer en politique.

Je milite depuis des années pour que les parents d'enfants handicapés aient un meilleur soutien. Quand on est élu, on s'aperçoit rapidement qu'il n'existe pas de manuel pour décrire ce à quoi nous attendre et comment entamer ce nouveau rôle de députée, nouveau rôle qui... bien entendu, à conjuguer avec les autres chapeaux que nous endossons : femmes, mamans, conjointes, etc. Heureusement, je me suis entourée d'une équipe formidable et dynamique qui me permet d'avancer et de réussir ma mission. Merci, tout d'abord, à ma merveilleuse équipe de circonscription, ma fidèle Andréa, ma très soucieuse Marie-Christine et la petite dernière, ma recrue, Jeanne. Merci pour votre soutien. Merci pour votre dévouement. Je suis si reconnaissante pour le bon travail que vous faites pour la population de Soulanges. Et ce n'est pas terminé parce que, oui, il reste beaucoup de travail à faire.

L'accès aux soins n'est pas facile dans notre circonscription. La démographie a explosé dans les dernières décennies. Ça faisait 40 ans que la population voulait un centre hospitalier pour la région de Vaudreuil-Soulanges. Enfin, il y a du mouvement sur notre cher terrain. Nous avons pris l'engagement de démarrer sa construction en 2022. Aujourd'hui, c'est du concret. On se prépare, comme prévu, à accueillir le premier patient à la fin 2026. Connaissant les enjeux entourant le système de la santé présentement, particulièrement l'enjeu de main-d'oeuvre, nous travaillons en amont dans le dossier de l'hôpital. Nous avons déjà entamé des démarches pour le recrutement afin de ne pas déshabiller Paul pour habiller Pierre. Nous menons des campagnes de sensibilisation et de promotion de toutes les professions du domaine de la santé dans les écoles primaires de la région et dans les cégeps. Nous allons recruter du personnel de partout dans le monde.

Quand on me parle d'hôpital, je peux vous assurer que je connais le domaine. Chez moi, les très nombreux rendez-vous et de suivis à l'hôpital vont partie de ma réalité. Je ne suis pas seule dans cette situation. C'est près de 40 000 familles québécoises qui vivent quotidiennement avec des défis qui s'apparentent à ce que nous vivons en compagnie de notre courageuse petite fille.

J'ai travaillé étroitement depuis trois ans, à titre d'adjointe parlementaire, avec ceux qu'on surnomme le trio de la santé : le ministre de la Santé, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et le ministre délégué. Nous avons contribué collectivement à améliorer la qualité de vie des enfants différents et de leurs proches. Nous avons allégé le fardeau de ces familles. Nous avons mis sur pied un deuxième palier au supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels, ce même programme sur lequel j'avais milité pour sa création en 2016. Ce sont les enfants les plus fragiles du Québec. Au total, il y a près de 6 000 enfants, au Québec, qui ont de grands besoins. C'est près de 6 000 familles que nous avons aidées directement avec une allocation supplémentaire. Pour le deuxième palier uniquement, c'est 1 700 enfants qui reçoivent 671 \$ de plus par mois.

Je ne sais pas si vous avez vu passer aussi, Mme la Présidente, mais nous avons aussi, en 2020, permis aux parents qui ont des adultes lourdement handicapés de pouvoir bénéficier de la mesure du chèque emploi-service. C'est une avancée majeure pour le maintien à domicile et pour reconnaître l'implication exceptionnelle des parents proches aidants.

Parlant de soins à domicile, nous avons augmenté de façon historique le budget des soins à domicile. En tout, nous allons surpasser notre engagement avec un investissement, d'ici la fin de notre mandat, de 1,8 milliard de dollars supplémentaires. C'est sans précédent. Ces sommes sont utilisées pour les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. D'ailleurs, nous travaillons étroitement avec l'Office des personnes handicapées pour simplifier les trop nombreux formulaires pour ces personnes. Nous avons aussi augmenté l'offre de répit en partenariat avec la fondation des maisons Gilles-Carle et d'autres merveilleux organismes. La politique doit servir le bien commun et de permettre aux prochaines générations de mieux... vivre, pardon, avec des réalités parfois difficiles.

Combien de nos concitoyens seront dans cette génération sandwich pendant laquelle les adultes doivent composer avec des enfants en bas âge scolaire et parfois avec des besoins particuliers et des parents vieillissants avec de plus en plus de besoins? Personne ne peut ignorer que le rôle de proche aidant est précieux pour le système de santé. Ils sont des alliés, et nous devons en prendre soin. Au Québec, on estime que les proches aidants représentent 1,6 million de personnes. Sans leur contribution non rémunérée et faite par amour pour leurs proches, le système de santé, déjà fort éprouvé par la pandémie, ne tiendrait pas.

En plus de ce que je viens d'évoquer, comme les investissements historiques en soins à domicile, nous sommes le premier gouvernement qui s'est doté d'une loi-cadre sur la proche aide. C'est majeur. On reconnaît enfin leur rôle.

Nous avons accompli ces choses extraordinaires ensemble, nous avons fait du chemin depuis trois ans et nous l'avons fait de notre manière, en étant humains et près des gens, et j'en suis très fière. J'ai la conviction qu'on a une responsabilité collective de changer les choses, de faire avancer des dossiers, de refuser le statu quo.

Permettez-moi de vous raconter comment, avec la collaboration de la ministre des Aînés et des Proches aidants, nous avons réalisé, dans ma circonscription, une de mes grandes fiertés. C'est l'histoire de madame H et de son fils,

monsieur Y. Monsieur Y a 44 ans, c'est une personne charmante vivant avec la trisomie 21. Il a toujours vécu avec sa mère, madame H. Monsieur Y allait être placé dans une famille d'accueil, car sa mère, vieillissante, était de moins en moins autonome pour s'occuper de son fils. Le déménagement de madame H en résidence était imminent, malheureusement sans son fils. Une demande avait été faite par la travailleuse sociale de la famille pour qu'ils soient hébergés au même endroit. Évidemment, le système n'était pas organisé pour recevoir ce genre de demande. Cela m'a profondément touché, je suis moi-même proche aidante. Je venais tout juste d'arriver en poste et je n'avais aucune idée comment on s'y prendrait avec l'appareil gouvernemental ni quel outil je pouvais avoir en ma possession pour aider cette famille qui semblait, ma foi, à ce que pourrait ressembler la mienne dans plusieurs années. Je me suis heurtée aux mêmes écueils que la famille au départ, mais nous avons fini par régler ce dossier. Monsieur Y habite maintenant, comme depuis toujours, avec sa mère, à Coteau-du-Lac, dans une résidence. Ce qui est important, c'est qu'on n'a pas seulement réglé ce dossier, on s'est assurés de ne plus jamais séparer les familles, les couples dans les futures demandes d'hébergement. C'est un concept qui sera au coeur des nouvelles maisons des aînés.

Dans notre bureau de circonscription, depuis 2018, nous avons accueilli et servi chaque citoyen sans partisanerie. Et je m'en fais un point d'honneur. Nous avons réussi à pousser des dossiers qui étaient latents depuis trop nombreuses années. Je vous ai déjà parlé de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges, mais je pense entre autres aussi à la signature de l'entente du canal Soulanges. Les gens du milieu l'attendaient depuis plus de 60 ans. C'est le canal... C'est un joyau dans mon comté, et je suis très fière d'avoir conclu ce dossier avec les acteurs locaux.

• (16 h 40) •

Aussi, nous avons obtenu un investissement majeur pour l'aréna de Saint-Polycarpe. C'est 4 millions de dollars investis directement pour nos jeunes sportifs. Nous avons pu, via certains programmes, conserver une partie des terrains sur le mont Rigaud pour le préserver. Dès mon entrée en poste, suite aux nombreuses plaintes, nous avons mis en chantier très rapidement la rénovation du poste d'hydroélectricité de Saint-Polycarpe.

Aussi, nous sommes en bonne voie pour brancher toutes les maisons à Internet haute vitesse. J'ai tenu fermement à l'implication d'une entreprise d'économie sociale de chez nous, la Coop-CSUR, pour réaliser cet objectif. Et tout cela, Mme la Présidente, malgré les inondations de 2019 et la pandémie mondiale, qui n'est toujours pas finie.

Nous avons connu aussi des moments empreints d'humanité, de petites et de grandes victoires. Je me sens privilégiée de travailler avec et pour les citoyens de Soulanges. Je suis ravie de ce que j'ai réalisé jusqu'à maintenant. Soulanges est maintenant sur la mappe. Je suis fière aujourd'hui d'avoir ce bagage d'expériences qui me permettra de continuer à avancer avec vous, chers collègues, et partenaires, et citoyens de la belle circonscription de Soulanges.

Évidemment, je ne peux finir sans vous dire que, si j'ai la chance de m'adresser devant vous ici, c'est également grâce à la contribution des gens qui m'entourent. Merci spécial à mes bénévoles. Merci tout particulier à ma famille à la maison. Mon grand garçon de 11 ans trouve difficile de partager sa mère. Il m'a dit récemment qu'il était très fier d'avoir une maman qui aide beaucoup, beaucoup, beaucoup de gens. Je peux lui dire à ma façon aujourd'hui que c'est moi qui est très fière de lui, de sa compréhension. Et, Émile, merci de m'aider à aider tous ces gens. Mon grand allié, mon mari, mon confident, mon stratège personnel, malgré sa semaine chargée de travail, se joint à moi dans mes nombreuses sorties les fins de semaine afin qu'on passe plus de temps ensemble. Depuis maintenant près de 16 ans, on est une superbe équipe. Merci de t'occuper de la marmaille en mon absence. Et finalement, Mme la Présidente, un dernier merci, un énorme merci à ma muse, mon inspiration, la personne qui fait que je peux passer à travers plusieurs épreuves en pensant qu'elle a vécu pire malgré ses neuf ans, ma petite cocotte, Dylane, sans qui je ne serais pas devant vous ici aujourd'hui. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Soulanges. Et je vais maintenant céder la parole à M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. «Il faut rester fidèle à ses rêves de jeunesse, car ils sont les seuls.» Ces paroles sont de Pierre Bourgault. Certains d'entre vous les ont reconnues.

«Je ne peux pas accepter que le Québec soit moins riche que ses voisins.» Ces paroles sont de François Legault. Vous les avez reconnues aussi, on les a entendues, hier, dans le discours d'ouverture.

Il y a un écart, quand même, entre les deux visions. Est-ce que c'était ça, le rêve d'enfance de François Legault... — oh! pardon — du premier ministre?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Très bien.

M. Zanetti : Merci de me rappeler à l'ordre. Vraiment, est-ce que c'est la pire chose qu'on nous ait infligée? Est-ce que c'est ça, la blessure d'orgueil fondamentale qui est à l'origine de l'engagement du premier ministre, de dire : Il ne faut pas que les autres soient plus riches que nous autres?

C'est grave. Qu'est-ce que ça en dit, sur la conception du sens de la vie de notre premier ministre? Que la richesse, mais pas n'importe quelle richesse, pas la richesse des étudiants qui sont pognés pour travailler trop, qui font de l'anxiété, qui ont des moins bonnes notes qu'ils devraient avoir, pas la richesse des gens qui s'entassent dans des logements insalubres parce qu'il y a une crise du logement qui est niée par le gouvernement, pas cette richesse-là du monde ordinaire, non, la richesse, le PIB, le produit intérieur brut, l'affaire qui continue de monter quand nos comptes de banque descendent, cette affaire-là, là, la richesse imaginaire, ça, c'est important. Cette affaire-là qui concerne quelques personnes, qui concerne des grosses compagnies, qui concernent des multinationales qui paient de moins en moins d'impôts, qui contribue de moins

en moins à financer des vrais services publics qui enrichissent les gens pour vrai, cette richesse-là, c'est l'obsession du premier ministre. On l'a vu hier : Pas question que je tolère qu'on a un moins gros PIB que l'Ontario. Est-ce que c'était ça, les rêves de jeunesse du premier ministre? Est-ce que c'est ça, nos rêves de jeunesse, comme peuple? Est-ce que c'est rendu juste ça, une affaire de voisins gonflables de provinces canadiennes, une affaire de gazon plus vert ou plus je ne sais pas trop quoi? Si c'est ça, c'est triste.

Plus ça avance, plus j'ai l'impression que le nationalisme conservateur du gouvernement actuel non seulement se dégonfle mais crée exactement les effets qu'il pensait combattre ou qu'il prétendait combattre. Vous voyez, on a perdu, là, un siège au Parlement canadien... ou on va le perdre, c'est une question de temps. Le responsable, les responsables de ça, c'est les nationalistes conservateurs, c'est ce qui fait qu'on reste une province canadienne, c'est ceux qui restent dans un système où notre influence diminue tout le temps. Les responsables de ça, c'est les fédéralistes plus ou moins nationalistes, c'est tous ceux qui disent : Il faut qu'on abandonne l'idée de pays, c'est un rêve qui ne se peut plus, c'est un rêve hors de notre portée à nous, petit peuple, on va laisser les autres décider pour nous. Puis après ça ils disent : Bien là, pour des raisons démographiques, on calcule les affaires, vous allez perdre de l'influence. On fait : Ah! ce n'est pas juste. Puis finalement on n'a même pas les pouvoirs de s'y opposer, à cette minorisation continue, depuis les débuts de ce pays-là, conçu pour assimiler les peuples et les minorités, conçu pour faire disparaître les autochtones, conçu pour faire disparaître les Canadiens français. C'était ça, à l'époque, et ça continue, là.

Puis à ça c'est quoi, la réponse? La réponse du gouvernement et la réponse du premier ministre, c'est de dire : On va rester là-dedans, mais on ne fléchira pas. Mais on est déjà à genoux. Comment voulez-vous... C'est quoi? Vous allez bomber le torse à genoux? Je veux dire, la posture même de ce gouvernement, c'est le fléchissement. Alors, on dit : Attention, on va se défendre, on va aller devant les tribunaux, puis on ne fléchira pas. Vous allez faire quoi? L'indépendance?

À chaque fois que j'ai eu l'occasion d'aller en étude de crédits devant un ou une ministre de la Santé, je leur ai dit : Ah! vous demandez des transferts en santé? C'est bien. Et qu'est-ce que vous allez faire quand ils vont vous dire non? Je vous donne l'occasion de bâtir un rapport de force maintenant. Faites-le, dites-le, ce que vous allez faire s'ils vont vous dire non. Bien, rien, ils ne vont rien faire.

Un gouvernement, mettons, qui dirait... qui serait conséquent, qui se tient debout, puis qui ne fléchit pas, qu'est-ce que ça ferait? Ça dirait : Ah oui? Vous refusez d'augmenter les transferts en santé? L'argent qu'on vous envoie, vous ne nous en renvoyez pas assez? Bien, on va rapatrier les impôts au Québec, on va faire un rapport d'impôt unique, on va le gérer nous-mêmes, puis on va vous envoyer ce qu'on estime qu'on vous doit. Ça, ce serait se tenir debout. Bien, est-ce que c'est ça qu'on fait? Bien non. Ah! par contre, c'est ça qu'on avait dit qu'on ferait, hein, en 2018 — ça ne fait pas très longtemps : «Mettre en place, avec le fédéral — c'est optimiste — une seule déclaration de revenus à remplir pour les deux ordres de gouvernement, administrée par Québec.» C'était dans la plateforme électorale en 2018, ça ne fait pas si longtemps. Mais ça, est-ce qu'on va le faire? Bien, ça n'a pas l'air parti pour ça.

Les affaires importantes sur lesquelles... qui pourraient vraiment nous donner du pouvoir, à partir desquelles on pourrait vraiment financer les choses qui nous rendent vraiment riches au Québec, les services publics... Qu'est-ce qui rend vraiment riche? C'est le fait de pouvoir avoir accès à une éducation, c'est le fait de pouvoir avoir accès à la santé sans être obligé de payer, c'est le fait d'être capable d'avoir un logement abordable. C'est comme ça qu'il reste de l'argent dans les poches du monde, ce n'est pas en diminuant des impôts qui diminuent des services publics puis qui font en sorte que finalement la vie de tout le monde, du monde ordinaire coûte plus cher.

C'est sûr que, tu sais, quand on est dans la posture de quelqu'un qui est, de toute façon, un multimillionnaire, on ne pense pas comme ça, parce que ça fait longtemps qu'on n'a pas été dans les souliers de quelqu'un qui ne peut pas se payer les services au privé, qui ne peut pas se payer un logement trop cher, qui ne peut pas se payer, je ne sais pas, l'école privée puis ces affaires-là. Tu sais, quand on est multimillionnaire, qu'on a 10 millions en banque, là, je veux dire, ça va bien.

Une voix : ...

M. Zanetti : Comment?

Une voix : ...

• (16 h 50) •

M. Zanetti : C'est effrayant. Écoutez, il y a une déconnexion, il y a une déconnexion, une déconnexion fondamentale entre la situation réelle que vivent les gens puis entre les décisions que prend ce gouvernement, ce gouvernement qui, en plus, bombe le torse à genoux en étant essentiellement en train de nous appauvrir. C'est ça qui se passe, et c'est ça que les données actuelles révèlent, par exemple, par rapport au logement. On voit que ça augmente, ça augmente, ça augmente, puis c'est ça que ça va continuer à faire, parce que les services publics, bien, moi, je ne les vois pas, là, en ce moment redevenir publics. La santé a tellement été affectée par la privatisation. Est-ce qu'on sent un genre de changement de cap? Absolument pas.

Le premier ministre a parlé hier aussi des aînés. Il a dit : Ah! oui, on va faire beaucoup de choses. Évidemment, à entendre un discours inaugural, on se dirait : Mon Dieu! mais c'est extraordinaire, tout ce qui s'en vient! Et on a parlé du fait qu'on allait investir dans les soins à domicile. Mais combien va-t-on investir? Est-ce que ce gouvernement prend vraiment la mesure de l'ampleur du changement de cap qui est à faire dans les 10 prochaines années en fonction de la démographie et du choc démographique qui nous attend? En ce moment, là, ce qui nous attend, si on ne fait pas un changement de cap et qu'on ne finance pas ce changement de cap là, c'est une catastrophe. J'ai parlé, moi, à des gériatres qui sont en gériatrie sociale, par exemple, et puis qui regardent ça aller. Ils regardent l'argent qu'on investit aujourd'hui dans les soins aux aînés puis ils se disent des affaires comme Herron, ça va arriver dans 10 ans de façon peut-être pas

quotidienne mais régulière si on n'a pas un changement de cap maintenant. Et ça, il va falloir le financer, et, pour le financer, il va falloir changer notre vision de la fiscalité, et pas juste promettre les baisses d'impôt aux plus riches puis, après ça, se retrouver avec plus les moyens de ne rien faire, puis plus les moyens de donner des services publics.

Dans les services sociaux, il y a eu un geste fort qui a été fait par le gouvernement et l'ensemble des partis de l'Assemblée nationale, de mettre sur pied une commission, la commission Laurent, qui a émis un rapport. Puis, en ce moment, là, le rapport, qui a été déposé, bien, on n'en voit pas les suites. Est-ce que les recommandations seront adoptées? Est-ce que vraiment c'était comme... juste un autre rapport qui sera tabletté ou est-ce qu'on va y mettre vraiment les ressources qu'il faut? Bien, moi, j'en doute. On va regarder avec la mise à jour budgétaire qui s'en vient au mois de novembre, mais ce serait étonnant. Je ne suis pas sûr qu'on est prêt, du côté du gouvernement, à faire ce qu'il faut et à mettre les ressources nécessaires.

Il y avait par ailleurs d'autres choses qui avaient été promises par le gouvernement, disons, de nationalisme de façade et qui s'était bien bombé le torse, là. Il y avait la question du rapport d'impôt unique mais il y avait aussi l'idée d'être maître d'oeuvre du développement de sa culture en mettant la mainmise sur les budgets dédiés au milieu culturel par les institutions fédérales. Aïe! On va rapatrier des sommes du gouvernement canadien. Est-ce que ça, c'est arrivé? Je ne pense pas. Aujourd'hui, est-ce qu'ils ont l'intention de le faire? Bien non.

C'est fou ce qui a été promis, l'ampleur de l'écart qu'il y a entre ce qui a été promis puis ce qui a été fait, d'une part, puis ce qui est prétendu, hein? L'espèce de posture : On est incroyables, nous autres, on n'a même plus besoin d'être un pays parce qu'on est une superprovince. Si seulement c'était vrai. La réalité, c'est qu'on est... le gouvernement du Québec fait du Québec une province comme les autres, hein? Il réduit, par son inaction par rapport à nos pouvoirs, le Québec à une communauté culturelle dans le multiculturalisme canadien qui n'a pas plus de pouvoir politique que les autres, qui n'a pas plus de rapport politique que les autres, qui, à un moment donné, évidemment, va se plaindre lorsque ses intérêts sont attaqués, mais, si on lui demande : Ah oui? qu'est-ce que tu vas faire?, bien, la réponse, c'est dire : On va se plaindre, on va continuer puis on va se plaindre vraiment très fort.

On voulait aussi une libération accrue du champ fiscal occupé par le gouvernement fédéral, lequel doit transférer aux provinces une partie de son assiette fiscale. Je veux dire, je veux bien et je suis d'accord avec ça, mais le courage politique de le faire, il n'y est pas. Il ne s'est pas trouvé non plus dans le discours inaugural du dernier droit du gouvernement nationaliste conservateur de la CAQ.

La CAQ souhaite également que soit encadré le pouvoir fédéral de dépenser dans les dossiers relevant de la compétence exclusive des provinces en accordant à celles-ci le droit d'obtenir une pleine compensation financière sans condition lorsqu'elles décident de se retirer d'initiatives fédérales. Si je me souviens bien, c'était même une des conditions de l'accord du lac Meech, ça, «opting out». Puis on va aller, là, encadrer le pouvoir de dépenser du gouvernement canadien. On va aller faire ça, nous autres, comme province canadienne. Mais c'est parce que le système est prévu pour que ça ne marche pas. Si vous n'aimez pas ça, il faut qu'on en sorte. On ne peut pas juste se confiner à une position de faiblesse, et ensuite se plaindre, et puis ensuite se demander pourquoi ça ne marche pas. C'est une position qui est ridicule, c'est une position qui ne nous mène à rien et c'est une position qui ne me rend vraiment pas fier.

Alors, moi, ce qui me rendrait fier, ce serait que, comme peuple, on mette nos culottes puis qu'on aille chercher tous les pouvoirs qui nous reviennent, c'est-à-dire l'ensemble des pouvoirs, puis qu'on ne soit pas toujours en train de s'obstiner pour des transferts en santé, qu'on gère nous-mêmes cet argent-là puis qu'on n'ait plus besoin d'aller la demander à personne puis de se plaindre après quand ça ne marche pas. J'espère qu'un jour on va avoir cette audace. Je ne sais plus si je peux l'espérer du premier ministre, mais je vais l'espérer au moins pour la suite de notre histoire. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Jean-Lesage. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Mirabel.

Mme Sylvie D'Amours

Mme D'Amours : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, après 20 mois de pandémie, c'est l'occasion de mettre derrière nous la gestion de la pandémie, de se concentrer sur la vision du gouvernement pour le futur. Nous avons, à la partie gouvernementale, la chance de pouvoir compter sur un caucus dynamique et travaillant qui n'aura pas peur de se relever les manches pour affronter l'année qui vient et d'en faire encore plus pour les Québécois, plus en santé pour donner aux travailleuses et travailleurs du réseau un environnement de travail très sain, plus pour nos éducatrices en service de garde pour qu'elles aient un salaire à la hauteur de ce qu'elles méritent, plus pour la construction de places en CPE pour que ces mères retournent sur le marché du travail et s'épanouissent comme elles le méritent, et pour enfin terminer le réseau, plus pour nos enseignantes qui éduquent nos enfants et qui font d'eux ce que le Québec sera demain, plus pour notre langue et notre culture pour que nous soyons fiers d'être chez nous. Bref, plus pour le Québec.

J'ai écouté la députée de Maurice-Richard et j'ai écouté attentivement le discours du chef de Québec solidaire. J'ai été particulièrement bouleversée de les entendre prétendre que nous n'avions pas parlé, à la base, à nos infirmières, à nos professeurs, à nos éducatrices. Vous savez que tout ce qui se dit ici, au salon bleu, est écrit dans l'histoire du Québec. Alors, j'aimerais apporter une nuance à ces propos, Mme la Présidente. Je ne sais pas quels personnes ou groupes parlementaires qui étaient visés par ces propos mais j'aimerais vous dire, pour ma part, que je ne connais aucun député de la partie gouvernementale... et j'irais même plus loin, je suis convaincue que les 125 députés qui représentent toutes les régions du Québec ont à coeur leur travail, que tous ont des liens solides avec tous les milieux de notre société. Je suis résolument convaincue du professionnalisme de chacun d'entre nous, et surtout en temps de pandémie.

Mme la Présidente, vous connaissez le fonctionnement d'un caucus. Chacun a un droit de parole. Chacun des députés se prononce sur leurs dossiers qui touchent directement leur comté. Alors, je rassure le chef de Québec solidaire et la députée

de Maurice-Richard, non seulement nous tous de la partie gouvernementale avons parlé à la base mais nous les avons écoutés et surtout entendus.

Les 20 derniers mois nous ont montré à quel point les Québécois sont résilients et qu'ils savent se mobiliser lorsque l'enjeu collectif dépasse ses propres intérêts. Ces mois nous ont appris à quel point les erreurs qui ont été commises dans le passé ne doivent plus jamais être faites. Ils nous ont appris à faire face ensemble à des situations qui marqueront le début de changements de culture nécessaires.

• (17 heures) •

Durant la pandémie, le rôle d'élu s'est avéré être plus important que jamais auparavant. C'est plus qu'un travail, c'est la passion de se réveiller chaque matin avec le seul but en tête, en faire plus. Mais en faire plus pour qui, pourquoi? En faire plus pour mon comté? Certes, mais en faire plus pour les aînés de mon entourage, pour les voisins, les amis, la famille, les petits-enfants, pour la communauté, parce qu'on est députés pour un certain temps, mais on fait partie de cette communauté pour la vie.

Je tiens à prendre mon temps de parole aujourd'hui pour mettre de l'avant le travail exceptionnel qui se fait au quotidien dans mon bureau de comté. J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe qui, malgré toutes les épreuves auxquelles nous avons dû faire face durant cette dernière année, est toujours là avec moi pour servir les citoyens de la circonscription de Mirabel au meilleur de nos capacités, sans préjugé. Mon équipe, c'est plus que de simples collègues de travail, c'est comme une deuxième famille. Ce sont des gens avec qui j'ai traversé des épreuves difficiles, des moments de joie extraordinaires et avec qui j'ai envie de travailler de plus en plus chaque jour pour les citoyens. Sans les membres de mon équipe, sans les actions qu'ils prennent au quotidien, je ne pourrais pas occuper ce poste que j'ai depuis bientôt huit ans. J'aimerais donc les remercier. Merci à Céline, Serge, Nicolas, et un merci très spécial à Martine. Martine est avec moi depuis le jour un. Elle m'accompagne depuis les huit dernières années. Elle tient maintenant le phare de mon bureau de comté. C'est le pilier de l'équipe durant ces années. Nous en avons vécu plus d'une, moi et elle. Malgré tous ces événements, Martine est toujours là. Merci, Martine.

J'aimerais également remercier profondément l'équipe avec laquelle j'ai eu la chance de travailler pendant près de deux ans à titre de ministre responsable des Affaires autochtones. À mon arrivée, j'ai eu la chance de pouvoir former une équipe entièrement féminine et composée majoritairement de membres des Premières Nations. Je croyais important de souligner le travail exceptionnel de ces femmes qui se levaient chaque matin pour aider leur communauté. Merci, mesdames, pour ces deux belles années que j'ai passées avec vous.

Ces derniers mois nous ont aussi permis de voir des gestes de solidarité et d'initiative citoyenne, malgré la pandémie, qui méritent d'être nommés et soulignés. J'aimerais particulièrement vous raconter l'histoire de la famille Lévesque-Cormier. Le 2 octobre 2020 se produisait une... se produisait, pardon, un événement tragique. Une famille a été victime d'un face-à-face sur l'autoroute 50 à Mirabel. À bord du véhicule se trouvaient trois adultes ainsi qu'un enfant de trois ans. Les membres de la famille Lévesque-Cormier circulaient eux aussi sur l'autoroute 50 quand ils ont aperçu le véhicule de la famille accidentée, en feu, sur le côté de la route.

Sans leurs interventions, nous serions en deuil aujourd'hui. Loïc, 12 ans, pour sa part, a su s'occuper du petit homme de trois ans victime de l'accident ainsi que de ses trois petits frères, pendant que ses parents prenaient en charge la situation. Il a su rendre une situation tendue et pleine d'émotion en moment de joie pour les quatre enfants.

Le 2 octobre dernier, un an jour pour jour après l'accident, j'ai eu le privilège de rencontrer Loïc, Cynthia et Sébastien pour souligner le geste héroïque qu'ils ont fait. Du même coup, nous avons réuni, pour la première fois depuis l'accident, la famille accidentée et la famille Lévesque-Cormier. Ce fut une rencontre émouvante pour tous, mais ô combien importante, même en temps de pandémie.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour féliciter toutes les organisations communautaires de mon comté. Les membres de ces organisations sont, malgré la pandémie, restés actifs et ont pu contribuer à leur manière à la vie communautaire de leurs milieux.

Malgré tout le travail que notre gouvernement a dû faire pour la pandémie, notre gouvernement a fait avancer plusieurs projets de loi très importants en parallèle. Je suis très fière de faire partie d'un gouvernement qui respecte ses engagements et qui fait tout en son pouvoir pour en faire plus pour le Québec. J'aimerais donc souligner particulièrement un projet de loi que notre gouvernement a pu réaliser au cours des derniers mois.

À titre de responsable des Affaires autochtones, j'ai pu travailler sur l'élaboration de la loi sur les enfants autochtones disparus. Avec mon équipe exceptionnelle de l'époque, nous avons travaillé extrêmement fort pour permettre aux familles de connaître la vérité sur ce qui était arrivé à leurs enfants. Merci à Mme Panasuk d'avoir répondu à mon appel et d'avoir continué le chemin avec une nouvelle équipe. Je suis très heureuse que le ministre des Affaires autochtones actuel ait complété mon travail en déposant ce projet de loi qui me tenait à cœur et je le remercie.

Je suis également très heureuse que le gouvernement m'ait soutenue lors de l'élaboration de ce projet de loi qui a été, et il faut le dire, il faut le souligner, le premier projet de loi déposé par le Secrétariat aux affaires autochtones depuis que le secrétariat existe. Ça ne prenait que de la volonté, et ça, j'en avais.

J'aimerais également souligner le leadership de notre gouvernement qui est allé au-delà des batailles de juridictions et qui a permis d'offrir des petits-déjeuners à plusieurs enfants autochtones. Ce n'était pas normal d'offrir de l'aide financière à l'organisme qui offre ce service seulement pour les enfants hors des communautés, parce qu'au fond, Mme la Présidente, ce ne sont que des enfants. Les enfants n'ont pas à subir le dédale de juridictions fédérales-provinciales. Ce sont des petits humains, des petits êtres de lumière qui ne demandaient qu'à être aimés. Pour ces raisons, on se devait d'aller plus loin. Maintenant, grâce aux actions et à la vision de notre gouvernement, on s'assure que tous les enfants du Québec aient la même chance, peu importe leur lieu de résidence.

Finalement, aujourd'hui, je peux affirmer que je suis plus enthousiaste que jamais à amorcer cette nouvelle session parlementaire. Je suis convaincue que nous nous dirigeons dans la bonne direction et que le plus gros de cette pandémie

est maintenant derrière nous. Nous sommes prêts à remettre le Québec en marche. Nous avons la volonté profonde d'en faire plus pour nos aînés qui nous ont tracé le chemin, pour nos familles qui bâtissent notre société et pour nos enfants qui sont notre richesse collective. Soyons plus fiers que jamais d'être Québécois. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Mirabel. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi tout de suite de pouvoir répondre à la dernière intervention, puisqu'il est question de ma collègue la députée de Maurice-Richard, lorsqu'elle a fait référence que plusieurs députés, du côté gouvernemental, ne répondaient pas présent sur le terrain.

Elle fait référence plus particulièrement... Et vous pouvez le voir sur les réseaux sociaux, il y a eu le gazouillis de Mme Valérie Gamache, journaliste à Radio-Canada : «Avis de recherche en bordure de la route 113 à Senneterre où la population se mobilise pour garder l'urgence de l'hôpital ouverte 24/7.» Avis de recherche — c'est trop petit pour la caméra, on va le déposer — on cherche le député d'Abitibi-Est. La CAQ centralise des soins, abandonne la ruralité. Où êtes-vous? Et je ne peux pas nommer son nom, mais on comprend qu'on parle ici du député d'Abitibi-Est. Alors, si jamais vous le trouvez, rappelez-lui qu'il y a quand même des citoyens auxquels il devra répondre. Alors, ça, c'était une première chose.

Moi, j'ai le bonheur de pouvoir parler autant en éducation... Ah! vous faites des appels pour le trouver? Merci. C'est gentil de votre part. Alors... Ah! c'est bon, je vois que ça se mobilise vite, là, les textos, hein, pour lui envoyer. On le cherche. Parfait.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Bien, écoutez, M. le leader adjoint, je comprends que... Là, on va laisser Mme la députée de Saint-Laurent faire son intervention. J'aimerais que personne n'intervienne, puisqu'elle est la seule à avoir la parole. Vous aurez votre temps d'intervention au moment venu.

Alors, s'il vous plaît, Mme la députée de Saint-Laurent, veuillez poursuivre.

Mme Rizqy : Merci. Je suis capable encore d'entendre... je crois, c'est la ministre de la Culture et du Patrimoine. Je ne sais pas si c'est parce qu'elle veut intervenir, d'autant plus qu'hier... Permettez-moi encore d'ouvrir une parenthèse, parce que je suis aussi porte-parole de la Capitale-Nationale et j'ai pris des notes, hier, lors du discours du premier ministre, il parlait à quel point c'était important, là, le patrimoine bâti. Vous comprendrez que ma collègue la députée d'Acadie, elle a été excessivement, mais vraiment surprise de tels propos du premier ministre alors qu'au même moment la ministre, par décret, sans grande consultation, bien entendu, a vendu la maison Chevalier. On ne sait même pas c'est quoi, le prix. Bonjour la transparence!

Alors, je comprends qu'elle veut intervenir. Et, si elle veut intervenir, elle peut le faire. Elle pourrait, en fait, le faire de façon positive et constructive et se dire qu'un des plus beaux établissements ici, à la capitale nationale, peut être préservé avec son concours, parce que justement les coffres sont tellement pleins. Ils ont hérité, là, de plusieurs milliards de dollars. Il n'y en a pas d'excuse ici pour bien faire les choses.

• (17 h 10) •

Et, lorsqu'elle dit : Ah! mais la maison ne va pas déménager, j'en suis. Si vous passez devant, vous comprendrez que les fondations sont très solides. Ça prendrait beaucoup, beaucoup, beaucoup d'efforts pour déménager une telle maison. Le problème, ce n'est pas le déménagement, c'est la passation des titres vers le secteur privé. Et ça, c'est sous votre leadership.

Et moi ainsi que ma collègue de notre formation politique, on avait vraiment des attentes par rapport à vous là-dedans. Alors, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Elle peut reculer, si elle en a encore l'audace de faire les choses correctement, parce que l'ambition, ce n'est pas simplement des paroles creuses, c'est des actions.

Autre chose pour la Capitale-Nationale. À ce jour, on ne connaît pas le prix du troisième lien, maximal. Personne ne le sait, et il n'y a aucune mention, zéro, là. Tout à coup, là, le premier ministre n'en étant plus fier, n'en parlait plus. Qu'est-ce qu'on doit comprendre? Est-ce qu'on remballer le projet? Qu'est-ce qui se passe? Parce que là-dessus aussi, là, pas beaucoup de transparence.

Et pourtant, lorsqu'il est question d'au minimum 10 milliards de dollars, on pourrait croire et s'attendre que le gouvernement va se dire : Nous allons faire preuve ici de transparence, voici les chiffres, voici notre prix maximal. D'autant plus que le député de La Peltre, c'est lui-même qui avait fixé le scénario catastrophique à la somme de 4 milliards de dollars. J'imagine que, ces temps-ci, il doit ventiler très souvent, dans le caucus des caquistes.

Alors, maintenant, allons vers un autre dossier que j'apprécie énormément, éducation. J'ai entendu hier, parce que le premier ministre parlait de différentes priorités, il avait dit la chose suivante : En parlant de la prorogation, c'est l'occasion de renouveler les priorités gouvernementales. Alors, à la 30e minute, il était enfin question d'éducation. C'est drôle.

Maternelle quatre ans, il ne s'en est pas beaucoup vanté. Je me demande pourquoi. Pourtant, c'était la promesse-phare. On se rappelle, hein, en 2018, presque tous les problèmes se réglaient grâce à la maternelle quatre ans. Maternelle quatre ans, inquiétez-vous pas, on va libérer la liste d'attente pour avoir une place en service de garde. Donc, on est passés de quoi? 40 000, 41 000 enfants sur la liste à 51 000, et ça, malgré la promesse-phare maternelle quatre ans.

Moi, je me rappelle de m'être levée très souvent ici, en Chambre, par rapport aux maternelles quatre ans. On a toujours dit la chose suivante : Nous, on est pour les maternelles quatre ans, mais pas n'importe où puis pas n'importe

comment, pas du mur-à-mur. Il faut y aller selon les besoins et aussi la capacité du réseau de l'éducation d'être en mesure d'accueillir les tout-petits. On a aussi dit la chose suivante au gouvernement : Est-ce que vous réalisez qu'on manque d'espace, actuellement, pour l'instruction obligatoire?

L'instruction obligatoire, Mme la Présidente, pour ceux qui ne le savent pas, c'est le primaire et le secondaire. La maternelle quatre ans, bien qu'elle peut être très fort utile parce que... moi-même, savez-vous quoi, je suis allée à la maternelle quatre ans. Ça peut être très utile. À l'époque, c'était du temps partiel. Maintenant, c'est du temps plein pour plusieurs endroits.

Mais la maternelle quatre ans peut être utile, mais tous les autres enfants qui sont aussi, par exemple, dans un service de garde, comme, par exemple, un CPE, eux autres aussi font du dépistage très tôt, eux autres aussi sont capables de les accueillir. Ils font un travail remarquable tous les jours, et on dit vraiment merci.

Mais, lorsqu'on se levait en Chambre pour dire plusieurs choses au premier ministre ainsi qu'à son ministre de l'Éducation... Dans votre cadre financier, dans les élections, vous avez chiffré la classe à 122 800 \$ ou 124 800 \$... Bon, on va arrondir à 125 000 \$. Il y a eu une explosion de coûts. 125 000 \$, devenu 800 000 \$, est devenu 1 million de dollars et, dans certains cas, par exemple à Laval, presque 2 millions de dollars par classe. Et le premier ministre a dit : Ça coûtera ce que ça coûtera. O.K. Ça coûtera ce que ça coûtera. Donc, un programme qui devait être, au début, là, peut-être, disons, un demi-million est rendu à plus de 2 millions pour du béton.

L'autre enjeu qu'on lui a soulevé, une fois qu'on a la classe, la grosse classe qui nous a coûté vraiment cher, là, où trouvons-nous le personnel, les enseignants? Ah! bonne question. Ah! mais inquiétez-vous pas. Là, la réponse qu'on nous a servie, et je m'en rappelle : L'opposition sort les épouvantails. Parler des enseignants, c'est sortir des épouvantails. Ah bon!

Alors, pour vous donner des vrais chiffres, l'entrée scolaire 2020, il manquait, au Québec, 1 000 enseignants. L'entrée scolaire, là, 2020, 1 000 enseignants. Cette année encore, dans plusieurs endroits au Québec, il en manquait par centaines, tellement, là, et, je vous dis, c'était honteux de lire ça dans les journaux, on avait des adolescents, dans leurs cours au secondaire, qui font ce que certains d'entre vous font présentement sur leur écran, sur leur iPad. Imaginez, vous êtes le parent, là : Qu'est-ce que tu as appris aujourd'hui, toi, à l'école? Ah! bien, j'ai passé mon cours sur mon iPad ou sur mon iPhone. Ça, c'est ceux qui en avaient, un iPhone puis un iPad. Il n'y avait personne pour les surveiller, personne pour leur enseigner. On n'envoie pas nos enfants pour, permettez-moi l'expression, les stationner à l'école. Ça s'appelle de l'instruction obligatoire, encore faut-il qu'il y ait un enseignant, et là il n'y avait personne. Mais, le gouvernement, ça ne dérange pas. On envoie de la publicité pour les maternelles quatre ans, mais on n'est pas capable de s'assurer que, pour l'instruction obligatoire, il y en a encore des enseignants. Vous comprendrez, là, qu'on ne respecte pas la capacité des réseaux scolaires d'accueillir des nouveaux enfants. Et pire que ça, on est allé, vous connaissez l'expression, déshabiller Pierre pour habiller Paul, on est allé déshabiller le ministère de la Famille pour habiller le ministère de l'Éducation. On est allé piger où? Les éducatrices dans le réseau des services de garde, comme si c'était une idée, là, intelligente. Donc, on n'a pas assez d'enseignants dans le réseau scolaire, on n'a pas assez d'éducatrices dans le réseau scolaire, on va les retirer dans les CPE puis les services de garde. Voyons donc!

Donc, on a exacerbé le problème non seulement à l'école en ayant plus de classes, mais pas assez d'enseignants, mais on est allé aussi exacerber un problème au niveau des éducatrices dans les services de garde. Que c'est malheureux. Mais savez-vous comment c'est à quel point malheureux, l'effet domino? C'est que la liste, sous la CAQ, est passée... d'enfants inscrits pour une place en service de garde à 51 000. Alors, ces femmes, surtout ces femmes, et ces pères qui désirent retourner sur le marché du travail après un congé parental, qu'est-ce qu'ils font, eux autres? Ils attendent? Ça, là, c'est vraiment la répercussion, là, d'une politique-phare mal attachée, mal ficelée.

Et ça, c'est parce que le gouvernement, le premier ministre a mis son siège en jeu, et c'est devenu, là, une obsession, la maternelle quatre ans. C'est tellement une obsession que lorsqu'il y a eu le cas, et je sais que ça, c'est très gênant, l'histoire de la petite Anaïs... Donc, on le rappelle, cette histoire, là, ça, là, il n'y a personne qui en revient encore, des parents que leur enfant, Anaïs, était dans un CPE, avait des services dans un CPE, s'en va à l'école, on lui dit : Tu vas voir, là, à la maternelle quatre ans, des services, on va agir tôt, ils ont agi tellement tôt, là, que finalement la mère s'est retrouvée au privé. Elle a dû utiliser *Le Journal de Montréal* puis *Le Journal de Québec* pour faire raconter son histoire pour enfin que ça allume en haut, là, puis qu'on dise : On va vous rembourser. O.K.? Après ça, le ministre a dit : Bien, on va rembourser tout le monde. Alors, nous, on lui a demandé : On envoie où les factures de tous les parents qui ont dû se tourner au privé parce qu'ils n'ont pas eu de service? Il n'a jamais été capable de nous répondre. Alors, je la pose encore : On l'envoie où, la facture?

Mais, dans tout ça, vous ne trouvez pas qu'il y a une contradiction importante? À la santé, le gouvernement dit : On va décentraliser et on va ramener les infirmières du privé dans nos hôpitaux. O.K. Pourquoi vous faites exactement le contraire en éducation? On a centralisé en éducation, on a enlevé un palier de gouvernement... de gouvernance, pardon, où est-ce qu'il y avait des élus qui répondaient au téléphone. Maintenant, ils appellent, ils essaient de rejoindre leur député, mais, hein, ça ne marche pas tout le temps. Alors, ils nous appellent nous, l'opposition. Alors, on essaie de faire avancer les dossiers. Alors, ils ont centralisé en éducation puis ils disent : Bien, vous n'aurez pas les services à l'école, allez au privé.

Alors, prenons un exemple type. Si vous, vous travaillez au privé puis que le gouvernement, en éducation, dit : Tu n'as pas besoin de venir à l'école, je vais t'envoyer de la clientèle, pourquoi je reviendrais au public, alors? C'est quoi, mon incitatif d'aller travailler dans le réseau public quand le gouvernement me garantit de la clientèle dans le réseau privé? Moi, je ne la comprends pas. Je ne la comprends pas.

• (17 h 20) •

Et j'ai eu l'avantage et le privilège de m'entretenir cette semaine avec les orthophonistes, et l'association des orthophonistes et des audiologistes du Québec ont recueilli plusieurs témoignages à travers le Québec. Un chiffre, là, qui m'a vraiment marquée cette semaine, une des orthophonistes scolaires, elle m'a dit la chose suivante : Mme la députée de Saint-Laurent, savez-vous, là, que 81 % des élèves qui ont un trouble de comportement ont d'abord un trouble du langage

et que, puisqu'ils ne sont pas dans la capacité de s'exprimer correctement, bien, c'est leur agressivité qui ressort? Elle disait : On peut tellement faire plus avec nos jeunes, si on avait des orthophonistes dans chaque école du Québec. Imaginez tout ce qu'on peut faire.

Et moi, je lui ai dit : Oui, mais vous savez, moi, le gouvernement me dit toujours qu'ils ont affiché des postes, ils ont affiché des postes. Voici... Orthophoniste, vous voyez, là, ça, c'est une pile d'emplois affichés. On n'arrive pas à recruter. On n'arrive pas à les retenir dans le privé. On n'arrive pas, pardon, à les faire sortir du privé pour s'en venir à l'école. Alors, je leur demande pourquoi. Alors, ils m'ont donné des exemples concrets.

Par exemple, dans la région de Kamouraska et Rivière-du-Loup, l'association des orthophonistes et des audiologistes du Québec a reçu différents témoignages. Beaucoup... Il y a quatre postes qui sont assignés, mais savez-vous quoi? Il y a une orthophoniste en congé de maternité, une orthophoniste qui sera bientôt en congé de maternité, les deux autres postes ne sont pas comblés, ils sont seulement à un mandat d'évaluation, et, peu importe qui va travailler, il va devoir couvrir un immense territoire de 150 kilomètres. Donc, elle ne sera pas assignée, la personne, à une école. Alors, vous, là, entre votre bureau au privé et être assigné à deux, trois ou quatre écoles, et toujours être dans votre auto à faire du kilométrage, qu'est-ce que vous allez préférer, votre bureau ou un poste qui ne mènera pas nécessairement à un endroit précis, dans une école précise?

On change d'endroit : Lanaudière. Les orthophonistes ne travaillent pas dans les écoles, ils travaillent aux centres de services scolaires. Ah bon! C'est pratique, ça. Il y a beaucoup d'enfants dans les centres de services scolaires.

Dans la région Mauricie—Centre-du-Québec, le problème, c'est que, dès lors qu'une personne s'absente, un orthophoniste s'absente, ils ne sont pas capables de le remplacer. Alors, une personne peut partir, par exemple, en congé de maternité, le poste va rester vacant, pas de remplacement. Et il y a un sentiment de se sentir sur un siège éjectable. Ah oui!

Et, dans un autre centre de services scolaire, pour préserver la... Évidemment, je ne nomme pas le centre de services scolaire parce que je ne veux pas identifier ceux qui osent nous parler, parce qu'on sait, hein, ce n'est pas facile d'avoir des vrais témoignages de gens parce qu'ils ont toujours peur, je comprends, de perdre leur emploi. Dans la région du Saguenay, une orthophoniste, ça fait cinq ans qu'elle travaille, elle n'a toujours pas sa permanence. Trouvez-vous ça normal, après cinq ans, ne pas avoir de permanence? Comment pouvons-nous faire compétition au privé si on ne change pas les conditions de travail?

Ici, je ne vous parle pas de salaire. Oui, je peux vous parler du salaire, il y a le salaire qui est important, mais, les conditions de travail, pas de permanence, pas assigné à une école fixe. Alors, oui, elles ont et ils ont un sentiment d'être sur une chaise éjectable.

Ça, c'est quelque chose qu'on peut changer, Mme la Présidente, mais encore faut-il avoir un ministre qui prend le téléphone et qui parle avec ce monde-là. Alors, tantôt, moi, quand j'entends dire : Ah! oui, oui, mais on est tous sur le téléphone, on parle avec le réseau... En éducation, je peux vous dire qu'une chose, là : Oh! il y en a, des ponts de brûlés. Il y en a.

Parlant d'éducation toujours, là, il nous manque des profs. Dans le comté... je pense que c'est le ministre du Transport, il n'est pas... Donc, le ministre du Transport a reçu l'appel de Me Morin. C'est un enseignant à la retraite. Croyez-le ou non, là, il lève la main, là, pour venir donner un coup de main. Il y a un décret. Bien, le gouvernement, là... Réponse de fonctionnaire : Vous avez pris votre retraite trois mois trop tôt, donc vous ne rentrez pas dans le décret. Avons-nous, là, à ce stade-ci, le luxe d'avoir un enseignant avec plus de 30 ans de service et d'ancienneté, qu'on va lui dire : Toi, là, tu ne rentres pas parce que ça commence à partir d'avril puis toi, tu as pris ta retraite en janvier, donc tu n'auras pas droit aux bénéfices du décret? Voyons donc!

Est-ce qu'on peut s'assurer d'enlever, là, toutes les embûches puis dire la chose suivante : Si vous êtes un retraité en éducation, on a besoin de vous? Parce que non, on ne veut pas d'enfants qui vont à l'école et qu'au lieu de leur assigner un enseignant on leur assigne un iPad. Voyons donc! Ça n'a pas de sens.

Pandémie... Ah! je pense qu'il faut juste que j'avertisse tout de suite mes collègues que je vais en parler plus que 20 minutes. Alors, on peut faire un décalage. Non, mais c'est parce que, vous savez, il y a du monde en arrière qui pensaient que j'allais juste faire 20 minutes, mais, quand je prends le micro, avec tous mes dossiers... Puis vous savez, l'éducation, c'est une vraie priorité, alors j'ai beaucoup, beaucoup de trucs à dire.

Pandémie, saga sur la qualité de l'air, tout le monde le connaît, le dossier, au Québec. C'est le scandale le plus important. Pourquoi qu'il est si important? Parce que même le Dr Arruda, le directeur de la Santé publique, est venu dire ici, au salon rouge, là, qu'effectivement il y a eu de l'ingérence politique. Pourquoi qu'on n'a pas voulu vraiment régler le dossier de la qualité de l'air? Moi, je vais vous le dire, pourquoi. Parce qu'il y a une personne ici qui ne voulait pas donner raison que toutes les études que j'ai déposées, scientifiques... qui parlaient et qui disaient la chose suivante : Le coronavirus se transmet principalement par voie aérienne, les aérosols.

Or, pour ceux, là, qui nous suivent, là, ou qui rentrent pour la première fois dans ce débat-là, si, par exemple, quelqu'un fume — pas moi, moi, je ne fume pas — disons que quelqu'un fume ici, bien, la cigarette, là, dégage de la fumée, des aérosols, ça reste ici. Alors, oui, on peut ouvrir les fenêtres, mais, l'hiver québécois, on le connaît, ce n'est pas chaud, chaud. Bien, au lieu d'acheter des purificateurs d'air, là il faut que je le dise sans rire, là, ça va être difficile, il y a eu une directive qui est partie pour dire aux parents d'acheter des petites laines à leurs enfants. Ce n'est pas des farces. Amenez une petite laine pour votre enfant à l'école.

J'ai une mère qui m'a envoyé une photo de sa fille présentement à l'école Marguerite-De Lajemmerais. Je salue toutes les filles de Marguerite-De Lajemmerais, c'est mon ancienne école secondaire. Et ils ont, là-bas, des uniformes. Et ils doivent ouvrir la fenêtre parce qu'ils n'ont pas de purificateur d'air. Ce n'est pas des farces, ils ont demandé de pouvoir mettre leurs manteaux, mais, puisqu'ils ont un uniforme, ça a été interdit. Alors, sur l'heure du midi, ils ont le droit de mettre leur manteau, parce que là, ah! c'est l'heure du lunch, vous avez le droit de vous réchauffer. Alors, la maman me dit : Bien, c'est, voyons, ridicule. Qu'est-ce qui se passe?

Puis est-ce que ça, c'est normal, vous trouvez, qu'une députée doit se lever en Chambre pour ça, alors qu'avant il y avait des élus scolaires qui auraient pu intervenir puis dire : Bien, voyons, laissez les jeunes pouvoir mettre leurs manteaux pour se réchauffer, nonobstant l'uniforme, ou, encore mieux, comme les élus anglophones, achetez des purificateurs d'air? Bien oui, vous. Savez-vous quoi? Les écoles anglophones et les écoles privées, eux, ont des purificateurs d'air. Les seules écoles qui n'en ont pas, au Québec, c'est les francophones publiques.

Maintenant, allons à l'autre saga, les tests rapides. Ils sont où? Après avoir laissé les tests rapides dormir sur les tablettes pendant presque un an, on les a envoyés à l'école, mais pas de plan de match. Qui va les administrer? On ne le sait pas. Est-ce qu'on a vérifié quelle compagnie d'assurance... Moi, j'apprends que les assureurs ne veulent pas assurer si jamais un enseignant ou une direction d'école utilise un test rapide sur un enfant. Pourquoi qu'il n'y a personne qui a allumé pour avoir un plan de match là-dessus?

Finalement, O.K., après une semaine, le ministère a dit : O.K., on va prendre, nous, le risque. O.K. Qui utilise les tests rapides en ce moment dans les écoles? Personne n'est capable de nous répondre parce qu'on n'a pas préparé un plan pour s'assurer qu'il y ait des gens qui vont être dédiés à cela.

Ou savez-vous quoi? La Nouvelle-Écosse, eux, ont décidé de donner gratuitement des tests rapides aux parents puis on leur montre comment les utiliser. Le Nouveau-Brunswick donne à la population des tests rapides gratuitement. Plusieurs États américains aussi le font. Mais nous, au Québec... Quand j'ai des enseignants qui lèvent la main, qui disent : Donnez-nous, là, à nous, des enseignants, des tests rapides, on va se les administrer, voir, si jamais j'ai des symptômes, est-ce que, oui ou non, j'ai la COVID-19, on leur dit : Non, on vous ne les donnera pas. Moi, je ne comprends pas pourquoi qu'on ne leur donne pas, s'ils lèvent la main pour les utiliser. Je ne comprends pas. Il va falloir qu'on me l'explique.

• (17 h 30) •

Alors, dans tout ça, des questions se sont posées. Le 27 mai, ma collègue la députée de Joliette, je l'ai appuyé parce que je suis très d'accord avec elle, a demandé que la Commission de culture et éducation puisse entendre en urgence les intervenants dans le dossier des écoles, sur la ventilation. La lettre date du 27 mai. Je comprends qu'avec la prorogation, la lettre est tombée, notre demande tombe, mais j'imagine que vous comprendrez que ma collègue la députée de Joliette risque fort probablement de la redéposer. Et je risque fort probablement de l'appuyer à nouveau. Pourquoi, Mme la Présidente? Parce que, dernièrement, Thomas Gerbet, journaliste à Radio-Canada, a fait une demande d'accès à l'information. Pour ceux qui se demandent c'est quoi, une demande d'accès à l'information, bien, c'est la loi qui dit que le gouvernement doit faire preuve de transparence et, lorsqu'on lui pose des questions, il doit nous transmettre l'information pour qu'on puisse mieux comprendre ce qu'ils ont fait, ce qu'ils n'ont pas fait, ce qu'ils n'ont pas dit et ce qu'ils auraient dû dire. Alors, la demande d'accès à l'information, à mon humble avis, ne respecte pas vraiment l'esprit de la loi, c'est-à-dire de répondre. Exemple. Voici un courriel, voici un autre courriel, un autre courriel, un autre courriel. Mme la Présidente, la demande d'accès à l'information n'est pas caviardée. Caviardée, c'est lorsqu'on cache quelques éléments. Je ne peux même pas appeler ça caviardé, c'est... Voyons! Puis je me retiens pour ne pas rire, là, c'est d'un ridicule profond, là. Ça puis de dire : Je ne vous répondrai pas, ça revient au même. Je pense que ça a coûté plus cher d'encre au gouvernement, de mettre des gros carrés gris ombragés, que tout simplement dire : Je ne vous répondrai pas. Alors, là-dessus, vous comprendrez que, la transparence, on reviendra. Mais il faut quand même le faire, hein, faire 82 renouvellements d'urgence sanitaire sans reddition de comptes et répondre comme ça. C'est qui, ce matin, qui disait qu'il faut être culotté? Bien, vous avez bien raison, il faut être culotté. Je reprends votre expression.

Là, j'ai parlé de la pandémie. Permettez-moi de parler de l'autre épidémie qui secoue le Québec. J'ai fait...

Une voix : ...

Mme Rizqy : Oui, il y a une épidémie qui secoue le Québec, tout à fait, puis elle est vraiment grave. J'ai d'ailleurs fait une interpellation cet automne là-dessus avec le ministre de l'Éducation. Il ne m'a pas répondu, mais ce n'est pas grave. Je vais la refaire encore, mon interpellation, avec vous, parce que ça touche plusieurs de vos comtés, puis c'est vraiment grave, cette épidémie.

Il y a une épidémie de décrocheurs au Québec. C'est vraiment grave. Pour vous donner un ordre d'idées, là, Montérégie, il y a un centre de services scolaire, ça a doublé; Gaspésie, doublé; Bas-du-Fleuve, doublé; Saguenay, un autre centre de services scolaire là-bas, doublé; le centre de services scolaire de Montréal, le plus gros centre de services scolaire qui accueille des jeunes, ça a doublé. Et ça, c'est des données qui ne sont pas encore validées par le ministère de l'Éducation, et je veux expliquer pourquoi : parce que le ministère de l'Éducation attend l'année suivante pour faire le portrait global, donc on est toujours un an en retard. Or, on prend la photo de classe en septembre. En septembre, on le sait, si mon jeune est revenu ou n'est pas revenu à l'école.

Et, si on veut raccrocher un jeune, le plus tôt qu'on sait qu'il a décroché, le plus tôt on doit agir pour aller le récupérer puis le raccrocher à l'école. Ce n'est pas en attendant 12 mois, 13 mois pour aller cogner à sa porte, dire : Aïe! finalement, veux-tu lâcher ta job en construction puis revenir à l'école? Ce n'est pas ça, là, il va être trop tard. Alors, raccrocher, c'est maintenant. Agir tôt, là, c'est là.

Ça, on a ces informations par qui? Par Daphnée Dions-Viens, du *Journal de Québec*. Elle, elle a sondé différents centres de services scolaires, il y en a 72, et elle a été en mesure d'obtenir des réponses de 42. De ces 42, 30 centres de services scolaires sont en hausse de décrocheurs, hausse. Puis, dans plusieurs cas, ça a doublé. Alors, oui, il y a une épidémie.

Je me permets aussi d'ouvrir ici... J'ai une parenthèse très importante. En fait, ce n'est pas une parenthèse, non, oubliez ça. Ce n'est pas une parenthèse, c'est une autre affaire, une autre affaire factuelle. Vendredi dernier, j'ai eu le privilège de discuter avec Emmanuelle Latraverse, journaliste à TVA. Elle m'a posé la question suivante : Au niveau de l'analphabétisme fonctionnel, au Québec, est-ce que c'est un tabou? Mais tout est dans tout, hein?

Donc, au Québec, là, l'éducation, là, c'est notre socle, c'est le meilleur ascenseur social. J'y crois. Puis je sais que plusieurs d'entre vous, vous pensez la même chose. Alors, je vous le dis, là, je vous en prie, vous allez faire des caucus, là, tantôt, sûrement, parlez-en de cette épidémie. Il ne faut pas attendre.

Vous parlez de cohésion sociale mais, vous savez quoi? Hier, le premier ministre a parlé deux fois de cohésion sociale. Les gens qui ont un trouble de lecture ou qui sont analphabètes ou analphabètes fonctionnels ne sont pas en mesure de participer correctement aux débats sociaux, ne sont pas en mesure de comprendre correctement, par exemple, les mesures que nous voulons mettre de l'avant pour lutter contre la COVID-19. C'est vraiment important. Chaque citoyen doit être informé correctement, mais pour être correctement informé, encore faut-il être capable et apte à lire un texte en continu. Alors, moi, ça m'inquiète, notre taux d'analphabétisme fonctionnel, et ça m'inquiète cette épidémie de décrocheurs. Et c'est pour ça qu'on doit se concerter. Si on veut de la cohésion sociale, je vous le dis tout de suite, ça va passer par l'éducation, et ça, ça prend du leadership.

En terminant — oui, je sais, vous avez été patients, merci — j'aimerais vraiment dire un merci très sincère. Cette semaine, c'est la semaine des directions d'établissement. Vous avez été bons, vous avez été courageux, vous avez vraiment, vraiment été capables de sauver le réseau scolaire. Vous êtes rentrés beaucoup plus tôt l'été passé, donc pour la rentrée de 2020. Même chose pour la rentrée de 2021, vous étiez présents pour vous assurer que nos écoles étaient prêtes à recevoir les élèves. Vous avez aussi réconforté plusieurs enseignants qui ne savaient pas nécessairement comment faire de l'enseignement à distance. Vous étiez là. Merci à tous les directeurs et directrices d'école. Je sais qu'on commence même à manquer de directeurs et directrices d'école, alors j'encourage des gens qui désirent devenir directeurs et directrices d'école, c'est quelque chose de vraiment chouette d'être la personne qui mobilise des troupes dans une école. Alors, je vous encourage à y aller.

Un autre merci à vous tous, les enseignantes, les enseignants. Ça n'a pas été évident, vous êtes encore là. Je sais que certains d'entre vous sont à bout de souffle, mais pensez à tous les jeunes que vous avez marqués et qui, eux, aujourd'hui, qui sont ici, au salon bleu, se rappellent même de vous encore. Et ça, c'est vrai. Vous marquez plusieurs jeunes. Accrochez-vous à ça. Il y a des changements qui doivent venir, on en est tous conscients.

Aux professionnels de soutien, s'il vous plaît, n'allez pas dans le privé, on a vraiment besoin de vous au public. Et, si vous êtes capables de revenir du privé, on va se battre pour vos conditions de travail. On va se lever encore plus souvent pour parler de vous. Personnel de soutien, vous êtes ceux qui avez ouvert l'école puis qui la fermez le soir. Et vous ne laissez jamais qui que ce soit derrière vous. Vous faites un travail extraordinaire. Je sais que, lorsqu'on a décidé de garder les écoles ouvertes de façon urgente pour permettre au personnel de la santé de retourner travailler, vous étiez là pour nous tous. On vous doit une fière chandelle.

L'école, c'est ce qu'on a de plus précieux. Et c'est vraiment grâce à vous qu'on est capables de dire qu'on va y arriver, que, oui, on est déçus qu'il y ait autant de décrocheurs, que ça a doublé, mais, si on travaille vraiment tous ensemble, on est capables de redresser la barre puis d'aller convaincre chaque adolescent de revenir à l'école, parce que vous, vous êtes là pour leur ouvrir les portes mais aussi votre cœur, parce que c'est très souvent vous qui êtes tout ça, soit le professionnel, soit le personnel de soutien, soit l'enseignant, des fois vous êtes le psychologue, le travailleur social, pour eux, vous êtes leur accompagnateur, vous êtes des fois même leur coach de basket, vous êtes des grands frères, des grandes sœurs pour plusieurs d'entre eux.

Alors, à vous tous, le réseau scolaire, merci du fond du cœur pour le travail extraordinaire que vous accomplissez tous les jours pour nos jeunes. Merci. Merci, Mme la Présidente.

• (17 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-Laurent. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Verchères.

Mme Suzanne Dansereau

Mme Dansereau : Merci, Mme la Présidente. Je me rappelle du 9 octobre 2018. J'étais fébrile et émue, je débutais mon mandat avec enthousiasme et humilité. Depuis ce jour J, trois ans se sont écoulés. J'ai eu le privilège de grandir au sein de collègues que je considère comme les membres de ma famille maintenant. Dans le cadre de mon travail en circonscription, j'ai pris le temps d'aller à la rencontre des directions d'organisme, des responsables d'entreprise, des familles, des travailleurs, bref, des milliers et des centaines de citoyens qui sont au cœur de mes préoccupations chaque jour.

Oui, le comté de Verchères est unique. On y retrouve des communautés engagées et solidaires, six municipalités résilientes, connectées, identitaires et créatives. Ce moment qui m'est accordé aujourd'hui m'est très précieux. J'aimerais le prendre pour parler de la réalité de mon travail au quotidien, mais surtout pour vous présenter mon comté tel qu'il s'est présenté à moi.

Chaque semaine, je fais le point avec mon équipe. Écouter, communiquer, rassurer notre monde, c'est une grande partie de notre travail, ça fait partie de la réalité de notre quotidien. Comme tous mes collègues, nous avons dû faire face à une augmentation marquée de volume d'appels et de demandes de citoyens à mon bureau de comté dès le début de la pandémie. Notre bureau a été sollicité par des citoyens ayant perdu leur emploi et pour des références vers de l'aide psychosociale, entre autres. Mais, outre les actions spécifiques et les dossiers personnels, plusieurs citoyens nous appellent pour être rassurés. Nous avons donc eu un rôle d'écoute et d'empathie, et je crois que, pour l'année à venir, cette dimension du travail d'élu et de responsable au bureau de comté sera une réalité qui fera partie de notre quotidien.

Plus que jamais, la pandémie nous a amenés à recoller avec notre rôle de représentants des citoyens et d'intermédiaires entre nos électeurs et l'administration, et, pour mener à bien ce rôle très important, je n'y arriverais jamais sans ma précieuse équipe. Je les remercie et lève mon chapeau à tous les attachés politiques, et je vais les nommer, Lyne Beaulieu et

Sarah Leclerc, qui travaillent comme des petites abeilles pour trouver des réponses aux problématiques vécues par les citoyens. Tout le monde sera d'accord si je dis que, lorsque nous sommes ici à Québec, ce sont eux et elles, les députés du quotidien. Ils doivent faire preuve de patience, de débrouillardise, d'empathie, et ils réussissent bien souvent l'impossible.

Au-delà des questions, des inquiétudes des citoyens, plusieurs ont appelé au début de la crise parce qu'ils souhaitent aider, mettre l'épaule à la roue. Et j'avoue que ces élans de solidarité m'ont touchée droit au cœur et m'ont évidemment remplie d'espoir. J'irais même jusqu'à dire qu'ils m'ont aidée et motivée à continuer mon travail. Dans le comté, des entreprises nous ont appelés pour offrir des masques qu'ils avaient à leur disposition, des actes de solidarité comme ceux-là, nous avons eu... tous eu plusieurs dans nos comtés.

Plus près de moi, deux membres de mon équipe ont aussi décidé d'aller aider sur le terrain et d'aider pendant la crise. L'une d'elles est allée soutenir des équipes dans une clinique de vaccination et l'autre a travaillé à titre de surveillante d'élèves sur l'heure du midi pour donner des répit aux enseignants et être présente pour nos jeunes du secondaire. Ces actes remplis de bonté, il y en a eu des milliers partout à travers le Québec. Elles ont démontré tout simplement que si nous voulions passer au travers de cette crise, nous devons unir nos forces et travailler ensemble.

Lorsqu'on parle de travailler ensemble et de mettre les bouchées doubles en contexte de pandémie, je pense tout de suite au travail exceptionnel des maires et mairesses, et des employés des six municipalités de mon comté. Tout au long de ma carrière, Mme la Présidente, et encore davantage ces trois dernières années à titre de députée, j'ai eu l'occasion de côtoyer des employés, des élus municipaux, professionnels, précurseurs, attentifs et passionnés. Alors que nous avons vu nos activités quotidiennes chamboulées en raison de la pandémie, chacune des municipalités a rapidement mis en place des mesures de la Santé publique, et a travaillé en amont et en collaboration avec mon équipe et moi. Je salue aujourd'hui le travail colossal et leur dévouement.

Tous ces élus ont travaillé très fort à maintenir ces services essentiels, à soutenir la population et à soutenir une entreprise — les entreprises, devrais-je dire — tout en mettant les conditions en place pour une relance durable dans toutes les régions. Nos municipalités doivent être au cœur de cette relance économique du Québec, et je suis très heureuse et fière d'être au sein d'un gouvernement qui leur donne tous les moyens dont elles ont besoin.

Depuis mon entrée en poste, je me suis fait une priorité d'aider et de soutenir les organismes de mon comté. C'est primordial pour moi. Les aides du programme Soutien à l'action bénévole sont donc octroyées aux organismes de chez nous pour venir en aide aux gens de chez nous. Nos organismes communautaires font un travail extraordinaire, et je tiens à les remercier pour leur dévouement auprès de notre communauté. Je tiens aussi à souligner l'apport inestimable de tous les bénévoles qui se dévouent chaque semaine et qui donnent leur temps auprès des jeunes familles, des aînés, des personnes vulnérables, et ça continue.

Comme députée, j'ai eu aussi l'opportunité de siéger, de participer aux travaux de plusieurs commissions. J'ai eu la chance d'y entendre des experts, des représentants d'organismes, des syndicats et des P.D.G. présenter leurs commentaires et leurs recommandations. C'est toujours très enrichissant et éclairant, d'autant plus valorisant lorsque nous révisons des lois qui datent de quelques décennies et qui méritent des resserments ou des assouplissements.

Maintenant, c'est le temps de se projeter vers l'avenir. Bien sûr, la pandémie n'est pas encore terminée, mais, avec tous les efforts des Québécoises et des Québécois, nous serons à même de pouvoir continuer à bien gérer. Nous devons continuer à stimuler la relance économique au Québec, entre autres par l'achat local. J'ai une grande confiance en notre gouvernement et je suis prête et enthousiaste à continuer le travail avec tous mes collègues pour faire avancer mes engagements et pour travailler sur les grands chantiers de changement.

Je suis, par ailleurs, bien fière de faire partie de l'équipe de la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Nous avons besoin d'une bonne reprise économique, et le projet du terminal de Contrecoeur est un beau moyen de contribuer de façon déterminante. C'est un projet majeur, mobilisateur et structurant pour mon comté. Alors, je compte continuer à m'impliquer de près dans ce projet promoteur, comme je l'ai fait depuis le tout début de ma carrière politique.

En terminant, Mme la Présidente, la prochaine année sera stimulante, engagée, prospère et innovante. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Verchères. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : Merci beaucoup, Mme la Présidente. À mon tour de réagir aujourd'hui au discours inaugural du premier ministre d'hier. Et bien sûr je vais vous parler des aînés, puisqu'il faut parler des aînés, et il en a été question.

Je vous dirais que les premiers mots qui m'ont marquée, venant de la bouche du premier ministre, c'est lorsqu'il a dit la chose suivante : Mettre à profit ce qu'on a appris durant la pandémie. Mettre à profit ce qu'on a appris durant la pandémie, parce que, et il ne faudra jamais l'oublier, nous avons eu un des pires bilans de la planète. Des milliers d'aînés sont décédés dans la souffrance, la solitude, et pas seulement de la COVID, dans nos CHSLD. Le premier ministre dit mettre à profit ce qu'on a appris durant la pandémie, et ça, ça voudrait dire qu'il va chercher toutes les réponses. Toutes les réponses à ce qui s'est passé pour faire en sorte que, dans son élan de postpandémie, tous les correctifs soient apportés pour que plus jamais on ne vive ce qu'on a vécu.

Est-ce que le gouvernement a été chercher toutes les réponses? La réponse, c'est non, parce qu'il y a eu des rendez-vous de manqués, parce que, quand je vois aussi la détermination, la ténacité, l'engagement de la Protectrice du citoyen, quand je vois la ténacité de la coroner et de son équipe à vouloir aller chercher des parcelles de lumière, comprendre ce qui s'est passé, je m'attends à ce que le gouvernement ait cette même détermination à aller chercher toutes les réponses.

Or, qu'est-ce qui s'est passé? On a demandé, et redemandé, et redemandé : Est-ce qu'on peut avoir une enquête publique indépendante et, à chaque fois, c'est non, non, non, et on nous dit : Pas nécessaire, la commissaire à la santé à un mandat. Encore une fois, Mme la Présidente, je ne remettrai jamais en question la compétence de Mme Castonguay, la commissaire, je remets en question l'aspect restrictif de son mandat confié par son patron, le ministre de la Santé, qui lui demande d'aller chercher juste l'éclairage sur le réseau de la santé, pas sur les décisions politiques, pas sur les directives de la Santé publique, juste le réseau de la santé. C'est comme si on éclaire juste une partie de la pièce, alors qu'on a besoin, pour toutes les familles endeuillées du Québec, d'éclairer toute la pièce. Mais le gouvernement dit : Non, non, non.

J'ai questionné la ministre des Aînés en disant : Pourquoi il n'y a pas eu l'enquête statistique sur la maltraitance dans les CHSLD? Ça devait être amorcé avec un premier bilan des mois avant le début de la pandémie. Elle ne l'avait pas commencé. Un autre rendez-vous manqué.

• (17 h 50) •

Alors, quand je vois ce portrait incomplet, le premier ministre qui dit mettre à profit ce qu'on a appris durant la pandémie, tous les devoirs n'ont pas été faits. C'est comme si, moi, je me retrouve dans une salle de classe étudiante puis je dis : Je vais suivre quelques cours puis je vais passer l'examen. Mais ce n'est pas comme ça que ça se passe, il faut aller chercher tout le contenu, apprendre toutes les leçons pour réussir l'étape. Et, si tous les correctifs pour que plus jamais ça n'arrive... Le premier ministre devait nommer cette volonté et cette détermination que je vois de la part de la coroner, que je vois de la part de la Protectrice du citoyen et de d'autres acteurs de premier plan qui ont voulu et qui continuent à vouloir faire la lumière, et ça, je ne l'ai pas entendu.

Quand il y a eu la première vague, Mme la Présidente, le gouvernement avait deux remèdes, deux panacées universelles. Premièrement, on nationalise tous les CHSLD du Québec. On était dans l'horreur, le cauchemar de Herron, et c'était la réaction du gouvernement. Il faut se rappeler qu'après Herron, qui est un CHSLD privé, il y a eu aussi le CHSLD Sainte-Dorothée, dans mon comté, l'établissement le plus contaminé au Québec, à 100 % établissement public. Donc, quand même, le discours du gouvernement a pris en compte... parce que, tous les décès dans les CHSLD, oui, il y en avait dans le privé mais aussi dans le public, et, ces situations d'horreur qu'on lit encore et qui nous bouleversent encore, clairement le discours du gouvernement a évolué, et on s'est dit : On ne nationalise plus, on va conventionner les CHSLD privés non conventionnés. Parfait. Nous, on est là, on est d'accord avec ça. On ne parle pas de 2 000 CHSLD privés non conventionnés, là, on parle d'une trentaine. Mais là, hier, le premier ministre dans son discours inaugural, devant cette panacée qui est la nationalisation des CHSLD, le discours qui a évolué, nous dit ceci : Je vais conventionner certains CHSLD. Certains. Ce n'est pas plusieurs, c'est certains. Ce n'est pas beaucoup, ça, certains. Lesquels? Pourquoi certains plutôt que d'autres? On parle d'une trentaine, là. Alors, je ne comprends pas. Et clairement, quand il nomme cet élan de vision qu'il veut se donner et à son gouvernement, que certains seront conventionnés, c'est clair que l'objectif ne sera pas atteint avant la prochaine élection.

L'autre remède à la crise humanitaire qu'on a vécue, c'est les maisons des aînés, bien sûr, parce que, dans les maisons des aînés, il y a de l'espace, et tout ça. Bon. Alors donc, la prévention des infections, c'est plus facile. J'ai entendu le premier ministre hier, et j'ai réécouté, et j'ai lu, parce que je voulais être sûre, sûre, sûre de bien saisir les mots, il a dit : Pour remplacer les CHSLD vétustes, il y aura les maisons des aînés, pas pour ajouter aux CHSLD. On le sait, le vieillissement de la population, on a besoin de toutes les places. Alors, il faut des CHSLD vétustes qui ont été rénovés. Puis, oui, les maisons des aînés, même si le modèle... franchement qui coûtent beaucoup trop cher, avec certains 1 million par chambre, qui ne sont pas dans les bons endroits, bon, on le sait, il y a tout ça qui questionne beaucoup, qui me questionne beaucoup, mais, toutes ces places-là, qu'elles soient en maison des aînés ou dans les CHSLD, on en a besoin pour répondre aux besoins de la population. Mais le premier ministre, hier, est venu dire : Pour remplacer les CHSLD vétustes, il y a les maisons des aînés.

Le premier ministre est comptable. On va y aller avec quelques chiffres. Savez-vous, Mme la Présidente, que, dans la centaine, disons, la centaine de CHSLD vétustes au Québec, il y a 8 000 aînés, 8 000 aînés en CHSLD vétuste. Il y a, en date du 22 septembre, 3 423 personnes, des aînés qui attendent une place en CHSLD. On est dans les 11 500, 11 500. Combien de places vont être dans les maisons des aînés qui vont remplacer tout ça à la prochaine élection, engagement du gouvernement? 2 600. Pas besoin de faire un grand calcul, de sortir la calculatrice, 11 500 et 2 600.

Et j'ai fouillé un petit peu parce que je me suis rendu compte, j'ai dit : Je vais regarder quels sont les CHSLD vétustes qui sont sur le point d'être rénovés. Bien, savez-vous quoi, Mme la Présidente? C'est assez dramatique, là. Il y a le quart des établissements vétustes au Québec, des CHSLD vétustes, qui n'étaient même pas en planification d'être rénovés dans le dernier PQI du budget. Ça fait que ça, c'est des milliers d'aînés, là, qui vont se retrouver puis qui attendent de voir leur CHSLD... Puis il y a des endroits que je connais, dont la région où vous êtes, Mme la Présidente, il y a un CHSLD vétuste qui n'est plus priorité pour le gouvernement à être rénové, puis, à côté, on bâtit une maison des aînés. Je comprends qu'on a peut-être plus beaucoup de sous pour rénover les CHSLD vétustes. Ça coûte tellement cher, les maisons des aînés. Écoutez, là, ça prend une vision pour l'hébergement à nos aînés, tous les aînés, tous les aînés. Mais les maisons des aînés, panacée qui va remplacer les CHSLD vétustes qu'on est en train de ne pas rénover, c'est épouvantable, Mme la Présidente.

Hier, j'ai eu une révélation. J'ai écouté le discours du premier ministre et j'ai eu une révélation, là. On va tous s'asseoir, parce qu'on va être complètement en étonnement. Imaginez, une chance que j'ai écouté le discours inaugural du premier ministre, il nous a appris que les aînés souhaitaient davantage vieillir à la maison. Écoutez, j'écoutais ça, puis je me disais : Mais mon Dieu! une chance que j'ai écouté le premier ministre parce que je n'aurais jamais su ça. Et là évidemment il faut se préoccuper du soutien à domicile. Ça fait combien de temps qu'on entend parler de l'importance de prendre le virage du soutien à domicile? À travers la planète, combien de pays ont pris ce virage-là il y a des années et des années? Et là c'est la pandémie qui nous amène aussi à cet éclairage-là, à une réponse qu'on doit donner.

Alors, le premier ministre nous dit : Ah! les aînés veulent vieillir davantage à la maison. Il faut vraiment une réflexion. Je vais confier ça à la commissaire. La commissaire à la santé et aux services sociaux, savez-vous quoi, Mme la Présidente?

Elle est très occupée. La commissaire, elle n'a pas encore livré son rapport de l'enquête sur la première crise de la pandémie. Elle devait le déposer au premier septembre. Il y a eu un report. Elle va nous le déposer entre le cadeau de Noël et la dinde du jour de l'An, le 30 décembre. Puis là on a un autre mandat pour elle, la réflexion en profondeur du soutien à domicile. Ça ne sera pas avant la prochaine élection, là, c'est sûr. Puis il ne faut pas que le soutien à domicile soit réfléchi juste en matière de soins de santé — bien sûr, portion importante — mais, le soutien à la maison, le soutien à domicile, c'est aussi de prolonger la dignité, l'autonomie de l'aîné à la maison dans tous les volets de sa vie et de son quotidien. Il a besoin de transport, il a besoin d'aide financière, il a besoin d'aide alimentaire. Et clairement la santé ne règle pas tout non plus. Donc, j'écoutais ça, puis je me disais : Mais c'est incroyable!

Et, savez-vous, Mme la Présidente, quand je pense aux maisons des aînés puis j'entends le premier ministre dire : Aïe! les aînés veulent vieillir à la maison, on lance une réflexion, nous, on le disait au mois de novembre. J'avais déposé une motion pour reconnaître le soutien à domicile, pour partir une réflexion sur le soutien à domicile. Le gouvernement a dit non. C'était d'ailleurs une demande du réseau des EESAD, qui porte cette demande-là depuis longtemps. Les chercheurs, tout le monde a dit : Il faut prendre le virage. On s'inspire beaucoup de ce qu'a vécu le Danemark. D'ailleurs, je vais y revenir. Mais clairement ne pensez-vous pas, Mme la Présidente, que ça aurait été utile de faire cette réflexion-là avant de déployer les maisons des aînés, la réflexion du soutien à domicile, si on veut véritablement prendre le virage? Parce que le gouvernement a beau faire des annonces de millions pour le soutien à domicile, ça ne descend pas sur le terrain, et ça ne fait pas la différence. Les ressources de plus ne sont pas au rendez-vous, et la vision et la réflexion n'est pas là. Alors, il faudra attendre, et ça ne sera pas prêt pour la prochaine élection.

Alors, quand on parle du Danemark, là, Mme la Présidente, il y a un élément du modèle du Danemark qu'on ne nomme pas, et que je souhaite nommer aujourd'hui. Le Danemark quand il a pris son virage d'investir à 75 % dans le soutien à domicile, ce qu'on ne dit pas, c'est que le Danemark construisait des maisonnettes pour les aînés qui ressemblaient aux maisons des aînés. Et pour être capable de prendre le vrai virage du soutien à domicile, il a arrêté d'en construire il y a 20 ans. Je pense que je n'ai pas besoin d'en dire plus.

Mme la Présidente, il n'y a rien de concret pour les aînés dans ce discours inaugural. On va avoir peu de CHSLD privés non conventionnés qui vont peut-être l'être, mais on ne sait pas lesquels, on ne sait pas quand. Le soutien à domicile, il faut attendre, attendre et attendre, puis ça aurait été bien qu'on le fasse bien avant le déploiement des maisons des aînés. Clairement, il n'y a rien, rien, rien de concret. Et le gouvernement n'a pas fait tous ses devoirs pour aller chercher toutes les réponses de ce qui s'est passé durant la pandémie.

• (18 heures) •

Alors, en terminant, Mme la Présidente, je vais me mettre à la place des aînés, des aînés, mes citoyens de mon comté, les aînés du Québec qui ont entendu ce discours. Je pense à un aîné qui est à la maison, puis qui a besoin de soutien à domicile, puis qui écoute le discours puis il se dit : Mon Dieu! je vais devoir être très, très, très patient, parce que ça n'arrivera pas demain matin. Il me semble qu'on aurait pu faire ça plus vite. Je pense à l'aîné qui est en CHSLD privé non conventionné, puis il se demande s'il va être un chanceux d'être parmi les certains, puis il ne sait pas, il ne sait vraiment pas, mais le risque est grand. Le risque est grand pour s'assurer d'avoir une qualité de soins telle qu'il se doit. Je pense à l'aîné qui est sur la liste d'attente pour avoir une place en CHSLD, qui se dit : Est-ce que je vais me retrouver dans un CHSLD vétuste, non rénové, peut-être dans le tri qui va m'amener à la maison des aînés?, parce qu'on ne sait toujours pas qui vont être les chanceux qui vont pouvoir y habiter. Et je pense surtout, surtout, encore une fois, avec beaucoup d'émotion, Mme la Présidente, à ces milliers de familles qui ont vu leurs parents décéder durant la première vague et qui auraient souhaité entendre dans ce discours inaugural l'humanité d'un premier ministre qui reconnaît qu'il doit faire plus pour aller chercher toutes les réponses pour que plus jamais, plus jamais ça n'arrive, au Québec. Ces familles qui ont perdu un aîné ne l'ont pas entendu du premier ministre du Québec dans son discours inaugural. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Fabre. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Émilie Foster

Mme Foster : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aurais le goût de vous dire : Déjà trois ans! Déjà trois ans que nous avons été élus ici, à la Coalition avenir Québec, au gouvernement, le 1er octobre 2018.

Bien sûr, en octobre 2018, on n'avait certainement pas prévu qu'une pandémie allait nous pendre au bout du nez. Bien sûr, cette pandémie de COVID-19 a pris tout le monde par surprise. Ça a été comme une immense vague, un immense ressac pour tout le monde. Tout le monde ici, en cette Chambre, peu importe la couleur, le parti des députés, pour les 125 députés présents ici, la COVID-19 a changé beaucoup de choses, a chamboulé nos vies.

Mais je peux vous dire qu'au gouvernement, même si ça a chamboulé nos vies, même si ça a chamboulé un peu nos plans, on s'est redressé les manches. Et ça, Mme la Présidente, j'en suis extrêmement fière. On a fait un boulot incroyable. Non seulement on a géré la pandémie, mais, à travers tout ça, eh oui! même les baromètres universitaires nous le disent, on a continué de livrer comme aucun autre gouvernement auparavant.

Vous savez, avant de parler d'avenir, parce qu'on parle d'avenir, on parle d'avenir, c'est un discours d'ouverture, c'est une nouvelle législature, avant de parler d'avenir, je tiens bien sûr à avoir quelques mots pour ma circonscription, ma magnifique circonscription, et dresser un bilan des trois dernières années, parce que je suis extrêmement fière de la représenter, cette circonscription-là, avec tout mon cœur, des gens extrêmement généreux, des gens extrêmement dévoués, que je salue, d'ailleurs, toute ma population qui a été tellement résiliente et patiente à travers toutes ces épreuves. Je ne peux passer sous silence de dresser un petit bilan, parce que je suis extrêmement fière de ce que le gouvernement a

réalisé dans Charlevoix—Côte-de-Beaupré dans les trois dernières années. Et après, un peu plus tard, je vous parlerai bien sûr d'avenir.

Dans ma circonscription, vous savez, d'est en ouest, à mon arrivée, il y avait beaucoup de projets qui étaient sur la glace ou des projets qui n'avançaient plus, mais je suis très fière parce qu'on les a fait avancer. Le pont sur le Saguenay, une étude d'opportunité, ça n'avait pas été fait. Donc là, on réalise l'étude d'opportunité pour un pont sur le Saguenay. On est là-dedans. Saint-Siméon, on est dans une étude d'opportunité pour la traverse à l'année. Ça, c'était très attendu à Saint-Siméon. À La Malbaie, bien sûr, l'Hôpital de La Malbaie. Bien sûr, une nouvelle école, l'école Félix-Antoine-Savard, également une grande fierté. L'aréna à Clermont. La maison des aînés. Nous aurons notre maison des aînés dans Charlevoix, à Saint-Hilarion. J'en suis très fière.

À L'Isle-aux-Coudres, c'est un projet de plus de 100 millions, encore là, on est en étude d'opportunité pour documenter tout ça, mais ce sera plus de 100 millions d'investissement pour refaire nos deux quais à Saint-Joseph-de-la-Rive et à L'Isle-aux-Coudres, là, pour le traversier. Également, des nouvelles installations pour le CPE de L'Isle-aux-Coudres, avec des nouvelles places, j'en suis très contente, parce que c'était très attendu, ainsi que la nouvelle caserne de pompiers. L'ajout d'un TACO à Baie-Saint-Paul. Également, la mise à jour de l'aréna, là, tout près de 4 millions, qui était très attendue. À Petite-Rivière-Saint-François, il y avait des projets de logements sociaux, on en a fait 20. Très fière de ça.

Sur la Côte-de-Beaupré, les garderies, les services de garde, c'est un enjeu majeur. On vient tout juste d'annoncer 141 nouvelles places à Saint-Ferréol, à Château-Richer, à Beaupré. En plus de ça, il y a un nouveau CPE en construction à Boischatel également. On a donné plus de 1 million pour le Domaine du boisé à Boischatel.

Et à l'île d'Orléans, finalement... J'ai un long comté, donc c'est long de les énumérer. Je l'aime, mon comté, mais il est très grand. Donc, à l'île d'Orléans, bien, on a donné un demi-million pour la maison des aîeux, une grande rénovation. Le Parc maritime, un nouveau projet d'agrandissement hyper intéressant qui était dans les cartons, là, depuis sept ou huit ans puis qui avait peine à déboucher. Bien là, c'est un demi-million qu'on a donné.

Également, le pont de l'Île-d'Orléans. Vous savez, à notre arrivée, il n'y avait même plus de processus d'appel d'offres, il n'y avait plus rien. Il a fallu tout réenclencher, il n'y avait plus rien dans les cartons. Donc là, on est là-dedans, les nouveaux plans ont été présentés à la population, il y a des consultations et il y a des firmes qui sont en train de travailler, là, finement, sur le dossier du pont en tant que tel et sa réalisation.

Et il y avait un autre dossier qui traînait depuis longtemps, c'était le plan patrimonial. Il était très strict. Il y avait des grandes listes d'attente pour les gens qui voulaient faire modifier, changer des toitures, entre autres. On a donné les sous pour éliminer cette liste d'attente là et on a créé une table de concertation pour le site patrimonial de l'Île-d'Orléans, pour que les citoyens, la MRC ainsi que le ministère et un arbitre neutre puissent se parler régulièrement, plusieurs fois par année, pour continuer d'assouplir les normes tout en restant fidèle, bien sûr, à ce site patrimonial magnifique qu'est l'île d'Orléans. Donc, on en a fait, des choses, dans la circonscription, à la Coalition avenir Québec, et je suis extrêmement fière de ça.

Maintenant, on vient de parler des trois dernières années, de ce bilan des trois dernières années, mais, bien sûr, si on a fait un discours d'ouverture, c'est parce qu'on se tourne vers l'avenir, parce que la pandémie, bien sûr, on apprend à vivre avec, on l'a gérée, mais maintenant il faut se tourner vers l'avenir. On regarde, pour l'ensemble du Québec, à un avenir, un avenir où est-ce qu'on voit, bien sûr, de grands changements. Le premier ministre a été très clair là-dessus, on va faire les changements qui doivent être faits.

On en a déjà fait, des changements, et je le rappelle : projet de loi sur la laïcité, mon collègue de Chauveau en a parlé tantôt, la gouvernance scolaire, qu'on a modifiée, les maternelles quatre ans également, universelles. On a fait la première politique nationale de la proche aide au Québec. Ça, on peut être fiers de ça et on le doit à la ministre des Aînés. Vraiment, on peut être fiers de ça.

On s'en vient bientôt... projet de loi sur le tribunal spécialisé, là, en violence sexuelle et conjugale. Et ça, je peux vous dire, pour avoir été membre, là, de la Commission spéciale de l'exploitation sexuelle, c'est quelque chose qui me tient vraiment à coeur. Il est nécessaire, ce tribunal spécialisé. Il y a des victimes qui souffrent en silence. C'est un fléau incroyable au Québec, partout dans le monde aussi malheureusement. Mais, nous, notre bout de planète, c'est le Québec, puis je peux vous dire qu'au gouvernement, à la Coalition avenir Québec, ça nous tient à coeur de créer ce tribunal-là. Ça, c'est une des nombreuses suites qu'on a données au rapport qu'on continuera de travailler. Mais, bref, on a fait des changements et on en fera encore.

Je pourrais vous nommer tellement de choses, à l'intérieur du discours du premier ministre, qui me rendent tellement fière, mais je vais vous dire que je suis particulièrement fière de tout ce qui touche aux régions et à la ruralité, parce que le Québec, c'est un immense territoire. Le Québec, bien sûr, il y a des villes, mais plus le territoire à habiter est immense, et, bien sûr, plus il faut penser en logique d'occupation de ce territoire. On a beau dire : Il est beau, le Québec, il est grand, le Québec, mais on est dans une logique d'occupation du territoire. Donc, il faut penser à nos régions, à notre ruralité, qui constituent le coeur de notre Québec et qui nous tiennent tellement à coeur.

Et là-dessus on a été clairs. En santé, on va décentraliser. Fini la centralisation de nos prédécesseurs. Il faut également régler les médecins de famille, et le premier ministre a été très clair à l'effet qu'il était ferme là-dessus.

Les garderies. Nos gens un petit peu partout ont de la difficulté à se trouver une place en garderie. De toute évidence, il y avait des prévisions démographiques qui avaient été mal faites dans les dernières années, parce qu'aujourd'hui on se ramasse avec un 37 000 places à combler. On va le faire, on va le livrer, le boulot. Nous, on est là, on est au rendez-vous. Je suis extrêmement fière de pouvoir dire que beaucoup de parents qui attendent des places, on veut tout combler au complet. Donc, voilà.

La main-d'oeuvre. Bien sûr, le manque de main-d'oeuvre, bien sûr, on ne peut pas passer à côté de ça, là. Partout dans nos régions, dans nos bureaux de circonscription, les gens appellent. Il y a une problématique liée à ça qu'on ne peut

absolument pas nier. Et bientôt on déposera, via le ministre du Travail, un plan très ambitieux pour pouvoir, bien sûr, améliorer les choses et combler ces besoins-là.

Bien sûr, les 5 000, les fameux 5 000 fonctionnaires en région. Le premier ministre l'a réitéré, et ça, c'est important pour nos régions. Il n'y avait personne, là, qui avait fait ça avant. On ose vraiment quelque chose d'intéressant pour décentraliser l'État.

• (18 h 10) •

Internet haute vitesse. Ça, ça touche beaucoup mon monde. Les gens m'en parlent abondamment sur le terrain. Internet haute vitesse, enfin, enfin, après tellement, tellement, tellement d'années. La première promesse avait été faite en 2003, je pense, par, à l'époque, Jean Charest, qui avait dit : Oui, oui, on va brancher tout le Québec. Finalement, ça va avoir pris presque 20 ans et ça va avoir pris la Coalition avenir Québec pour le faire. C'est essentiel en 2021, là, c'est un service essentiel, Internet haute vitesse, et notre gouvernement l'a extrêmement bien compris. Et, surtout pour le développement des régions, Internet haute vitesse, c'est vital. On ne peut pas développer nos territoires sans Internet haute vitesse, c'est impossible, autant pour le travail, les loisirs, mais c'est impossible d'y penser sans ça.

Bien sûr, le développement économique régional. Notre premier ministre a été très clair à l'effet qu'il était vraiment dédié à analyser la situation MRC par MRC pour qu'on puisse, au Québec, pouvoir dire qu'on développe nos régions, leur économie en fonction de leurs identités qui leur sont propres, parce que chaque MRC a sa couleur, chaque MRC a ses forces. Donc, il faut miser là-dessus, et c'est ce que le gouvernement entend faire.

Bien sûr, en terminant, je ne peux pas terminer, là, cette allocution sans remercier, remercier premièrement les gens de ma circonscription, je l'ai mentionné un peu tout à l'heure, une population qui était souvent en détresse, qui nous a souvent interpellés pendant la dernière année et demie, une population qui a été tellement résiliente, compréhensive, des organisations chez nous, des groupes communautaires, des entreprises qui se sont débrouillées, qui ont lancé des projets, mais ils ont été tellement extraordinaires, résilients. Je vous remercie. Je vous remercie parce que c'est un travail collectif de passer à travers cette pandémie-là.

Et, bien sûr, je garde le dessert pour la fin. J'ai une équipe extraordinaire qui m'entoure à mon bureau de circonscription. Et, vous savez, souvent... Moi-même, j'ai fait partie du personnel politique et je sais que, des fois, c'est un travail un peu ingrat, c'est un travail dans l'ombre. C'est toujours l'élu qui est dans la lumière. Par contre, on ne serait rien sans nos équipes. Et les gens de circonscription sont vraiment dévoués. Et je peux vous dire qu'eux aussi, dans la dernière année et demie, ça n'a pas toujours été facile, hein, c'était la première ligne devant les citoyens, ça n'a vraiment pas toujours été facile, mais des gens extraordinaires. Je remercie mon directeur, avec qui j'ai traversé tellement de tempêtes, Martin Guérin. Merci, Martin. Pascal Gauthier, Audrey Lepage, Thomas Verret, Dominique Bélanger, merci. Merci à mes gens de circonscription qui sont toujours là, qui sont toujours là pour les concitoyens, pour vous, chers citoyens de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Et, je le redis, sans eux on ne serait rien. Ça nous prend une belle équipe autour de nous. Merci, bien sûr, au reste du personnel politique également dans nos ministères, dans nos cabinets, à l'Assemblée nationale, qui, eux aussi, ont eu, comme on dit, de la broue dans le toupet, comme on dirait. Alors, merci.

Voilà. Alors, on se tourne vers l'avenir, suite à ce beau discours d'ouverture. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys.

Mme Hélène David

Mme David : Merci beaucoup, Mme la Présidente. On parlait de dessert. Alors, je pense que je suis le dessert, aujourd'hui, pour cette séance. Alors, il vous reste 15 minutes encore à écouter, mais ce n'est pas 15 minutes de trop, parce que je veux parler, justement, de quelque chose dont on n'a pas parlé, même pas peu, je dirais pas parlé. Et je parle de 500 000 personnes qui n'ont pas été du tout au menu d'hier, mais vraiment pas du tout. Et ce sont 500 000 personnes que nous courtisons tous et toutes, que nous éduquons, que nous avons élevées et qui sont rendues soit au niveau collégial ou au niveau universitaire.

Quand je dis que nous ne leur avons pas parlé, et Dieu sait qu'on courtise, dans chaque parti, notre aile parlementaire jeunesse, je veux parler des collégiens, je veux parler des universitaires. Et je suis convaincue, si, justement, le premier ministre parle à son aile jeunesse, il va peut-être se faire dire par son aile jeunesse : Vous n'avez pas beaucoup parlé, M. le premier ministre, de nous, parce que nous, là, on a 18 ans, 19 ans, jusqu'à, disons, 25 ans, 26 ans, 30 ans, même, pour ceux qui étudient très longtemps, et je ne l'ai pas senti, hier, du tout, du tout. Il y a eu seulement une allusion, une allusion qui disait : Nous devons continuer à investir massivement en éducation. C'est très bien, les mots «investir massivement en éducation», mais c'était de la prématernelle au postdoctorat.

C'est dommage de toujours, je ne sais pas, avoir une sorte... dans mon métier, on disait une scotomisation, c'est-à-dire on dirait qu'on a un noir, un vide autour d'une partie de la population qui est l'avenir de la société. On parle tellement de pénurie d'emploi, on parle tellement de besoins de main-d'oeuvre. Mais où sont-ils formés, ces gens-là? Où sont nos professionnels de la santé en ce moment, ceux de demain, qui vont nous soigner quand on va tous être dans un CHSLD, qu'on va être... des soins à domicile? En ce moment, ils sont sur les bancs d'école, ces jeunes-là. Et ces jeunes-là, on parlait beaucoup de fierté, on veut être fiers du Québec, on ne peut pas être fiers du Québec si nous ne sommes pas fiers de 500 000 jeunes qui, année après année, entrent dans un édifice collégial ou universitaire, un demi-million de jeunes. C'est beaucoup de monde. C'est eux qui vont s'occuper de nous plus tard. C'est d'eux dont on a besoin maintenant. On dit : Il faut absolument recruter, recruter, recruter. Ils sont là. On ne leur dit pas qu'on les aime, qu'on est fiers d'eux. Le mot «fierté», c'est ça, c'est eux qui portent la fierté, ces jeunes-là, et on ne le dit pas. On dit qu'on va investir massivement. C'est bien, c'est bien, mais, quand on sait ce à travers quoi ils sont passés depuis 20 mois, ce n'est pas facile.

Vous avez tous eu, ou presque, des adolescents, des jeunes adultes ou des plus grands adultes. Ce n'est pas toujours facile ni pour eux ni pour nous, les parents. Crise existentielle, crise d'angoisse, peine d'amour, orientation professionnelle, je n'aime plus ce que je fais, je ne suis pas bon, je ne serai pas accepté à l'université, ma cote R n'est pas assez bonne. On passe l'essentiel de notre temps à les encourager. Mais, quand on les encourage publiquement, quand un premier ministre dit : Écoutez, je m'adresse à tous ceux qui, en ce moment, étudient dans les collèges et les universités, et vous êtes ceux sur qui nous comptons pour la survie, littéralement, du Québec de demain, bien, je pense qu'ils se sentent oubliés, Mme la Présidente. Je pense qu'ils se disent : Mais à quoi je sers?

Bien oui, on est tous très individualistes. Je vais devenir médecin, là je suis pas mal sûr d'avoir un bon salaire, mais là, bon, peut-être qu'il va falloir que je travaille plus ou... bon, ça ne va pas tout à fait bien dans la question de l'accès aux soins médicaux, mais je veux être infirmière, mais c'est très difficile, bon, etc. Puis là on me dit que ça va être épouvantable, mon métier. On doit leur dire, et venant du premier ministre, ce serait formidable qu'il dise : Je suis fier de vous, j'ai confiance en vous, j'ai besoin de vous, parce que, sans vous, moi, je vais vieillir comme tout le monde. Ma femme va vieillir, mes enfants, qui ont... En fait, moi, j'ai des enfants qui ont à peu près l'âge de ses enfants et je sais à quel point on a besoin d'eux. On se fie sur eux. Ce sont les entrepreneurs de demain, les médecins de demain, les infirmières, les architectes, les anthropologues.

On a beaucoup pleuré la mort de quelqu'un qui s'appelle Serge Bouchard. Tout le monde connaît Serge Bouchard. Mais Serge Bouchard, c'est un anthropologue. La productivité de Serge Bouchard ne se mesure pas comme la productivité d'un entrepreneur, d'une multinationale, c'est clair, mais la productivité de Serge Bouchard, ça a été de nous rendre fiers, fiers de nos Premières Nations, fiers de notre passé, fiers de la transmission de toutes ses recherches, parce que c'est beau, faire des recherches, il faut savoir transmettre aussi. Mais ça, là, c'est ce qu'on appelle une science molle. C'est épouvantable, entendre ces mots-là. Il y a les sciences dures, il y a la pharmacie, la médecine, les vaccins. On en est tous là, on veut... Personne ne veut mourir, donc on veut tous avoir les médicaments, le vaccin, les soins, la belle chambre privée à l'hôpital, etc. On veut ça. Mais on veut aussi des Serge Bouchard. Mais, pour avoir des Serge Bouchard, il faut encourager aussi l'anthropologie, l'histoire, les sciences politiques, le journalisme, la psychologie, dont je viens et où j'ai enseigné toute ma carrière à l'université.

Mais c'est peut-être parce que j'ai tellement, tellement de contacts avec ces jeunes qui arrivent à 18 ans, font un baccalauréat, sont un peu perdus, savent qu'il faut qu'ils réussissent, là... Il faut qu'ils réussissent. Il faut déjà qu'ils se placent peut-être pour des études, après ça, de deuxième cycle, puis peut-être aller au doctorat, puis là avoir des bourses, puis ils vivent sur 20 000 \$, 25 000 \$ par année, et puis finir avec plein de diplômes puis dire : Qu'est-ce que je vais faire dans la vie?, etc. Ces jeunes-là, il faut leur dire : Vous êtes l'avenir du Québec, rien de moins. Parce que nous, on peut bien dire qu'on est l'avenir du Québec, mais ce serait un peu... ils vont nous dire : Bien, écoute, maman, là, tu as donné beaucoup, mais je pense qu'on va prendre ta place un jour. Et c'est ça qu'il faut. Il faut qu'ils prennent leur place.

• (18 h 20) •

Mais, si, dans un discours aussi important, il n'a pas été question jamais, jamais, jamais des collèges et des universités, bien, on vient de dire à 500 000 jeunes : Bien, je ne suis pas sûr que vous êtes utiles à la société, finalement, je ne suis pas sûr de votre rôle. Puis votez pour nous, par exemple, quand va arriver le temps des élections. On va tous se précipiter dans les collèges, les universités pour parler aux jeunes. Il faut parler aux jeunes, il faut parler aux jeunes, mais pas dans un discours inaugural. Disons que ça m'a beaucoup étonnée, parce que ce n'était pas un discours pour mettre plein de chiffres. Ce n'est pas un budget non plus. C'est un discours de fierté. Mais un discours de fierté, ça doit inclure au moins les 500 000 jeunes qui vont à l'université et au collège.

Vous savez, depuis la Révolution tranquille, Mme la Présidente, ça va... Les cégeps ont fêté leurs 50 ans en 2019. J'avais l'immense privilège d'être ministre de l'Enseignement supérieur. J'avais été visiter les 48 cégeps. Là, on avait monté de 10, cet été, qui ont été réalisés sous la gouverne de la CAQ. On est rendus à 59 CCTT, centres collégiaux de transfert de technologie, affiliés à 42 cégeps. Les cégeps, depuis 50 ans, vous en avez dans vos comtés. Occupez-vous-en. Chérissez-les. Vantez-les. Dites-leur à quel point ils sont importants, que les professeurs de cégep... On en a plusieurs, d'ailleurs, qui sont dans la députation, de différents partis. Dites-leur à quel point ils ont été importants, ils sont importants et ils vont continuer à être importants.

Pas de cégep en région, là, plus de région. Pas d'université en région, plus de région. Pas de pôle universitaire en région, plus de région. Pas de recherche en région, plus de région. Ça, là, c'est le coeur des différents pôles. Et j'avais créé ce qu'on appelle des pôles régionaux d'enseignement supérieur, Bas-Saint-Laurent, tout le Saguenay, la Côte-Nord, la région de Québec, la Mauricie, etc. S'il n'y avait pas tout l'enseignement supérieur, bien, il n'y aurait pas de bars qui vont avec ça, il n'y aurait pas de restaurants, il n'y aurait pas l'effervescence de la jeunesse qui croit en l'avenir. Puis, si on leur dit : Vous n'êtes pas importants, on ne parle pas de vous, bien, comment peuvent-ils croire en l'avenir? Ils sont déjà complètement déprimés des 20 derniers mois, on n'arrête pas de parler de santé mentale, puis là on ne parle pas d'eux. Bien, Seigneur! Si on ne parle pas d'eux maintenant, quand est-ce qu'on va parler d'eux?

Alors, les cégeps, qui ont fêté leurs 50 ans, étaient une audace exceptionnelle. On a entendu Guy Rocher récemment, ceux qui étaient avec moi, les collègues de la CAQ et d'autres, on a entendu Guy Rocher, 97 ans, venir nous parler de langue. 97 ans. Quand même extraordinaire! On se souhaite tous, hein, d'être sans notes, parler pendant 20 minutes avec une mémoire extraordinaire. Bien, Guy Rocher, c'est un sociologue. Est-ce que c'est productif, un sociologue? Est-ce que ça rentre dans la catégorie : Check, ça, c'est bon, d'aller en sociologie? Bien non, ce n'est plus bon d'aller en sociologie. Dans les années 70, vous le savez, tout le monde allait en sociologie. Maintenant, la sociologie, c'est quoi, l'étude des sociétés? Bien oui, l'étude des sociétés. Après une pandémie, là, ils vont en avoir besoin, d'étude des sociétés, partout sur la planète : les questions de mouvements migratoires, les questions de changements climatiques.

On pense... Là, on parle d'immigration comme ça, mais la question des mouvements migratoires, c'est une des questions les plus fondamentales qui va occuper la planète, pas juste le Québec, on n'est rien par rapport à la planète, mais qui va occuper la planète, parce que, quand il va faire 52° dans certains endroits de la planète, si on n'a pas les chercheurs — parce que, là, on peut parler de recherche longtemp, qui, ça aussi, doit être la fierté du Québec — pour nous dire : On va survivre, on va essayer de survivre en... mais les gens vont être obligés de fuir littéralement les endroits où il n'y a plus d'eau, où il n'y a plus d'air, où ce n'est plus possible de vivre. Et ils vont s'en aller où, vous pensez, ces êtres humains là? Là où c'est encore possible de vivre. Évidemment que le Canada est un pays nordique. Évidemment que c'est attirant. On a juste, nous, un privilège qu'on n'a pas choisi, personne, sauf ceux qui ont fait la gentillesse de vouloir nous choisir, comme immigrants, c'est de naître au Québec. Moi, je n'ai pas choisi de naître au Québec, là, je suis née au Québec parce que mon père et ma mère se sont rencontrés. J'aurais pu naître en France, parce que ma mère était française. Mon grand-père venait d'Algérie, j'aurais pu naître à... là où il est né. J'aurais pu naître n'importe où. J'ai ce privilège, nous avons cet immense privilège. Mais ça va en prendre, de la recherche collégiale puis de la recherche universitaire, pour nous dire comment la planète va survivre. Pas nous. On va être morts, probablement, toute la gang dans ce temps-là, quand ça ne sera plus vivable sur la planète, mais nos enfants sont drôlement inquiets. Puis, quand Greta Thunberg est venue, puis il y avait 500 000 personnes, à la plus grande manifestation de l'histoire du Québec, j'y étais, c'était fascinant, bien, ces gens-là étaient inquiets, puis c'étaient beaucoup des 18-30 ans, beaucoup, puis même des plus jeunes qui étaient partis de l'école pour venir manifester. Alors, eux, on a besoin de nos universitaires, de nos collégiens, de nos centres de recherche pour dire comment on va survivre, c'est aussi simple que ça.

Je pense que le premier ministre s'en va à la COP26. Il va entendre ça, là, de tous bords et de tous côtés. Et, si on ne fait rien, si on ne finance pas la recherche, si on ne dit pas à nos jeunes : Moi, je serais fier de toi. Vas-y en sociologie. Vas-y en anthropologie. Vas-y en découverte de vaccins... Là, on ne savait pas que ça nous tomberait dessus, mais maintenant on est tous fiers de Médicago. Bien, il n'y a personne qui connaissait nécessairement tout ce domaine-là. Moi, en tout cas, je ne connaissais pas ça, les vaccins ARN. Le mot ARN ne me disait rien, mais il y a des chercheurs qui vivaient de ça et qui combattait, comme Joanne Liu, l'Ebola dans les pays africains. Mais c'est une professeure à l'université. C'est formidable!

Alors, si on veut un Québec aussi fier et aussi visionnaire, prospère, comme aime dire le premier ministre, bien, c'est un Québec où on doit absolument être dans les connaissances, le développement du savoir. On ne développera pas des avions électriques, demain matin, s'il n'y a pas une armée d'ingénieurs en aérospatiale. Et, pour avoir des ingénieurs, des David Saint-Jacques, là, ça ne tombe pas du ciel littéralement, quoiqu'il a l'air quasiment, des fois, tombé de... il est tellement extraordinaire, mais il a fait ses études comme tout le monde, il a été au cégep comme tout le monde puis il a été à l'université. Puis là il a tellement aimé ça, il a fait la médecine, le génie, le ci, le ça, des doctorats en ci, doctorats en ça. Mais c'est extraordinaire! Avez-vous vu le parcours de Jean Rochon, qui est mort hier? Un parcours exceptionnel. Il avait un doctorat en santé publique. Il avait plein de formations, cet homme-là, puis, bon, il a fait une carrière politique pour le meilleur et pour le pire, mais je pense que c'est pour le meilleur, mais il y a eu des bouts, il a trouvé ça difficile. Mais nous, on redonne à la société, tous tant que nous sommes, mais on doit dire à nos jeunes, on doit le dire haut et fort, qu'on est fiers d'eux, qu'on est fiers du réseau des collèges, qu'on est fiers du réseau des universités, parce que vous avez aussi des pôles universitaires ou des antennes de l'UQ en région ou des grandes universités.

Alors, moi, je veux vous dire une chose, c'est extrêmement important, dites-le en caucus, dites-le au premier ministre, dites-le à la ministre de l'Enseignement supérieur à quel point on doit parler à ces jeunes-là. On va tous leur parler pour l'élection, mais on ne doit pas seulement leur parler pour l'élection. On doit revenir chez nous, on doit s'intéresser à eux. Ça va-tu bien, tes études? Es-tu encore passionné? Y a-tu autre chose qui te passionne? Fais-tu ça pour me faire plaisir ou tu fais ça pour vraiment... parce que ça t'allume et puis parce que tu veux contribuer à la société plus tard?

Alors, moi, je voulais parler d'enseignement supérieur parce que j'y crois, évidemment, j'y crois beaucoup, beaucoup. J'ai eu un privilège exceptionnel d'occuper à peu près toutes les fonctions dans ce domaine-là. Et j'aimerais ça que le premier ministre et le gouvernement se réveillent en pensant à ça, des fois, et se couchent en pensant à ça, à nos collèges puis à nos universités. Je ne dis pas que vous ne vous en occupez pas. Vous vous en occupez, vous avez réinvesti. Merci. Il y a eu de l'argent mis. On a fait tous notre possible, chacun à des moments différents. Je ne veux pas être partisane là-dedans. Je veux juste qu'on se lève le matin en disant : On va s'occuper de nos jeunes qui sont dans les collèges et les universités.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, je dois terminer, parce que je sais que, là, on est vraiment dans le dessert, dessert, par ce qu'on appelle une motion de grief, qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de vision et de plan d'avenir pour l'essor de l'enseignement supérieur au Québec.»

Et c'est présenté par votre humble serviteur. Je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys. Et je vous indique que votre motion sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, il reste 1 min 30 s. Alors, je vais céder la parole à M. le leader adjoint du gouvernement. Est-ce que vous souhaitez que nous ajournions nos travaux?

M. Schneeberger : Oui, bien, exactement.

Ajournement

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, très bien. Compte tenu de l'heure, nous ajournons nos travaux au jeudi 21 octobre, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 29)